



RAPPORT D'ACTIVITES 2023

Table des matières

PREFACE	3
2023 EN UN COUP D'OEIL.....	5
PRÉSENTATION GÉNÉRALE	6
Historique	7
Missions.....	8
Composition	9
Structure	9
Personnel.....	11
1983-2023 : 40 ans du Conseil.....	12
CESE WALLONIE	13
Assemblée générale	14
Bureau	16
Commissions internes	19
Assemblée des Instances bassin EFE	32
Avis	34
PÔLES THÉMATIQUES.....	38
Pôle Aménagement du territoire	39
Pôle Energie	41
Pôle Environnement	43
Pôle Logement	45
Pôle Mobilité.....	47
Pôle Politique scientifique.....	48
Pôle Ruralité.....	49

CONSEILS CONSULTATIFS	52
Comité de Contrôle de l'Eau.....	53
Commission Régionale d'Avis pour l'Exploitation des Carrières	55
Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles	56
Conseil du Tourisme.....	58
Conseil wallon de l'Economie sociale.....	59
Conseil wallon de l'Egalité entre Hommes et Femmes.....	61
Observatoire du Commerce	63
COMMISSIONS D'AGRÈMENT	64
Commission consultative des centres d'insertion socio-professionnelle	65
Commission Chèques.....	66
Commission Congé-éducation payé.....	67
Commission consultative et d'agrément des entreprises d'économie sociale	68
Commission consultative et de concertation en matière de placement	69
Commission consultative et d'agrément des entreprises Titres-services	71
Commission consultative Fonds de Formation Titres-Services	73
Commission PMTIC.....	74
CENTRE DE DOCUMENTATION	75
COMMUNICATION	76

Préface

Le Conseil économique, social et environnemental de Wallonie est l'acteur central de la fonction consultative régionale. Il permet aux membres des organisations représentatives des employeurs, des travailleurs, des associations environnementales ou d'autres associations actives dans des domaines plus spécifiques, de prendre part à la décision publique et à son suivi, en complément de la démocratie représentative.

Le rapport d'activités 2023 présente une synthèse des travaux du CESE Wallonie et des instances dont il assure le secrétariat. L'objectif est d'informer les membres, les partenaires, le Gouvernement wallon, le Parlement de Wallonie et, plus largement, toutes celles et tous ceux qui souhaitent en savoir plus sur les activités menées dans le cadre de la fonction consultative et de la concertation sociale en Wallonie.

La première mission du Conseil est de remettre des avis à la demande du Gouvernement wallon ou d'initiative. Ses Commissions internes, regroupant les interlocuteurs sociaux et environnementaux, traitent principalement de politique économique, budgétaire, d'emploi et de formation, d'action et d'intégration sociale.

En 2023, les Commissions du Conseil ont approfondi et préparé des avis notamment sur les sujets suivants : les aides à l'internationalisation des entreprises, les réseaux d'entreprises ou clusters, les primes à l'investissement, la réforme du Code du tourisme, la formation professionnelle individuelle, le financement des entreprises titres-services, l'admission au travail des travailleurs étrangers, les Centres d'insertion socio-professionnelle, les MIRE (Missions régionales pour l'emploi), la réforme du dispositif "articles 60 et 61", les tests de situation, les incitants à la formation, la mobilité interrégionale des chercheurs d'emploi, la stratégie de sortie du sans-abrisme, le programme de médecine préventive, le financement des entreprises de travail adapté, l'insertion sociale, l'accueil de jour, l'intégration des personnes d'origine étrangère, l'allocation pour l'aide aux personnes âgées, le Plan de cohésion sociale, la santé mentale, le Plan Air Climat Energie, la neutralité carbone, le système de quotas d'émission de gaz à effet de serre, l'amélioration de l'efficacité énergétique et les incitants pour l'utilisation durable de l'énergie.

La deuxième mission du Conseil est d'organiser la concertation entre les interlocuteurs sociaux et le Gouvernement wallon. Des réunions ont régulièrement

eu lieu avec la Ministre de l'Emploi et de la Formation, pour préparer une réforme des incitants à la formation. L'année 2023 a été marquée par l'accélération de la mise en œuvre du Plan de relance de la Wallonie, régulièrement suivie par le Bureau du Conseil. Des concertations ont été mises en place pour la préparation et le suivi des projets prioritaires.

Des réunions entre les Conseils fédéraux, régionaux et communautaires ont été organisées, de manière à échanger les informations concernant les dossiers d'actualité et de renforcer la coopération entre les Conseils sur des thématiques comme la mobilité, les finances publiques ou l'efficacité énergétique des bâtiments.

La troisième mission du Conseil est d'assurer le secrétariat de Pôles, Commissions ou Conseils spécialisés. Le CESE Wallonie assure le secrétariat de sept Pôles thématiques : Aménagement du territoire, Energie, Environnement, Logement, Mobilité, Politique scientifique et Ruralité. Une synthèse de leurs travaux menés en 2023 est présentée dans ce rapport.

Le Conseil est également chargé d'assurer le secrétariat de Conseils consultatifs ou Commissions plus spécialisés : la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles (CRMSF), le Conseil wallon de l'Egalité entre Hommes et Femmes (CWEHF), le Conseil wallon de l'Economie sociale (CWES), le Conseil du Tourisme, le Comité de Contrôle de l'Eau, la Commission Régionale d'Avis pour l'Exploitation des Carrières (CRAEC) et l'Observatoire du commerce. De plus, le CESE Wallonie assure le fonctionnement de Commissions d'avis en matière d'agrément dans le domaine de l'économie sociale, de l'emploi et de la formation. Un aperçu des activités menées par ces différentes instances durant l'année 2023 complète le rapport d'activité du CESE Wallonie.

Le Conseil a fêté ses 40 ans en 2023. A cette occasion, un séminaire intitulé "Actions passées, enjeux présents et défis futurs" a été organisé. Jean Faniel, Directeur général du CRISP a présenté une rétrospective de 40 ans de concertation et de fonction consultative. Un échange a ensuite eu lieu sur la manière dont les avis sont élaborés et comment ils sont réceptionnés, mettant en évidence les atouts de la fonction consultative mais aussi les points d'amélioration. Les défis pour le futur ont été abordés lors d'une table-ronde avec des responsables politiques. Plusieurs éléments de réflexion ont été évoqués tels que les liens avec le Parlement de Wallonie, les compétences de la Fédération Wallonie-Bruxelles, le renforcement de la fonction consultative et de la concertation. Les réflexions se sont poursuivies pour préparer des propositions à soumettre lors de la future législature.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui contribuent quotidiennement à la fonction consultative réunie au CESE Wallonie : les membres de l'Assemblée générale, du Bureau, des Commissions, des Pôles thématiques, des Conseils consultatifs et Commissions d'agrément, des Groupes de travail, ainsi que le personnel du Conseil sans qui rien ne serait réalisé. Ils participent, toutes et tous, à l'activité du Conseil, donnent du sens à la fonction consultative et à la concertation sociale en Wallonie.

Bonne lecture !



A stylized handwritten signature in blue ink, consisting of a large 'L' and 'S' followed by a horizontal stroke.

Luc SIMAR
Secrétaire général

2023 EN UN COUP D'OEIL

AVIS DU CESE WALLONIE

56 avis

FONCTION CONSULTATIVE

Plus de **920** avis publiés sur
www.cesewallonie.be

EVENEMENTS

Mars

Séminaire "E-commerce : opportunité ou menace ?"

Avril

Webinaire "Mieux habiter en toute égalité"

Juin

Séminaire de clôture du cycle "Vivre la ruralité"

Changement de Président du CESE

Septembre

Journées du Patrimoine

+ 4 Web'Actus

sur des thèmes d'actualité

REUNIONS

570 réunions organisées
par l'ensemble des instances

RENOUVELLEMENTS

Conseil wallon de l'Economie sociale

Conseil wallon de l'Egalité entre
Hommes et Femmes

Pôle Logement

Pôle Politique scientifique

40 ANS DU CONSEIL

Séminaire "Actions passées, enjeux
présents et défis futurs"
(octobre)

Soirée festive (juin)

PUBLICATIONS

Janvier/Avril/Septembre/Décembre
4 numéros de la revue Wallonie

PRESENTATION GENERALE

Historique

Missions

Composition

Structure

Personnel

1983 - 2023 : 40 ans du Conseil

Historique

Né de la volonté d'organiser la concertation sociale et la fonction consultative au niveau régional, le Conseil économique, social et environnemental de Wallonie (CESE Wallonie) a connu plusieurs étapes dans son histoire. En 1972, le Comité économique régional pour la Wallonie est créé. En 1983, il est remplacé par le Conseil économique et social de la Région wallonne. En 2011, il devient le Conseil économique et social de Wallonie.

En 2017, une réforme de la fonction consultative est décidée, avec des conséquences en termes d'organisation et de structuration des instances du Conseil.

En 2018, un décret modifiant la composition du Conseil est voté. Les associations environnementales sont intégrées au Conseil, qui devient le Conseil économique, social et environnemental de Wallonie.

Avant 1970, plusieurs personnalités politiques, syndicales, patronales avaient mis sur pied une association de défense des intérêts wallons : le Conseil économique wallon. Cette asbl a fonctionné pendant 26 ans.

Début 1971, le Comité économique régional pour la Wallonie (CERW) est créé par la loi du 15 juillet 1970 portant sur la planification et la décentralisation économique. Il rassemble des représentants politiques et les partenaires sociaux (patrons et syndicats), ce qui en fait un organisme tripartite. Le CERW débute ses travaux en 1972.

A l'époque, il n'y a pas encore de Gouvernement wallon. Le Comité économique régional wallon incarne dès lors la Wallonie vis-à-vis de l'Etat central. Partenaires sociaux et représentants politiques unissent leurs voix et leurs forces pour montrer que la Wallonie n'est pas seulement un concept, mais une réalité ! Des projets importants se négocient à cette époque au CERW en matière d'infrastructures (autoroutes, chemins de fer...), d'emplois, de développement économique, de recherche...

Au début des années '80, les Gouvernements régionaux se mettent en place. Les représentants politiques quittent le Comité économique régional pour la Wallonie. Il faut adapter la loi à cette nouvelle réalité : le 25 mai 1983, le Gouvernement wallon adopte un décret qui instaure le Conseil économique et social de la Région wallonne (CESRW).

Le décret du Parlement wallon du 27 octobre 2011 modifie divers décrets concernant les compétences de la Wallonie. Le premier article de ce décret prévoit un changement de dénomination du Conseil économique et social de la Région wallonne (CESRW), les mots "Région wallonne" étant remplacés par le mot "Wallonie". Le CESRW devient le Conseil économique et social de Wallonie (CESW).

Le 16 février 2017, deux décrets relatifs à la rationalisation de la fonction consultative sont votés par le Parlement wallon. Cette réforme, inscrite dans la Déclaration de Politique régionale 2014-2019, vise une plus grande cohérence et une meilleure efficacité de la fonction consultative. Elle est importante pour le CESW vu ses conséquences en termes d'organisation et de structuration : la fonction consultative centralisée au CESW s'organise autour des instances du Conseil (Assemblée générale, Bureau, Commissions internes), des Pôles thématiques, des Conseils consultatifs ainsi que des Commissions d'agrément en matière d'économie sociale, d'emploi et de formation.

Le 18 octobre 2018, le Parlement de Wallonie vote un décret modifiant la composition et la dénomination du Conseil économique et social de Wallonie (CESW) qui devient le Conseil économique, social et environnemental de Wallonie (en abrégé, le CESE Wallonie).

Les représentants des associations environnementales se joignent aux organisations patronales et syndicales afin d'assurer l'exercice de la fonction consultative. Les nouvelles instances du CESE Wallonie ont été mises en place en janvier 2019.

En 2023, le Conseil a fêté ses 40 ans (voir en page 12).

Missions

Outil d'aide à la décision publique, le CESE Wallonie participe activement au processus démocratique, principalement en rendant des avis.

Réunissant les représentants des organisations patronales, syndicales et environnementales, le CESE Wallonie est un lieu unique de dialogue, de débats et de concertation, avec comme objectifs la recherche du consensus et la défense de l'intérêt général.

Les trois missions du CESE Wallonie sont :

1. Rendre des avis et recommandations sur toutes les matières régionales

Les thématiques traitées au CESE Wallonie sont nombreuses : emploi, formation, économie, budget, santé, action sociale, égalité des chances, mobilité, environnement, aménagement du territoire, énergie, recherche, logement, ruralité, tourisme, commerce, patrimoine, ...

Plusieurs types d'avis émanent du CESE Wallonie :

- les avis du CESE Wallonie c'est-à-dire ceux adoptés par les organisations patronales, syndicales et environnementales ;
- les avis des Pôles thématiques ;
- les avis des Conseils consultatifs ;
- les avis des Commissions d'agrément en matière d'économie sociale, d'emploi et de formation.

La plupart des avis rendus sont publics et disponibles sur le site internet du CESE Wallonie, à l'exception des avis portant sur des dossiers individuels.

2. Organiser la concertation sociale entre le Gouvernement wallon et les interlocuteurs sociaux

Le CESE Wallonie est l'organisme régional de concertation sociale. Des réunions régulières sont organisées avec le Gouvernement wallon pour faire avancer ensemble une série de dossiers essentiels pour le développement économique et social de la Wallonie.

Les réunions avec les autres instances consultatives, régionales, belges ou étrangères font également partie de la concertation.

3. Assurer le secrétariat de Pôles, de Conseils consultatifs et Commissions d'agrément spécialisés dans différents domaines

Le CESE Wallonie assure le secrétariat de Pôles, de Conseils consultatifs et Commissions d'agrément, en fournissant à ces instances le personnel et les structures nécessaires pour leur fonctionnement.

www.cesewallonie.be

Composition

Le CESE Wallonie réunit les interlocuteurs sociaux et les associations environnementales, représentatifs au niveau de la région. Ils portent la voix d'une grande partie des travailleurs, des entreprises et des groupes de défense de l'environnement.

En 2022, les organisations constitutives du CESE Wallonie sont :

Organisations patronales

- Union wallonne des Entreprises (UWE)
- Union des Classes moyennes (UCM)
- Fédération wallonne de l'Agriculture (FWA)
- Union des Entreprises à Profit social (UNIPSO)
- Syndicat Neutre pour les Indépendants (SNI)

Organisations syndicales

- Comité régional wallon de la Confédération des Syndicats chrétiens (CSC)
- Interrégionale wallonne de la Fédération générale du Travail de Belgique (FGTB)
- Centrale générale des Syndicats libéraux de Belgique (CGSLB)

Organisations environnementales

- Canopea (anciennement IEW)
- Réseau Information et Diffusion en éducation à l'environnement (Réseau IDée)

Structure

L'**Assemblée générale** et le **Bureau** du CESE Wallonie constituent les instances décisionnelles du Conseil.

Pour les dossiers concernant notamment la politique économique et industrielle, l'emploi, la formation et l'éducation, l'action et l'intégration sociale, les finances, les aspects institutionnels ou budgétaires, le CESE Wallonie s'appuie sur plusieurs **Commissions internes**, réunissant les représentants des organisations patronales, syndicales et environnementales. Des Groupes de travail spécifiques peuvent également être mis en place de manière ponctuelle.

En suivant les principes définis par différents décrets ou arrêtés, le CESE Wallonie assure le secrétariat des structures suivantes :

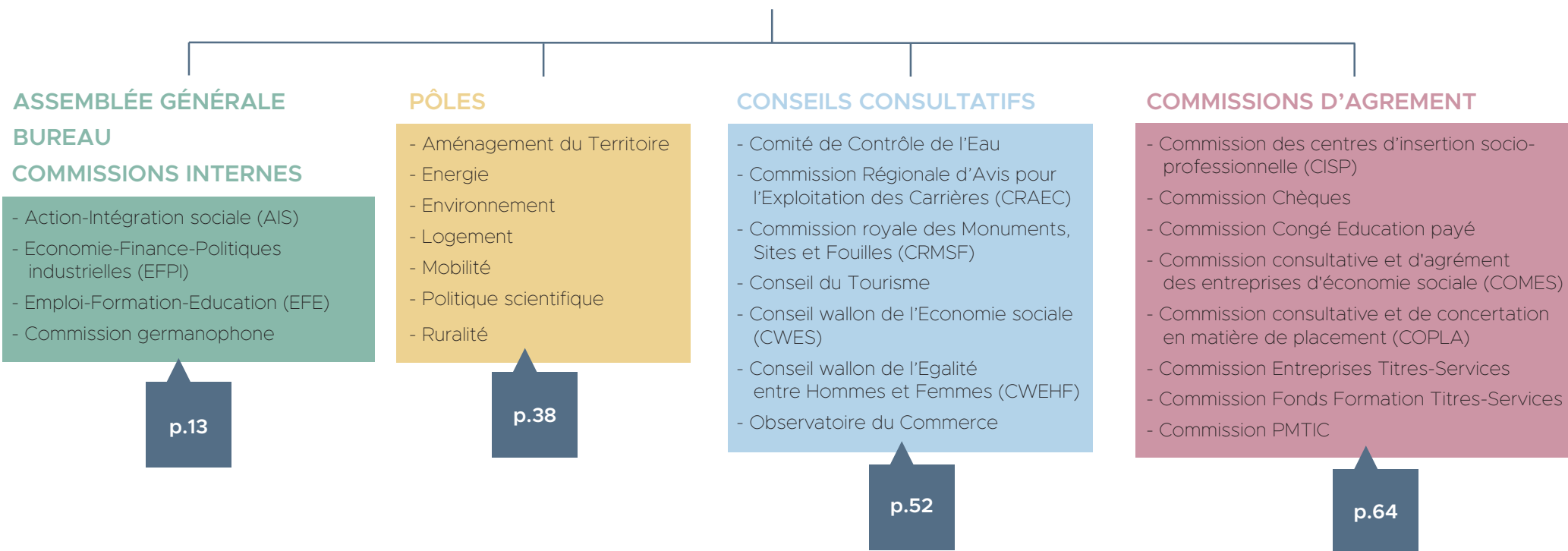
- **Pôles thématiques** : Aménagement du territoire, Energie, Environnement, Logement, Mobilité, Politique scientifique, Ruralité.
- **Conseils consultatifs** : le Comité de Contrôle de l'Eau, la Commission Régionale d'Avis pour l'Exploitation des Carrières (CRAEC), la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles (CRMSF), le Conseil wallon de l'Egalité entre Hommes et Femmes (CWEHF), le Conseil wallon de l'Economie sociale (CWES), le Conseil du Tourisme, l'Observatoire du commerce.
- **Commissions d'avis en matière d'agrément** d'organismes dans le domaine de l'économie sociale, de l'emploi et de la formation.

Ces structures sont composées de représentants des organisations patronales, syndicales, environnementales ainsi que d'autres organisations de la société civile, reconnues pour leur expertise et leur légitimité dans les matières traitées.

Ce rapport d'activités présente la synthèse des travaux menés en 2023 par ces différentes instances consultatives.

Structure

Conseil économique, social et environnemental de Wallonie



Personnel

Une équipe pluridisciplinaire de plus de 60 personnes travaille au CESE Wallonie pour assurer le bon fonctionnement de l'institution.

Personnel d'accueil et de maintenance, Assistantes administratives, Documentalistes, Comptables, Secrétaires de Commissions (des universitaires de formation variée: économistes, sociologues, juristes, ingénieurs agronomes, géographes...), Secrétaires généraux adjoints, Secrétaire général.

Secrétaire général : Luc SIMAR

Secrétaires généraux adjoints :

Olivier FLOHIMONT

Arnaud DEPLAE

BEGON Mireille
BLANCHART Nathalie
BLANJEAN Frédérique
BOUNAMEAU Tonia
BOVEROUX Philippe
BRASSINE Benoît
BRISBOIS Katty
BURION Nadeige
CARPEAUX Carole
CLAUDOT Rudi
COLINET Zina
COMPAGNIE Philippe
CONTINO Emilie
COOLS Sébastien
DEBRAS Anne
DEBRULE Frédérique

DELBRESSINNE Nathalie
DELLISSE Véronique¹
DEPLAE Arnaud
DEREYMAEKER Nathalie
DI CATERINA Marianne
DIDEBERG Fabienne
DRAZENOVIC Michel
DRIESSEN Martine
ESTHER Anne¹
FABRINETTI Gérard
FRAIKIN Anne
FREROTTE Chiran
GONTIER Claude
GOZZA Giuseppe
GREGORIO Véronica
GUILLICK Anne

HANSON Sophie
HEINE Pierre-Jacques
HIJAZI Yasmine
HOUNJE Nathalie
JOCKIN Bernard
KAISER Véronique
KARMAOUI Yasmine
KLINKENBERG Anne-Catherine
KNOPS Eric
KORVORST Muriel
LANGE Stéphanie
LEDIEU Florence
LUTTERI Ingrid
MAIRESSE Alain
MOHAMED Geneviève
NIVELLE Sylviane

Désignation



Fin juin, l'Assemblée générale a désigné Arnaud DEPLAE en tant que Secrétaire général adjoint.

Arnaud DEPLAE est Licencié en droit (2000). Après une expérience au sein du cabinet d'audit fiscal Arthur Andersen, il entre à l'UCM en 2002, d'abord en tant que conseiller, puis responsable du Service d'études, et ensuite comme Secrétaire général de l'organisation, poste qu'il a occupé de 2015 à 2023.

Arnaud DEPLAE connaît bien le CESE Wallonie, puisque dès 2002, il a représenté l'organisation patronale au sein de diverses Commissions internes, suivant notamment les matières économiques et environnementales. Il a également siégé au CWEDD, au Comité de Contrôle de l'Eau, à la Commission des Déchets, à la Commission consultative de l'Eau. Il a fait partie du Bureau de 2015 à 2022.

Au niveau fédéral, il a coprésidé, depuis 2015, le Conseil supérieur des Indépendants et des PME. Il a également fait partie du Conseil national du Travail, du Conseil central de l'Economie ainsi que du Conseil fédéral du Développement durable.

Depuis le 1^{er} novembre 2023, Arnaud DEPLAE exerce la fonction de Secrétaire général adjoint.

Départ à la retraite



Le 1^{er} septembre 2023, Pierre GILISSEN, Secrétaire général adjoint et Secrétaire permanent de la CRMSF, a été admis à la retraite.

Licencié en droit, Pierre GILISSEN entre au CESRW en 1988, dont le siège est alors situé à Namur. Passionné d'histoire et de patrimoine, il devient Chargé de mission à la Commission Royale des Monuments, Site et Fouilles (CRMSF). Il en sera le Secrétaire permanent dès le milieu des années '90, une fonction qu'il assumera jusqu'en septembre 2023.

En juin 2003, Pierre GILISSEN est désigné en tant que Secrétaire général adjoint f.f du Conseil, ce qui sera officialisé par l'Assemblée générale en 2008.

¹ En 2023, Mmes Véronique DELLISSE était en détachement. Mme Anne ESTHER est en interruption de carrière depuis mars 2020 et est remplacée par Mme Nathalie DEREYMAEKER.

1983-2023 : 40 ans du Conseil

En 2023, le Conseil a fêté ses 40 ans. Une soirée festive, un séminaire inspirant et un dépliant ont permis de célébrer cet anniversaire !

26 juin : une soirée festive

Pour les 40 ans du Conseil, une soirée festive a été organisée le lundi 26 juin. Un spectacle de la troupe "Les improbables" a eu lieu au Théâtre de Liège, suivi d'une réception au Vertbois.

Cette soirée était destinée aux membres des instances (Assemblée générale du CESE Wallonie, Président.e.s des Pôles, Conseils, Commissions) et aux membres du personnel.



Un dépliant



Une plaquette "40 ans de dialogue et de concertation" a été éditée. Elle retrace l'histoire du Conseil, à travers des images d'archives et photographies récentes.

13 octobre : un séminaire inspirant

Près de 130 personnes ont participé au séminaire intitulé "Actions passées, enjeux présents et défis futurs", qui s'est tenu au Vertbois. La matinée a été organisée en trois temps, avec un accent mis sur les témoignages et les débats.

Après une introduction par Luc SIMAR, Secrétaire général du CESE Wallonie, la première partie a été consacrée à la rétrospective de 40 ans de concertation et de fonction consultative. Jean FANIEL, Directeur général du CRISP, a dressé l'historique du Conseil.

En seconde partie, une discussion a eu lieu entre Grégoire CLERFAYT (Cabinet du Ministre Philippe HENRY), Noël DESSARD (Cabinet du Ministre-Président Elio DI RUPO), Luc HENNUY (SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement), Nathalie DELBRASSINNE et Frédéric ROUXHET (CESE Wallonie). Ils ont échangé sur la manière dont les avis sont élaborés et comment ils sont réceptionnés, mettant en évidence les atouts de la fonction consultative mais aussi les points d'amélioration.

Le Président du Conseil économique, social et environnemental français, Thierry BEAUDET, a présenté l'expérience et l'expertise de son institution. Il a insisté sur l'importance de rendre la confiance dans la vie démocratique et du rôle que peut jouer les CESE en ce domaine, à travers notamment la mise en place de processus de participation citoyenne.

La troisième partie du séminaire a porté sur les défis futurs. Lors de la table ronde, Christie MORREALE (PS), Georges-Louis BOUCHEZ (MR), Michel de LAMOTTE (Les Engagés), Stéphane HAZÉE (Ecolo) et Germain MUGEMANGANGO (PTB) et les représentants du CESE Wallonie, Roland MOREAU, Pierre-Frédéric NYST, Samuël SAELENS et Jean-François TAMELLINI, ont discuté de plusieurs questions : le processus de consultation, les liens avec le Parlement de Wallonie, les compétences de la Fédération Wallonie-Bruxelles, le renforcement de la fonction consultative et de la concertation.

Le Président, Pierre-Frédéric NYST, a apporté les conclusions au séminaire, en remerciant l'ensemble des intervenants et en soulignant les perspectives pour le Conseil.



CESE WALLONIE

Assemblée générale

Bureau

Commissions internes

Assemblée des Instances bassin EFE

Avis

Assemblée générale

L'Assemblée joue un rôle important au CESE Wallonie.

Outre l'adoption des avis émis par le Bureau, l'Assemblée définit les orientations de travail du CESE Wallonie, afin que ce dernier puisse remplir les missions qui lui ont été confiées.

En résumé, lors de ses réunions, l'Assemblée :

- ratifie les avis adoptés par le Bureau ;
- nomme certaines catégories de membres du personnel du CESE Wallonie ;
- approuve les comptes ;
- ...

Président

Pierre-Frédéric NYST

Premier Vice-Président

Marc BECKER

Vice-Présidents

Samuël SAELENS

Jean-François TAMELLINI

Secrétaire général

Luc SIMAR

Secrétaires généraux adjoints

Arnaud DEPLAE

Olivier FLOHIMONT

¹ Jean-François TAMELLINI a présidé le CESE Wallonie jusqu'au 19 juin 2023.

Composition au 31/12/2023

Représentants des employeurs

UWE

Francis CARNOY
Thomas DAVREUX
Jean-Christophe DEHALU
Laetitia DUFRANE
Volker KLINGES
Cécile NEVEN
Clarisse RAMAKERS
Anne REUL
Samuël SAELENS
Florie THOMAS
Rodolphe VAN NUFFEL

Représentants des travailleurs

FGTB

Françoise BERNARD
Morgane BODSON
Geoffrey GOBLET
Patrick LEBRUN
Sabine LIBERT
Michel MATHY
Laurent PIRNAY
Alain REBIER
Hillal SOR
Jean-François TAMELLINI¹
Mariet VANDERSTUKKEN
Laurie VAN ISACKER

Représentants des organisations environnementales

Canopea

Agathe DEFOURNY
Olivier GUILLITTE
Sylvie MEEKERS
Roland MOREAU

UCM

Eric CHAVET
Caroline CLEPPERT
Pierre-Frédéric NYST
David PISCICELLI
Virginie RICHIUSO
Valérie SARETTO

CSC

Marc BECKER
Alain BODSON
André BRULL
Laurence DECHAMBRE
Régine FOURNY
Isabelle MEERHAEGHE
Marc NIESSEN
Muriel RUOL
Didier SMEYERS
Pacal TYTGAT
Jean-Marc URBAIN
Yannick VINCENT

Réseau IDées

Vanessa RASQUINET
Damien REVERS

UNIPSO

Stéphane EMMANUELIDIS
Dominique VAN de SYPE

CGSLB

Eugénie LEDOUX

FWA

Emilie BOSQUEE
Nicolas NELIS

SNI

Bernard JACQUEMIN
Fabienne VAN DOOREN
Christophe WAMBERSIE

Assemblée générale

L'Assemblée générale du CESE Wallonie compte 56 membres : 25 représentants des organisations syndicales, 25 représentants des organisations patronales et 6 représentants des organisations environnementales. Les membres sont désignés par le Gouvernement wallon sur base des listes fournies par les organisations représentatives dans la région.

La durée du mandat des membres de l'Assemblée est de 4 ans.

L'Assemblée générale du CESE Wallonie est composée de manière à respecter le décret du 27 mars 2014 promouvant la présence équilibrée d'hommes et de femmes dans les organes consultatifs.

Comme le stipule le décret du 15 octobre 2018, les 56 membres sont issus des organisations représentatives des travailleurs, de l'industrie et des grandes entreprises non-industrielles, des classes moyennes, de l'agriculture et des associations environnementales.

Parmi ces 56 membres, on compte :

- 25 membres présentés par : l'Union wallonne des Entreprises - UWE (12), l'Union des Classes moyennes - UCM (6), l'Union des Entreprises à Profit social - UNIPSO (2), la Fédération wallonne de l'Agriculture - FWA (2) et le Syndicat Neutre pour les Indépendants - SNI (3).
- 25 membres présentés par : le Comité régional wallon de la Confédération des Syndicats chrétiens - CSC (12), l'Interrégionale wallonne de la Fédération générale du Travail de Belgique - FGTB (12) et la Centrale générale des Syndicats libéraux de Belgique - CGSLB (1).
- 6 membres présentés par Canopea (anciennement Inter-Environnement Wallonie) et par le Réseau Information et Diffusion en éducation à l'environnement (Réseau IDée).

Trois membres de l'Assemblée générale sont issus de la Communauté germanophone.

Synthèse des travaux

En 2023, l'Assemblée générale s'est réunie à trois reprises : 3 avril, 19 juin et 9 octobre. Les trois réunions ont eu lieu en présentiel. Lors de la réunion du 19 juin, les changements à la présidence et vice-présidence ont été opérés (voir ci-contre).

Lors de chacune des réunions, les avis émis par le Bureau dans les semaines précédant la réunion de l'Assemblée sont inscrits à l'ordre du jour de manière à être adoptés définitivement par les membres du Conseil.

Outre les réunions de l'Assemblée, les membres de celle-ci sont invités à participer à tous les événements organisés par le CESE Wallonie ainsi qu'aux réunions des Commissions dites "élargies".



Pierre-Frédéric NYST,
Président du CESE
Wallonie

Avocat, Pierre-Frédéric NYST est le Président de l'Union des Classes Moyennes.

Il fait partie du Groupe des Dix au niveau fédéral.

Il est également membre des Comités de gestion du FOREM et de l'IFAPME.



Le 19 juin, l'Assemblée générale a élu le Président et les Vice-Présidents pour une période de deux ans. Lors de la séance organisée à l'issue de la réunion de l'Assemblée, le Ministre-Président de la Wallonie, Elio Di Rupo, Jean-François TAMELLINI, le Président sortant, et Pierre-Frédéric NYST, le nouveau Président, sont successivement intervenus.

Dans un premier temps, le Ministre-Président a souligné l'importance de la concertation sociale, dans laquelle il accorde une grande confiance. *"Le travail que nous réalisons en commun pour assurer la réussite du Plan de relance est essentiel"*, a déclaré Elio Di Rupo. Constatant que le CESE Wallonie joue un rôle fondamental de trait d'union et de continuité, le Ministre-Président a conclu en félicitant le Président sortant pour son engagement ainsi que le nouveau Président pour sa désignation.

Ensuite, Jean-François TAMELLINI a insisté sur le rôle crucial du CESE Wallonie en matière de concertation, dans le cadre notamment de la mise en œuvre du Plan relance de la Wallonie : *"C'est ici que les équilibres nécessaires entre l'économique, le social et l'environnemental sont trouvés. C'est ici qu'une vision globale de l'avenir de notre région est définie"*, a indiqué le Président sortant. Il a remercié l'ensemble du personnel du Conseil pour la qualité de son travail et son expertise, avant de passer le témoin au nouveau Président.

Remerciant les membres de l'Assemblée pour la confiance accordée, le nouveau Président a déclaré qu'une nouvelle aventure commence pour lui, *"dans le 'réacteur' de notre concertation sociale wallonne. Les chantiers sont nombreux et nous devons poursuivre la dynamique enclenchée avec le Gouvernement wallon concernant les projets prioritaires du Plan de relance"*. Pour Pierre-Frédéric NYST, l'esprit collectif du CESE Wallonie, regroupant des acteurs porteurs d'horizons et d'expériences de terrain ainsi que la qualité des équipes du Conseil sont de véritables atouts et les meilleures ressources pour assurer l'organisation de la concertation et de la fonction consultative.

Bureau

Le Bureau est l'une des instances décisionnelles du CESE Wallonie. Son rôle est essentiel dans l'organisation des travaux du Conseil puisque c'est le Bureau qui :

- adopte les avis avant leur ratification par l'Assemblée générale ;
- donne les lignes directrices pour les travaux du CESE Wallonie, des Commissions, des Groupes de travail ;
- prépare les réunions avec les autorités politiques et les autres organismes de concertation ;
- met en œuvre les orientations définies par l'Assemblée ;
- élabore les prises de position du CESE Wallonie ;
- ...

Composition au 31/12/2023

Représentants des employeurs

UWE

A désigner
Cécile NEVEN
Samüel SAELENS

UCM

Caroline CLEPPERT
Pierre-Frédéric NYST
David PISCICELLI

Représentants des travailleurs

FGTB

Sabine LIBERT
Michel MATHY
Laurent PIRNAY
Jean-François TAMELLINI

CSC

Marc BECKER
Isabelle MEERHAEGHE
Muriel RUOL
Jean-Marc URBAIN

Représentants des organisations environnementales

IEW

Roland MOREAU

UNIPSO

Dominique VAN de SYPE

CGSLB

Eugénie LEDOUX

FWA

Nicolas NELIS

SNI

Christophe WAMBERSIE

Bureau

Synthèse des travaux

Le Bureau s'est réuni 17 fois dans le courant de l'année 2023 : 16 janvier, 6 et 20 février, 6 et 20 mars, 3 et 17 avril, 8 mai, 5 et 19 juin, 10 juillet, 11 et 25 septembre, 9 octobre, 6 novembre, 4 et 18 décembre.

La partie qui suit propose la synthèse des travaux du Bureau.

Fonction consultative

Le CESE Wallonie remet des avis sur toutes les matières qui concernent la Wallonie : il est ainsi l'acteur central de la fonction consultative régionale.

Les avis portent sur les projets de décrets et d'arrêtés, sur les plans stratégiques, sur les orientations politiques. Ils sont rendus d'initiative ou sur demande des autorités. Les thématiques abordées sont nombreuses et touchent directement la vie des citoyens et des entreprises.

Les projets d'avis, préparés au sein des Commissions internes du CESE Wallonie (voir en page 19), sont soumis au Bureau, qui les adopte de manière intérimaire.

En 2023, le CESE Wallonie a rendu 56 avis (contre 33 en 2022), soit à la demande du Gouvernement wallon, soit d'initiative. Les avis du CESE Wallonie rendus en 2023 portent sur différents dossiers en matière d'économie, d'emploi et de formation, d'action sociale, de fiscalité. La liste des avis est proposée en page 35.

Parmi les thèmes des avis rendus, citons les aides à l'internationalisation des entreprises, le passeport pour les entreprises, les réseaux d'entreprises ou clusters, les primes à l'investissement et les incitants régionaux pour les entreprises, la réforme du Code du tourisme, la formation professionnelle individuelle, le financement des entreprises titres-services, l'admission au travail des travailleurs étrangers, les Centres d'insertion socio-professionnelle, les MIRE (Missions régionales pour l'emploi), la réforme du dis-

positif "articles 60 et 61", les tests de situation dans les politiques de l'emploi, les dispositifs chèques-formation, crédit adaptation et congé-éducation payé, la mobilité interrégionale des chercheurs d'emploi, la stratégie de sortie du sans-abrisme (avis d'initiative), le programme de médecine préventive, le financement des entreprises de travail adapté, l'insertion sociale, l'accueil de jour, l'intégration des personnes d'origine étrangère, l'allocation pour l'aide aux personnes âgées, le Plan de cohésion sociale, la santé mentale, le Plan Air Climat Energie, la neutralité carbone, le système de quotas d'émission de gaz à effet de serre, l'amélioration de l'efficacité énergétique et les incitants pour l'utilisation durable de l'énergie.

Parmi ces avis, celui sur la stratégie wallonne du sans-abrisme a été rendu d'initiative. Par ailleurs, un avis commun a été adopté par les Conseils économiques et sociaux régionaux sur la question de la rénovation du parc locatif résidentiel et du parc de copropriétés.

Tous les avis du CESE Wallonie sont publics et disponibles sur www.cesewallonie.be.

Concertation

Le Bureau prépare et assure le suivi de la concertation. La concertation s'organise entre les interlocuteurs sociaux et le Gouvernement (ou ses Ministres) ainsi qu'avec les autres organismes de concertation et de consultation.

Gouvernement

Des rencontres régulières ont lieu entre les représentants du CESE Wallonie et le Gouvernement wallon (dans son ensemble ou avec des Ministres).

Tout au long de l'année 2023, le Bureau a continué à suivre l'évolution du Plan de relance de la Wallonie, lancé en 2022. Le Secrétariat général a participé aux réunions des Comités de suivi mis en place et a fait la synthèse des

travaux menés, notamment ceux concernant les projets d'actions prioritaires.

Par ailleurs, des contacts ont eu lieu avec le Cabinet de la Ministre de l'Emploi et de la Formation, Christie MORREALE : plusieurs réunions ont eu lieu courant 2023 afin de poursuivre les discussions des dispositifs d'aide à l'emploi et à la formation (notamment de la réforme des incitants financiers à la formation). Les dates de ces réunions sont les suivantes : 1^{er} février, 9 mars, 14 juin et 21 décembre.

Organismes de concertation et de consultation

Organisées de manière régulière, les réunions "Inter-conseils" rassemblent les Secrétariats généraux des Conseils économiques et sociaux régionaux (Brupartners, SERV, WSR et CESE Wallonie), du Conseil national du Travail et Conseil central de l'Economie (CCE). Ces réunions permettent un échange d'informations sur les dossiers en cours ; elles sont aussi l'occasion de décider d'expressions communes sur des thématiques spécifiques.

Trois réunions ont eu lieu en 2023 : 7 février, 22 mars et 12 octobre (cette réunion s'est tenue au Vertbois).

Les travaux communs concernent surtout la mobilité et l'amélioration énergétique des bâtiments. Le Secrétariat du CESE Wallonie contribue également à informer le CCE de l'évolution de la situation budgétaire de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Par ailleurs, dans le prolongement des travaux initiés en 2022, les Conseils économiques et sociaux (Brupartners, SERV, CCE et CESE Wallonie) ont rendu un avis commun portant sur la rénovation du parc locatif résidentiel et du parc de copropriétés.

Bureau

Rencontres

Parlement de Wallonie



Le mardi 14 novembre, le Président, Pierre-Frédéric NYST, a présenté le CESE Wallonie à plusieurs députés wallons. Cette rencontre était programmée de longue date, dans le prolongement d'une réunion entre le Bureau du CESE Wallonie et celui du Parlement de Wallonie.

Après le mot d'accueil par André FREDERIC, le Président du Parlement, Pierre-Frédéric NYST a présenté le Conseil : ses origines, ses missions, sa composition et sa structuration. Il a dressé le bilan des années 2022 et 2023, en termes d'avis, de concertation et de communication.

En ce qui concerne les relations avec le Parlement wallon, le Président du Conseil a rappelé que les avis sont publiés sur le site internet et sont également envoyés, une fois par mois, au Président, au Greffe ainsi qu'aux Chefs de groupe et Secrétaires politiques. Il a également constaté que le Conseil est relativement peu sollicité par le Parlement de Wallonie, pour émettre un avis sur des propositions de décrets, ou sur des thèmes en débat au sein des Commissions. Une situation qui pourra évoluer à l'avenir, le CESE Wallonie étant à la disposition du Parlement, pour remettre des avis, pour participer à des auditions ou assurer une présentation des avis portant sur les projets de décret.

Pour Pierre-Frédéric NYST, le séminaire du 13 octobre organisé dans le cadre du 40^{ème} anniversaire du Conseil a mis en évidence l'expertise du Conseil mais aussi la volonté des responsables politiques, et notamment des députés ayant participé à la table ronde, de développer davantage les collaborations (voir en page 12).

Après cette présentation, une séance de questions-réponses a été organisée. Plusieurs éléments ont été évoqués, parmi lesquels : la prise en compte des avis pour le travail parlementaire, la nécessité d'avoir un suivi de ces avis, la capacité d'initiative du Conseil dans les dossiers étudiés et les avis rendus, la plus-value du CESE dans le suivi du Plan de relance pour la Wallonie, l'importance de la concertation sociale, les collaborations avec l'IWEPS, l'élaboration d'un Mémoire, ...

La rencontre du 14 novembre a permis d'avoir un échange très fructueux et s'est conclue sur la promesse de renforcer les collaborations entre les deux institutions.

Suivi de l'organisation générale des travaux du CESE Wallonie

Outre l'examen des projets d'avis et le suivi de la concertation, le Bureau oriente les travaux du CESE Wallonie, de ses Commissions et Services.

Le Bureau assure le suivi des décisions prises relatives au fonctionnement interne du Conseil et à la politique du personnel.

Enfin, le Bureau suit avec attention les travaux en matière de communication et de publications (voir en page 76).



Participation du CESE aux 75 ans du Conseil central de l'Economie

Le 20 novembre 2023, le Conseil central de l'Economie (CCE) a organisé un événement pour célébrer son 75^{ème} anniversaire. Plusieurs tables rondes ont été organisées avec le monde politique mais aussi avec les autres organes de consultation socio-économique. Le CESE Wallonie était bien sûr présent à cet événement et le Président a participé à la table ronde avec les organes de consultation socio-économique au niveau de l'Europe et des Régions. Soulignant la spécificité de la composition du Conseil, Pierre-Frédéric NYST a notamment insisté sur la nécessité absolue de se concerter. *"La représentativité des Conseils est large et s'appuie sur les acteurs de terrain. Elle doit être nourrie en permanence"*, a indiqué le Président pour qui les efforts doivent être poursuivis pour assurer davantage de visibilité aux travaux des Conseils, à leur importance et à leur rôle essentiel en tant qu'outil d'aide à la décision politique. Des pistes ont également été lancées pour continuer à renforcer la coopération entre les Conseils.

Commissions internes

Les Commissions internes du CESE Wallonie :

- Commission de l'Action et de l'Intégration sociale, des Services collectifs et de la Santé (AIS)
- Commission de l'Economie, des Finances et des Politiques industrielles (EFPI)
- Commission de l'Emploi, de la Formation et de l'Education (EFE)
- Commission spéciale germanophone

Les Commissions internes constituent le premier lieu de dialogue et de rencontre entre les représentants des organisations patronales, syndicales et environnementales.

Composées d'hommes et de femmes de terrain, spécialistes dans les matières traitées, les Commissions préparent les avis du CESE Wallonie, débattent des projets du Gouvernement et préparent les orientations politiques.

C'est au sein des Commissions que les projets d'avis du CESE Wallonie sont élaborés. Les Commissions se tiennent informées de l'évolution des dossiers d'actualité. Elles débattent aussi d'enjeux et des politiques stratégiques pour l'avenir de la Wallonie.

Les Commissions du CESE Wallonie réunissent les experts désignés par les organisations patronales, syndicales et environnementales représentées à l'Assemblée générale. Les intitulés des Commissions indiquent les matières qui y sont traitées. Chaque Commission comporte un Président et un Vice-Président.

Aux membres, présentés par organisation, s'ajoutent les experts et les experts occasionnels. Ceux-ci peuvent participer aux réunions en fonction des thématiques abordées et de leur domaine d'expertise.

Pour certains dossiers "transversaux", des réunions conjointes de plusieurs Commissions sont organisées. Sur certains thèmes, des groupes de travail spécifiques peuvent également être mis en place, sur décision du Bureau.

Le CESE Wallonie compte 4 Commissions permanentes qui sont présentées dans les pages qui suivent.

Le secrétariat des Commissions est assuré par le personnel du CESE Wallonie. Les secrétaires de Commission organisent les réunions et les auditions, préparent les dossiers, rédigent les projets d'avis sur base des positions exprimées par les membres, rédigent les comptes-rendus,... Les assistantes administratives complètent

l'équipe et permettent, grâce à leur appui technique, la bonne organisation des travaux.

La composition des Commissions présentées est celle en date du 31 décembre 2023.

Commission Action – Intégration sociale (AIS)

Présidence

Sabine LIBERT

Vice-Présidence

Didier SMEYERS

Secrétaires de Commission

Nathalie DELBRASSINNE

Zina COLINET

Assistant administratif

Axel PAULIS

	Membres	Experts
FWA	Natacha LAMBOTTE Aurélie NOIRET	
UCM	Jamila FERJAOUI Renaud FRANCCART David PISCICELLI	Marcel RATY
UNIPSO	Alice FLAHAUT Fabian GENARD Denis HENRARD Elise LAY	Olivia RASKIN
UWE	Aurélie LAURENT Arnaud LE GRELLLE Christian RADERMECKER Florie THOMAS	
CSC	Bénédicte CANIVEZ Lina CLOOSTERMANS Luca CICCIA Dimitra PENIDIS Didier SMEYERS	Yves HELLENDORF Nicolas VANDENHEMEL
CGSLB	Christian BOUGARD Aubry CLERDENT Bertrand JONCKERS Béatrice LEONARD	Eric DUBOIS Fabrice JARDON Bérenger TSINGOS
FGTB	Nicolas ALMAU Geoffrey GOBLET Sabine LIBERT Nathalie LIONNET	Morgane BODSON Sandra DELHAYE Thomas DI PANFILO Raphaël EMMANUELIDIS Maria GUTIERREZ Patrick REHAN Martine UGOLINI

Commission Action – Intégration sociale (AIS)

Dans le cadre de la réforme de la fonction consultative de 2017, des modalités spécifiques ont été adoptées concernant la fonction consultative des secteurs de l'intégration des personnes étrangères et de l'action sociale sensu stricto, confiée au secrétariat du CESE Wallonie. La Commission AIS a été élargie à deux sections "Action sociale" et "Intégration des personnes étrangères", composées d'experts associés émanant de ces secteurs ayant voix délibérative et qui enrichissent la réflexion des partenaires sociaux dans ces matières.

Section "Action sociale"			Section "Intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère"		
	Membres effectifs	Membres suppléants		Membres effectifs	Membres suppléants
AMA	Antoine FARCHAKH	Christine VANHESSEN	Carrefour des cultures	Richard SAKA SAPU	/
ARCA	Louise REMICHE	Mélissa LIBERT	CIEP	Vina NGUYEN	Benjamin LAURENT
CAIPS	Jean-Luc VRANCKEN		COPILI	Didier VAN DER MEEREN	Olga DOUNSKAÏA
Centres de service social	Grégory MICHEL		CRIPEL	Régis SIMON	
Centres de référence agréés en médiation de dettes		Fabienne JAMAIGNE	CRI Namur	Benoite DESSICY	
Fédération des CPAS	Arnaud WEGRIA	Frédéric TILQUIN	CRILUX		Nicolas CONTOR
Fédération des services sociaux	Jonathan de SCHAEZTEN	Stéphanie GRIBOMONT	CRI Verviers		Farid NAGUI
Observatoire du crédit et de l'endettement	Sabine THIBAUT		Fédération des CPAS	Emmanuelle DOYEN	Vinciane MASURELLE
RACYNES		Alexandre CARLIER	Fédération des services sociaux	Stéphanie GRIBOMONT	Bénédicte MACCATORY
Relais sociaux	Olivier HISSETTE	Arnaud JACQUINET	Interfédé CISP	Louise NILOLIC	Anne-Hélène LULLING
RWLP	Christine MAHY	Marie-Laure THIRY	SEFoP	François CHARLIER	Pierre EVRARD
UVCW	/	/			

Commission Action – Intégration sociale (AIS)

La Commission de l'Action et de l'Intégration sociale, des Services collectifs et de la Santé s'est réunie à 11 reprises durant l'année 2023, à savoir les 11 janvier, 24 janvier, 1^{er} mars, 5 avril, 3 mai, 7 juin, 5 juillet, 6 septembre, 4 octobre, 8 novembre et 6 décembre.

Parmi ces réunions, trois ont été organisées conjointement avec la Commission Emploi-Formation-Education (EFE) les 3 mai, 7 juin et 6 septembre. Les membres de la Commission EFE et du Conseil wallon de l'Egalité entre Hommes et Femmes qui le souhaitent, ont été conviés à la présentation du Plan wallon de lutte contre le racisme 2023-2026, devant la Commission AIS élargie aux Sections "Action Sociale" et "Intégration des personnes étrangères", ayant eu lieu le 5 juillet.

La Commission AIS s'est réunie en composition élargie aux Sections "Action Sociale" et "Intégration des personnes étrangères" les 1^{er} février, 1^{er} mars, 5 juillet, 30 août, 4 octobre, et 8 novembre. La Commission AIS s'est également réunie en composition élargie à la section "Action Sociale" les 29 mars et 5 avril.

Préparation d'avis

Au cours de l'année 2023, la Commission AIS a préparé les 29 avis suivants :

- Avis n°1522 adopté par le Bureau le 16 janvier sur le projet d'arrêté du Gouvernement wallon établissant le programme de médecine préventive "Tuberculose".
- Avis n°1523 adopté par le Bureau le 16 janvier sur le projet d'arrêté du Gouvernement wallon relatif aux prestations de prévention des maladies et de soutien en cas de crise sanitaire, des sociétés mutuellistes régionales wallonnes.
- Avis n°1525 adopté par le Bureau le 6 février sur l'avant-projet de décret relatif aux instances de l'Agence wallonne pour une vie de qualité (AViQ).
- Avis d'initiative n°1528 adopté par le Bureau le 20 février concernant la stratégie wallonne de sortie du sans-abrisme.
- Avis n°1530 adopté par le Bureau le 6 mars sur le projet d'arrêté du Gouvernement wallon relatif à la prise en charge de l'incontinence et de la nutrition au sein des maisons de repos et des maisons de repos et de soins.
- Avis n°1531 adopté par le Bureau le 6 mars sur le projet d'arrêté du Gouvernement wallon relatif au programme de médecine préventive Outbreak Support Team (OST).
- Avis n°1532 adopté par le Bureau le 20 mars sur le Rapport 2020-2021 du Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale, intitulé "Solidarité et pauvreté".
- Avis n°1535 adopté par le Bureau le 17 avril sur l'avant-projet de décret modifiant le décret du 10 octobre 2013 relatif à la prise en compte des personnes en situation de handicap.
- Avis n°1536 adopté par le Bureau le 17 avril sur l'avant-projet de décret modifiant le Code Wallon de l'Action Sociale et de la Santé en matière d'Insertion sociale.
- Avis n°1537 adopté par le Bureau le 17 avril sur l'avant-projet de décret relatif à l'accueil de jour des personnes en difficultés sociales.
- Avis n°1542 adopté par le Bureau le 5 juin sur le projet d'arrêté du Gouvernement wallon relatif à la démence et au financement dans les maisons de repos et maisons de repos et de soins.
- Avis n°1543 adopté par le Bureau le 19 juin sur le projet d'arrêté du Gouvernement wallon relatif à la promotion de la santé, en ce compris la prévention.
- Avis n°1544 adopté par le Bureau le 19 juin sur l'avant-projet de décret relatif au transfert des centres de formation adaptés et au renforcement de l'offre de formation pour les personnes en situation de handicap.
- Avis n°1545 adopté par le Bureau le 10 juillet sur le projet d'arrêté du Gouvernement wallon relatif au financement des entreprises de travail adapté (ETA).
- Avis n°1546 adopté par le Bureau le 25 août sur l'avant-projet de décret relatif aux centres de planning familial et fédérations de centres de planning familial.
- Avis n°1549 adopté par le Bureau le 11 septembre concernant la réforme des dispositions relatives à l'intégration des personnes étrangères.
- Avis n°1550 adopté par le Bureau le 11 septembre concernant la création du Conseil wallon du lutte contre le racisme.
- Avis n°1555 adopté par le Bureau le 25 septembre sur le projet d'arrêté du Gouvernement wallon relatif aux Centres de formation adaptés.
- Avis n°1556 adopté par le Bureau le 25 septembre sur l'avant-projet de décret modifiant le décret du 8 février 2018 relatif à la gestion et au paiement des prestations familiales.
- Avis n°1557 adopté par le Bureau le 25 septembre sur le projet d'arrêté du Gouvernement wallon relatif à l'allocation pour l'aide aux personnes âgées (APA).
- Avis n°1559 adopté par le Bureau le 9 octobre sur le projet d'arrêté du Gouvernement wallon relatif à la médecine préventive (programmes de dépistage du cancer).
- Avis n°1562 adopté par le Bureau le 13 novembre sur l'avant-projet de décret et le projet d'arrêté relatifs au plan de cohésion sociale.

Commission Action – Intégration sociale (AIS)

- Avis n°1566 adopté par le Bureau le 20 novembre sur l'avant-projet de décret relatif à l'accueil, à l'hébergement et à l'accompagnement des personnes en difficulté sociale.
- Avis n°1570 adopté par le Bureau le 27 novembre concernant le projet d'arrêté du Gouvernement wallon relatif au financement des infrastructures et des équipements des milieux d'accueil de la petite enfance.
- Avis n°1571 adopté par le Bureau le 4 décembre sur l'avant-projet de décret-programme portant des mesures diverses en matière d'emploi, de formation, d'économie, (...) et sur l'avant-projet de décret-programme portant des mesures diverses pour les matières réglées en vertu de l'article 138 de la Constitution.
- Avis n°1573 adopté par le Bureau le 11 décembre sur l'avant-projet d'arrêté du Gouvernement wallon modifiant certaines dispositions du Code réglementaire wallon de l'Action sociale et de la Santé, relatives à l'allocation pour l'aide aux personnes âgées (APA).
- Avis n°1574 adopté par le Bureau le 18 décembre sur le projet d'arrêté du Gouvernement wallon relatif au financement des entreprises de travail adapté (ETA).
- Avis n°1575 adopté par le Bureau le 18 décembre sur l'avant-projet de décret du Gouvernement wallon relatif au dispositif de lutte contre la maltraitance des aînés.
- Avis n°1576 adopté par le Bureau le 18 décembre concernant le projet d'arrêté du Gouvernement wallon relatif à la santé mentale.

Auditions d'experts et d'invités

- Le 29 mars :
 - Mme Camille DUPRIEZ, conseillère au sein de la Cellule Santé et Action sociale du Cabinet de la Ministre Christie MORREALE en collaboration avec les représentants du SPW-IAS,
 - Mme Isabelle BARTHOLOME et M. Pascal DE-GAILLIER, pour une présentation de l'avant-projet relatif à l'insertion sociale et de l'avant-projet de décret relatif à l'accueil de jour.
- Le 3 mai :
 - M. Pierre-Yves LAMBOTTE, conseiller au Cabinet de la Ministre Christie MORREALE pour une présentation du projet d'arrêté du Gouvernement wallon relatif à la démence et au financement des MR/MRS.
- Le 7 juin :
 - M. Serge CLOSSEN, conseiller au sein de la Cellule Action sociale du Cabinet de la Ministre Christie MORREALE pour une présentation du dossier sur l'avant-projet de décret visant le transfert des centres de formation adaptés de l'AViQ vers le FOREM et du dossier sur l'avant-projet d'arrêté relatif au financement des Entreprises de travail adapté (ETA).
- Le 5 juillet :
 - M. Benjamin BIERLAIRE, chef de Cabinet adjoint et Mme Thérèse LEGROS, coordinatrice de la Cellule Droits des Femmes et Égalité des chances, au sein du Cabinet de la Ministre Christie MORREALE pour une présentation du Plan wallon de lutte contre le racisme 2023-2026.
 - Mme Rosine HERLEMONT, conseillère à la Cellule Égalité des chances du Cabinet de la Ministre Christie MORREALE et M. Arnaud DRICOT, représentant du SPW IAS, pour une présentation de la réforme portant sur le parcours d'intégration.
- Le 4 octobre :
 - Mme Camille DUPRIEZ, conseillère au sein de la Cellule Santé et Action sociale du Cabinet de la Ministre Christie MORREALE et Mme Isabelle BARTHOLOME, représentante du SPW IAS, pour une présentation de la réforme des structures d'accueil, d'hébergement et d'accompagnement des personnes en difficultés sociales.
 - Mme Jonida SHALJANI, conseillère au sein de la Cellule Pouvoirs locaux du Cabinet du Ministre Christophe COLLIGNON, avec l'appui de Mme Catherine CAREME et M. Laurent VAN DRIESSCHE, représentants du SPW IAS, pour une présentation de la réforme Plan de cohésion sociale.
- Le 8 novembre :
 - M. Régis DOYEN, chef de Cabinet adjoint et de M. Gauthier PIRON, conseiller auprès de la Ministre Valérie DE BUE, avec l'appui de Mme Marie-Agnès LEBLANC, attachée au service en charge des infrastructures des crèches du SPW IAS, pour une présentation du projet d'arrêté sur le subventionnement des infrastructures et des équipements des milieux d'accueil.
- Le 6 décembre :
 - M. François LECLERCQ, conseiller au Cabinet de la Ministre Christie MORREALE, avec l'appui de M. Patrick COUPEZ (Direction juridique) et de M. Christophe BURET (Direction Soins de santé mentale) de l'AViQ, pour une présentation du projet d'arrêté d'exécution du décret relatif à la santé mentale et ses services actifs en Wallonie.
 - Mme Marina LIBERTIAUX, conseillère à la Cellule Santé du Cabinet de la Ministre Christie MORREALE pour une présentation de l'avant-projet de décret relatif à l'organisation de la première ligne d'accompagnement et de soins (PROXISANTE).

Commission Action – Intégration sociale (AIS)

Autres travaux

Dans le cadre des dossiers transversaux, la Commission AIS :

- a examiné le Rapport 2020-2021 du Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale, intitulé "Solidarité et pauvreté".
- a pris part à l'évaluation des instances de concertation intrafrancophone en matière de santé et d'aide aux personnes, dans le cadre du suivi transversal des réformes institutionnelles .
- a contribué à l'élaboration du Mémoire du CESE 2024-2029.
- a été tenue informée de l'état d'avancement des projets et des actions prioritaires du Plan de relance pour la Wallonie dans son champ de compétences.

Dans la foulée de l'avis d'initiative que le CESE avait rendu sur le Plan wallon de sortie de la pauvreté (avis n°1490 du 23 mai 2022), la Commission AIS élargie aux sections "Action Sociale" et "Intégration des personnes étrangères" s'est penchée sur la problématique du sans-abrisme en auditionnant divers experts, en vue de rédiger un avis d'initiative sur le sujet (avis n°1528 du 20 février sur la stratégie wallonne de sortie du sans-abrisme).

Commission Economie-Finance-Politiques industrielles (EFPI)

Présidence

Jean-Christophe DEHALU

Vice-Présidence

Michel MATHY

Secrétaires de Commission

Philippe BOVEROUX
Frédérique DEBRULE

Assistante administrative

Coralie RIGO

Membres

Experts

FWA	Bernard DECOCK Nicolas NELIS	
SNI	Florent DESCAMPS Frédéric GODART	
UCM	Tania LOULTCHEFF Virginie RICHIUSO Charly TCHINDA	David PISCICELLI Olivier VANDENABEELE
UNIPSO	Patrick DE BUCQUOIS Mathieu DE POORTER Elise LAY Anne-Laure MATAGNE Dominique VAN DE SYPE	Stéphane EMMANUELIDIS Michaël MERCHERS
UWE	Valérie DEBOIS Lisa LOMBARDI Olivier PAUWELS	Salim CHAMCHAM Carine LAMBERT Samuël SAELENS
CSC	Bénédicte CANIVEZ Antoine DEDRY Arnaud JONVILLE Jean-Marc URBAIN	Yves MILANTS Luc NORG Françoise RENARD Muriel RUOL François SANA Clarisse VAN TICHELEN
CGSLB	Christian BOUGARD Eugénie LEDOUX Béatrice LEONARD Bérenger TSINGOS Dominique VAES	Vicky HENDRICK Olivier LECOMTE
FGTB	Patrick LEBRUN Clarisse VALLES Michaël VENTURI	Olivier BONFOND Thomas DI PANFILO Laure HOMERIN Stéphane JAUMONET Marialise MAGNO Margot MAILLARD Olivier NYSEN Laurent PIRNAY Zoé RONGE Hillal SOR Joël THIRY
CANOPEA	Roland MOREAU	Arnaud COLLIGNON

Commission Economie-Finance-Politiques industrielles (EFPI)

La Commission Économie-Finance-Politiques industrielles s'est réunie à 11 reprises durant l'année 2023, à savoir les 23 janvier, 20 février, 20 mars, 17 avril, 26 juin, 30 août, 11 septembre, 16 octobre, 8 novembre, 13 novembre et 20 novembre.

Une réunion (30 août), organisée par le Pôle Energie, a été élargie aux membres du Pôle Environnement et de la Commission EFPI pour un point de l'ordre du jour.

Une autre réunion (8 novembre) a été organisée conjointement avec les Pôles Environnement et Energie.

Préparation d'avis

Au cours de l'année 2023, la Commission EFPI a préparé les avis suivants :

- Avis n°1520 adopté par le Bureau le 4 janvier sur le projet d'arrêté du Gouvernement wallon fixant les conditions d'octroi d'une aide relative à un projet stratégique d'internationalisation, sur le projet d'arrêté du Gouvernement wallon modifiant l'Arrêté du Gouvernement wallon du 9 juillet 2020 relatif au soutien à l'internationalisation des groupements d'entreprises, des chambres de commerce mixtes et de leurs membres et sur le projet d'arrêté du Gouvernement wallon modifiant l'Arrêté du Gouvernement wallon du 29 octobre 2015 concernant les aides à l'internationalisation des entreprises.
- Avis n°1529 adopté par le Bureau le 6 mars sur le projet d'arrêté du Gouvernement wallon relatif à l'agrément et au financement des agences de développement centre-ville.
- Avis n°1534 adopté par le Bureau le 3 avril sur l'avant-projet de décret portant création d'un

passerport pour les entreprises en Wallonie et sur l'avant-projet d'arrêté du Gouvernement wallon portant exécution de ce décret.

- Avis n°1540 adopté par le Bureau le 22 mai conjoint avec les Pôles Energie et Environnement sur l'avant-projet de décret neutralité carbone.
- Avis n°1547 adopté par le Bureau le 4 septembre sur l'avant-projet de décret modifiant le décret du 4 décembre 2003 relatif à la création de l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique.
- Avis n°1548 adopté par le Bureau le 4 septembre sur le projet d'arrêté du Gouvernement wallon concernant les aides à l'internationalisation des entreprises.
- Avis n°1568 adopté par le Bureau le 23 novembre sur la réforme des aides spécifiques pour la production d'énergie renouvelable et l'amélioration de l'efficacité énergétique (1^{ère} lecture) et l'avant-projet de décret modifiant le décret du 11 mars 2004 relatif aux incitants régionaux destinés à favoriser la protection de l'environnement et l'utilisation durable de l'énergie.
- Avis n°1569 adopté par le Bureau le 23 novembre sur l'avant-projet de décret apportant diverses modifications en matière de primes à l'investissement (1^{ère} lecture), sur les dispositions modifiant le décret du 11 mars 2004 relatif aux incitants régionaux en faveur des petites ou moyennes entreprises et sur les dispositions modifiant le décret du 11 mars 2004 relatif aux incitants régionaux en faveur des grandes entreprises.
- Avis n°1572 adopté par le Bureau le 4 décembre sur l'avant-projet de décret modifiant le décret du 18 janvier 2007 relatif au soutien et au développement des réseaux d'entreprises ou clusters (1^{ère} lecture) et sur l'avant-projet d'arrêté du Gouvernement wallon portant application de ce décret.

Auditions d'experts et d'invités

- Le 23 janvier :
 - M. Marcus DEJARDIN, professeur à l'UNamur et l'UCLouvain, pour une présentation du rapport du Conseil National de la Productivité 2022.
- Le 20 mars :
 - M. Olivier VANDERIJST, président du Comité de Direction de Wallonie Entreprendre, en vue de la préparation du Mémoire 2024-2029.
- Le 30 août :
 - Mme Noémie DETIENNE, collaboratrice du Ministre Philippe HENRY, pour une présentation du projet d'arrêté relatif aux conventions carbone.
- Le 8 novembre :
 - Mme Noémie DETIENNE, collaboratrice du Ministre Philippe HENRY, pour une présentation de l'avant-projet de décret et projet d'arrêté du Gouvernement wallon sur le système européen d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre et sur la transposition des directives 2023/959 et 2023/958.

Commission Economie-Finance-Politiques industrielles (EFPI)

Autres travaux

La Commission EFPI a contribué à l'élaboration du Mémoire 2024-2029 du CESE Wallonie.

La Commission s'est par ailleurs penchée sur la question de la réforme institutionnelle ; en cas de 7^{ème} réforme, elle a convenu de retenir pour thème la fiscalité immobilière et plus particulièrement la question de l'équité en matière de précompte immobilier.

Enfin, elle a assisté à la présentation, par le Bureau du Plan, de son rapport sur les enjeux démographiques dans les différentes régions du pays.

Commission Emploi-Formation-Education (EFE)

Présidence

Isabelle MEERHAEGHE

Vice-Présidence

Sabine LIBERT

Secrétaires de Commission

Bernard JOCKIN

Véronique KAISER

Assistante administrative

Martine DRIESSEN

Membres

Experts

FWA	Olivier DEVALCKENEER Mary DOMBRET	Aurélie NOIRET
SNI	Florent DESCAMPS Frédéric GODART	
UCM	David PISCICELLI	
UNIPSO	Frédéric CLERBAUX Dominique VAN DE SYPE Sophie VASSEN	Stéphane EMMANUELIDIS Pierre MALAISE
UWE	Laura BELTRAME Laetitia DUFRANE Edouard FRANCO Florie THOMAS	Rose-May DELRUE Gauthier DE VOS Arnaud LE GRELLE
CSC	Alain BODSON André BRULL Nicolas VANDENHEMEL	Hélène CHEVALIER Luca CICCIA Régine FOURNY Anh Thuong HUYNH Jean-Benoît MAISIN Luc NORG Marc SCIUS
CGSLB	Christian BOUGARD Inès DUBOIS Béatrice LEONARD Dominique VAES	Jean-François GHYS
FGTB	Renaud BIERLAIRE Olivier BOUILLON	Morgane BODSON Roméo BORDENGA Thomas DI PANFILO Sébastien DUPANLOUP Laure HOMERIN Isabelle MICHEL Agnès RAMAEKERS Maxime ROLAND Patrick REHAN Jérôme THIRY
Réseau IDées	Damien REVERS Véronique RASQUINET	

Commission Emploi-Formation-Education (EFE)

La Commission de l'Emploi, de la Formation et de l'Éducation (EFE) s'est réunie à 15 reprises durant l'année 2023 : en présentiel les 18 janvier, 15 mars, 21 juin, 20 septembre, 15 novembre et en visioconférence les 15 février, 19 avril, 3 mai, 7 juin, 5 juillet, 30 août, 6 septembre, 4 octobre, 30 novembre et 6 décembre.

La réunion du 6 septembre s'est déroulée en partie conjointement avec la Commission AIS. De plus, les membres d'autres instances ont été invités à assister à certaines présentations :

- le 18 janvier, les membres des Commissions d'agrément Chèques et CEP, pour la présentation par le FOREM des rapports d'exécution des dispositifs Chèques-formation, Congé éducation payé et Crédit-adaptation ;
- le 15 mars, les membres du Bureau ainsi des représentants des Instances Bassin EFE, pour la présentation de l'"Etat des lieux pour un renforcement transversal de l'enseignement qualifiant et de la formation professionnelle, en particulier de l'alternance" ;
- le 6 septembre, les membres du Conseil wallon de l'économie sociale, pour la présentation de la réforme des dispositifs "articles 60 et 61" par le Cabinet de la Ministre Christie MORREALE.

Plusieurs groupes de travail internes ou externes au CESE dédiés à des thématiques spécifiques, notamment dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de relance (GT Alternance, GT Tutorat, GT Incitants financiers), ont également poursuivi leurs travaux.

En outre, le secrétariat de la Commission a participé à plusieurs réunions du GPS-W, le cas échéant en présence du Cabinet de la Ministre Christie MORREALE, consacrées notamment à la réforme du PFI et à la réforme des incitants financiers à la formation des travailleurs.

Préparation d'avis

Au cours de l'année 2023, la Commission EFE a préparé les avis suivants :

- Avis n°1527 adopté par le Bureau le 20 février sur le rapport de l'OCDE "Améliorer le financement des partenariats pour les parcours de renforcement des compétences en Wallonie – Un contrat de formation pour les parcours intégrés".
- Avis n°1538 adopté par le Bureau le 8 mai sur l'avant-projet de décret portant assentiment à l'accord de coopération modifiant l'accord de coopération relatif à l'équipement mis à disposition dans le cadre de la refondation de l'enseignement qualifiant et à la collaboration entre les centres de technologies avancées et les centres de compétence.
- Avis n°1539 adopté par le Bureau le 8 mai sur l'avant-projet de décret modifiant le décret du 4 avril 2019 relatif à la formation professionnelle individuelle.
- Avis n°1551 adopté par le Bureau le 11 septembre sur le projet d'arrêté relatif aux Missions régionales pour l'emploi (MIRE).
- Avis n°1552 adopté par le Bureau le 11 septembre sur l'avant-projet d'arrêté visant à réformer le financement des entreprises de titres-services et encadrant le coût des titres-services pour les utilisateurs.
- Avis n°1553 adopté par le Bureau le 11 septembre sur l'avant-projet d'arrêté portant exécution du décret relatif aux Agences-conseil en économie sociale.
- Avis n°1554 adopté par le Bureau le 11 septembre sur l'avant-projet d'arrêté relatif à l'admission au travail de travailleurs étrangers.
- Avis n°1560 adopté par le Bureau le 9 octobre sur les avant-projets de décret instaurant des tests de situation dans les politiques de l'emploi et de la formation.

- Avis n°1561 adopté par le Bureau le 9 octobre sur l'avant-projet de décret relatif au Chèque-formation et au Crédit-adaptation et l'avant-projet de décret réformant le Congé-éducation payé (...).
- Avis n°1564 adopté par le Bureau le 20 novembre sur les avant-projets de décret portant assentiment à l'accord de coopération entre la Communauté flamande, la Région flamande et la Région wallonne pour l'échange d'informations sur le marché du travail et la promotion de la mobilité interrégionale des chercheurs d'emploi.
- Avis n°1565 adopté par le Bureau le 20 novembre sur l'avant-projet d'arrêté portant diverses modifications à l'arrêté du 21 juin 2007 portant exécution du décret du 14 décembre 2006 relatif à l'agrément et au subventionnement des initiatives de développement de l'emploi dans le secteur des services de proximité à finalité sociale, en abrégé : I.D.E.S.S.

Conjointement avec la Commission AIS, la Commission a préparé les avis suivants :

- Avis n°1544 adopté par le Bureau le 19 juin sur l'avant-projet de décret relatif au transfert des centres de formation adaptés et au renforcement de l'offre de formation pour les personnes en situation de handicap.
- Avis n°1555 adopté par le Bureau le 25 septembre sur le projet d'arrêté du Gouvernement wallon relatif au transfert des Centres de formation et d'insertion socio-professionnelle adaptés.
- Avis n°1558 adopté par le Bureau le 25 septembre sur l'avant-projet de décret relatif à l'octroi de subventions aux centres publics d'action sociale dans le cadre de la mise à l'emploi des bénéficiaires du droit à l'intégration sociale ou d'aide sociale équivalente.

Commission Emploi-Formation-Education (EFE)

Conjointement avec d'autres instances, la Commission a également contribué à l'avis transversal suivant :

- Avis n°1571 adopté par le Bureau le 4 décembre sur l'avant-projet de décret-programme portant des mesures diverses en matière d'emploi, de formation, d'économie, (...) et sur l'avant-projet de décret-programme portant des mesures diverses pour les matières réglées en vertu de l'article 138 de la Constitution.

À la suite des réunions du GPS-W ou des groupes de travail précités, les contributions suivantes ont également été adoptées par les interlocuteurs sociaux :

- Contribution intermédiaire des interlocuteurs sociaux au groupe de travail Tutorat du Gouvernement wallon dans le cadre du projet 8 du Plan de relance de la Wallonie, adoptée le 18 janvier 2023.
- Remarques des interlocuteurs sociaux sur le projet de Note au Gouvernement wallon relative aux actions prioritaires 2023 en vue d'un renforcement transversal de l'enseignement qualifiant et de la formation professionnelle (et en particulier, de l'alternance), adoptées le 23 janvier 2023.
- Propositions des interlocuteurs sociaux concernant les lignes méthodologiques pour les travaux relatifs à la réforme de la formation en alternance, adoptées le 23 janvier 2023.
- Premières réactions des interlocuteurs sociaux sur le projet de réforme des incitants financiers à la formation des travailleurs, adoptées le 17 avril 2023.

Auditions d'experts et d'invités

Au cours de l'année 2023, dans le cadre de l'instruction des dossiers traités, la Commission EFE a entendu les personnes suivantes :

- Le 18 janvier :
 - MM. Claude FREDERICKX, Sébastien LEMAITRE et Maxime DE GROOTE, et Mme Pauline LEYMAN, représentant le FOREM, pour la présentation des rapports annuels d'exécution des dispositifs Chèques-formation, Congé éducation payé et Crédit-adaptation.
- Le 15 mars :
 - M. Etienne DENOEL de l'ASBL "Agir pour l'Enseignement" pour la présentation de l'"Etat des lieux pour un renforcement transversal de l'enseignement qualifiant et de la formation professionnelle, en particulier de l'alternance".
- Le 19 avril :
 - Mme Céline MARCHAL, représentante du Cabinet de la Ministre Christie MORREALE, pour la présentation de l'avant-projet de décret modifiant le décret du 4 avril 2019 relatif à la formation professionnelle individuelle.
- Le 5 juillet :
 - Mme Duygu CELIK, représentante du Cabinet de la Ministre Christie MORREALE, pour la présentation de l'avant-projet d'arrêté du Gouvernement wallon relatif aux Missions régionales pour l'emploi (MIRE).
- Le 6 septembre :
 - Mme Duygu CELIK, représentante du Cabinet de la Ministre Christie MORREALE, pour la présentation de la réforme du dispositif Articles 60-61.

- Le 4 octobre :
 - M. Pierre BONJEAN, représentant du Cabinet de la Ministre Christie MORREALE, pour la présentation des avant-projets de décret instaurant des tests de situation dans les politiques de l'emploi et de la formation.

Autres travaux

La Commission a assuré le suivi de divers autres dossiers, tels que les intentions de réforme des Agences locales pour l'Emploi ou la création d'une agence Qualité au sein de FormaForm.

Elle a contribué à l'élaboration du Mémoire 2024-2029 du CESE Wallonie.

Commission spéciale Germanophone

Présidence

-

Vice-Présidence

Volker KLINGES

Secrétaire de Commission

Dominique ROSENGARTEN

Assistante administrative

-

Membres

FWA	André LEDUR
UCM	Eric CHAVET
UNIPSO	Dominique VAN DE SYPE
UWE	Astrid CONVENTS Volker KLINGES Ewald PLUMANN Erich THÖNNES
CSC	Viviane LEFFIN Thomas TYCHON
CGSLB	Christophe LIBERT
FGTB	Laurie VAN ISACKER Danny LASCHET

Durant l'année 2023, la Commission spéciale germanophone¹ s'est réunie à 4 reprises.

Les réunions de la Commission spéciale ont notamment été consacrées :

- au dispositif de formation en alternance en Fédération Wallonie-Bruxelles et à la formation en milieu professionnel en Wallonie ;
- à la procédure de sélection des parcs nationaux de Wallonie ;
- aux réflexions en marge d'une évaluation de la fonction consultative ;
- à l'adaptation des réseaux électriques à la transition énergétique ;
- aux aides à l'investissement pour les entreprises.

La Commission spéciale germanophone a également abordé d'autres thèmes en réunion, notamment en lien avec l'actualité et les avis rendus par le CESE Wallonie et les Pôles : les conventions carbone, le transport et le stockage du CO₂, le développement éolien en zone de loisirs, la Stratégie Biodiversité 360°, le projet de réforme de la Loi sur la conservation de la nature, les accords de coopération sur la mobilité des demandeurs d'emploi, l'évolution des clusters, l'usage des langues en matière de délinquance environnementale, etc.

Préparation d'avis

En 2023, la Commission spéciale n'a pas rendu d'avis.

Auditions d'experts et d'invités

Dans le cadre de ses travaux, la Commission spéciale reçoit des invités venus éclairer les membres soit sur une question d'actualité, soit sur l'un ou l'autre dossier à l'ordre du jour. En 2023, la Commission spéciale a entendu :

- Mme Véronique KAISER, secrétaire de la Commission EFE, concernant divers avis du CESE Wallonie sur la formation en alternance.
- M. Roger MERGELSBERG, directeur de réseau chez Ores, concernant les particularités du réseau électriques dans l'Est de la Belgique.
- M. Olivier FLOHIMONT, Secrétaire général adjoint du CESE Wallonie, concernant divers sujets et réflexions en cours au CESE Wallonie.

Autres travaux

La Commission est par ailleurs régulièrement informée des travaux en cours et susceptibles de l'intéresser au sein du CESE Wallonie.

La Commission spéciale a également contribué à l'élaboration du Mémoire 2024-2029 du CESE Wallonie.

¹ Sonderausschuss für die besonderen Belange des deutschsprachigen Gebiets

Assemblée des Instances bassin EFE

Présidence

Eric BUYSENS

Vice-Présidence

Florie THOMAS

Secrétaires de Commission

Bernard JOCKIN

Véronique KAISER

Julie MILLAN (Brupartners)

Gersende CHARPENTIER (Brupartners)

Assistante administrative

Martine DRIESSEN

Membres

Invités

CSC	Léon DETROUX Isabelle MEERHAEGBE	
FGTB	Eric BUYSENS Sabine LIBERT	
UWE	Florie THOMAS	
UCM	David PISCICELLI	
BECI	Laurent SCHILTZ	
BRUXEO	Bruno GERARD	
Présidents des IBEFE	Renaud BIERLAIRE (IBEFE – Hainaut Sud) Alain BODSON (IBEFE – Verviers) Philippe DELFOSSE (IBEFE – Wallonie Picarde) Vincenzo MARAGLIANO (IBEFE – Hainaut Centre) Laurent SCHILTZ (IBEFE – Bruxelles) Gilles SEVERIN (IBEFE – Luxembourg) Jacques SPELKENS (IBEFE – Brabant wallon) Fabienne TINANT (IBEFE – Namur) Benjamin WERY (IBEFE – Liège) Françoise WIBRIN (IBEFE – Huy-Waremme)	
Représentants des Cabinets ministériels	Stephan SAIVE (Ministre Bernard CLERFAYT) Laetitia VANCAUWENBERGH (Ministre Valérie GLATIGNY) Yza BELKALEM (Ministre Caroline DESIR) Corinne STEPHENNE (Ministre Willy BORSUS) Françoise PAQUES (Ministre Christie MORREALE)	
FOREM		Jean-François SPELEERS Amélie COLLE
BRUXELLES-FORMATION		Olivia P'TITO Jocelyne PIRDAS
DGEO		Béatrice ALLARD Florence MARCELLI
IWEPS		<i>Mandat vacant</i>
IBSA		Xavier DEHAIBE Morgane VAN LAETHEM
Coordinateurs IBEFE		Fabrice DEBRUYN Audrey GRANDJEAN
OFFA		Alain GOREUX Michel URBAIN
Observatoire du qualifiant		Ludovic LIVEYNS
Ministre-Président de la FWB		David LAHAYE Jean-Christophe PANNAYE

Assemblée des Instances bassin EFE

Travaux

Instituée par l'accord de coopération du 20 mars 2014 entre la Communauté française, la Région wallonne et la Cocof relatif à la mise en œuvre des bassins Enseignement qualifiant – Formation – Emploi, l'Assemblée des Instances bassin EFE a pour mission principale d'assurer la coordination et la cohérence dans la réalisation des missions confiées aux dix Instances bassin. L'Assemblée est également un lieu d'échange essentiel entre les Instances et les représentants des différents Ministres concernés visant à apporter des réponses aux problèmes et difficultés rencontrés par les Instances dans l'exercice de leurs missions et à adapter leurs actions aux attentes des Gouvernements.

L'Assemblée des Instances bassin EFE s'est réunie à quatre reprises durant l'année 2023, à savoir les 17 avril, 26 juin et 11 décembre en visioconférence ainsi que le 22 septembre en présentiel.

Deux réunions spéciales consacrées à la réforme de la formation en alternance et à la gouvernance de l'enseignement qualifiant ont également été organisées, respectivement le 15 mars et le 12 juin.

Au cours de l'année 2023, deux thématiques principales ont été particulièrement suivies par l'Assemblée.

Tout d'abord, la réforme de la formation en alternance inscrite dans les Déclarations de politique régionale 2019-2024 et communautaire ainsi que dans le Plan de relance de la Wallonie sur base d'un "Etat des lieux pour un renforcement transversal de l'enseignement qualifiant et de la formation professionnelle, et en particulier de l'alternance" réalisé par l'asbl Agir pour l'Enseignement (A.P.E.).

S'agissant d'une thématique prioritaire pour les IBEFE, celles-ci ont contribué à cet état des lieux par la fourniture des résultats d'une vaste enquête "L'alternance dans tous ses états" réalisée en partenariat avec l'OFFA.

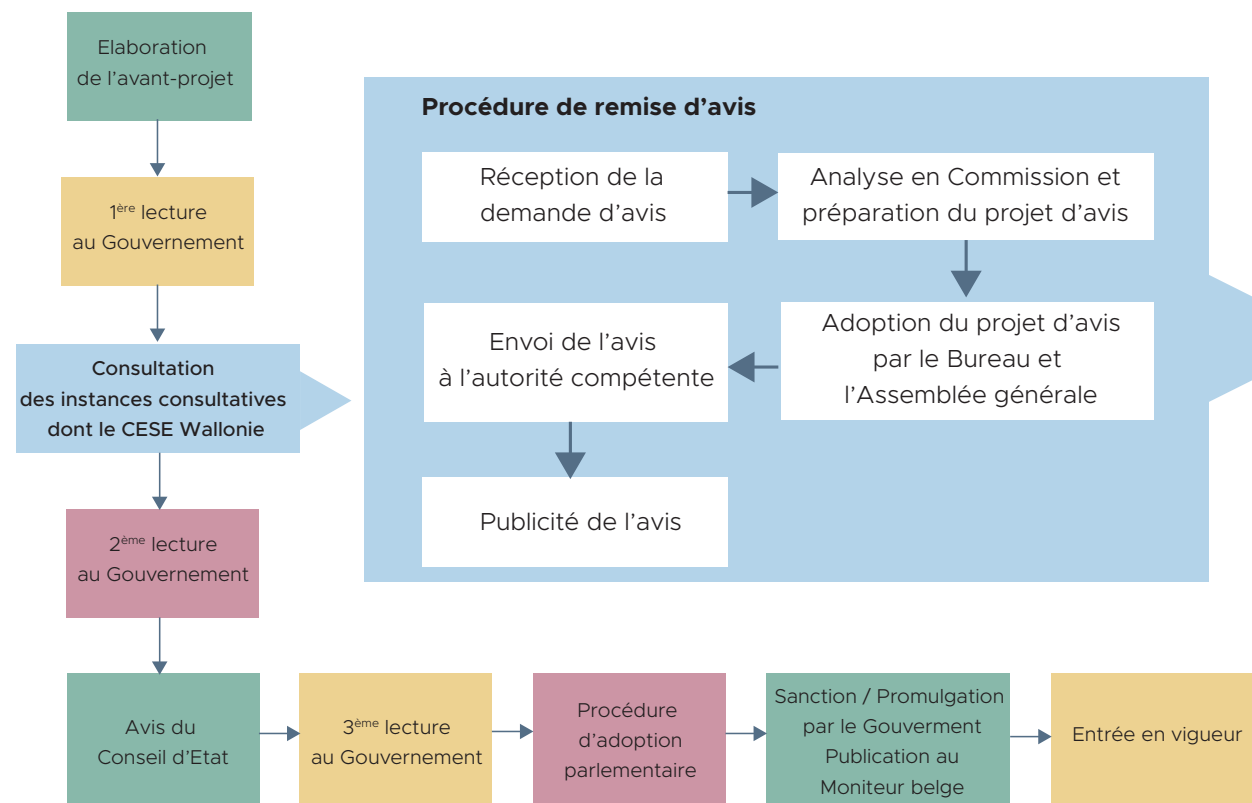
La présentation de l'Etat des lieux a eu lieu le 15 mars 2023 lors d'une séance conjointe organisée à l'attention des interlocuteurs sociaux wallons et des membres de l'Assemblée des IBEFE, élargie aux équipes des Instances. Le sujet a continué à être traité au cours des réunions suivantes, à travers d'une part, la réaction des Instances bassin au diagnostic posé par l'asbl A.P.E et, d'autre part, une note visant le développement d'actions en faveur de l'alternance dans les différents territoires.

Ensuite, dans le cadre du Pacte pour un enseignement d'excellence, la nouvelle gouvernance de l'offre d'options pour l'enseignement qualifiant, qui impacte directement une des missions principales des IBEFE ainsi que leurs Chambres Enseignement. Ce nouveau décret a fait l'objet d'une présentation par M. Frédéric DELCOR, Secrétaire général du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles et ses collaborateurs lors d'une réunion spéciale de l'Assemblée élargie aux équipes des Instances, le 12 juin 2023. Ce travail a été poursuivi ensuite par une note de réactions des IBEFE et la mise en place d'un groupe de travail OQMT/IBEFE pour assurer la mise en œuvre de ce décret et les meilleures articulations possibles entre les travaux réalisés par la FWB et les IBEFE en matière pilotage de l'offre d'enseignement qualifiant.

Outre ces deux thématiques, ont été abordés au cours des réunions de l'année 2023 : les différents projets développés par les IBEFE en inter-bassins (Orientation, Plan d'inclusion numérique, Rencontres sectorielles), la participation des IBEFE au Comité de concertation Enseignement-Formation, le cadastre des parcours éducatifs et post-éducatifs, les Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée (TZLCD), le Service Francophone des Métiers et des Qualifications (SFMQ), les rapports d'activités des IBEFE et de l'Assemblée ainsi que le Mémoire des IBEFE à l'attention des prochains Gouvernements.

Avis

Procédure d'adoption d'un décret



Les avis du CESE Wallonie sont disponibles sur www.cesewallonie.be.

Le CESE Wallonie remet des avis, soit parce qu'il a été consulté par le Gouvernement ou l'un de ses Ministres, soit d'initiative. Ces avis peuvent porter sur un avant-projet de décret ou d'arrêté, ou sur tout autre document ayant une incidence sur la Wallonie. Ils peuvent être adressés au Gouvernement wallon, mais aussi à d'autres niveaux de pouvoir. Ils interviennent généralement entre la première et la deuxième lectures des projets de texte.

La demande d'avis parvient au CESE Wallonie. Le Secrétariat général la soumet au Bureau, qui la transmet ensuite à la Commission concernée. Après examen au sein de la Commission avec l'appui des Secrétaires de Commission, un projet d'avis est adopté par le Bureau, qui est ensuite ratifié par l'Assemblée générale. Pour des dossiers transversaux, des réunions conjointes de plusieurs instances sont organisées, de manière à rendre un avis global. Si, dans la plupart des cas, l'avis est unanime, il arrive que les positions des organisations soient divergentes. Dans ce cas, celles-ci sont mentionnées dans l'avis.

Une fois adopté, l'avis est envoyé au Gouvernement wallon (ou à toute autre instance ayant demandé l'avis du CESE Wallonie). Celui-ci décide de tenir compte ou non des remarques du Conseil dans la rédaction finale du projet de décret ou d'arrêté.

Un suivi des avis est assuré par les Secrétariats suite aux deuxième et troisième lectures des projets de texte.

Avis

56 avis ont été adoptés par le CESE Wallonie en 2023

Date	N°	Avis
04/01/2023	1520	Projet d'Arrêté du Gouvernement wallon fixant les conditions d'octroi d'une aide relative à un projet stratégique d'internationalisation Projet d'Arrêté du Gouvernement wallon modifiant l'Arrêté du Gouvernement wallon du 9 juillet 2020 relatif au soutien à l'internationalisation des groupements d'entreprises, des chambres de commerce mixtes et de leurs membres Projet d'Arrêté du Gouvernement wallon modifiant l'Arrêté du Gouvernement wallon du 29 octobre 2015 concernant les aides à l'internationalisation des entreprises
11/01/2023	1521	Avant-projet de décret portant réforme du Code wallon du Tourisme
16/01/2023	1522	Projet d'arrêté du Gouvernement wallon établissant le programme de médecine préventive "Tuberculose"
16/01/2023	1523	Projet d'arrêté du Gouvernement wallon relatif aux prestations de prévention des maladies et de soutien en cas de crise sanitaire, des sociétés mutuellistes régionales wallonnes
06/02/2023	1524	Plan Air Climat Energie à l'horizon 2030 – PACE 2030
06/02/2023	1525	Avant-projet de décret relatif aux instances de l'Agence wallonne pour une vie de qualité (AViQ)
06/02/2023	1526	Révision du Plan national énergie-climat 2030 (PNEC)
20/02/2023	1527	Rapport de l'OCDE "Améliorer le financement des partenariats pour les parcours de renforcement des compétences en Wallonie – Un contrat de formation pour les parcours intégrés"
20/02/2023	1528	Stratégie wallonne de sortie du sans-abrisme (avis d'initiative)
06/03/2023	1529	Projet d'arrêté du Gouvernement wallon relatif à l'agrément et au financement des agences de développement centre-ville
06/03/2023	1530	Projet d'arrêté du Gouvernement wallon relatif à la prise en charge de l'incontinence et de la nutrition au sein des maisons de repos et des maisons de repos et de soins
06/03/2023	1531	Projet d'arrêté du Gouvernement wallon relatif au programme de médecine préventive Outbreak Support Team (OST)
20/03/2023	1532	Rapport 2020-2021 du Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale, intitulé "Solidarité et pauvreté"
23/03/2023	1533	La rénovation du parc locatif résidentiel et du parc de copropriétés (avis commun des Conseils économiques et sociaux)
03/04/2023	1534	Avant-projet de décret portant création d'un passeport pour les entreprises en Wallonie Avant-projet d'arrêté du Gouvernement wallon portant exécution du décret portant création d'un Passeport Entreprise pour les entreprises en Région wallonne
17/04/2024	1535	Avant-projet de décret modifiant le décret du 10 octobre 2013 relatif à la prise en compte des personnes en situation de handicap
17/04/2024	1536	Avant-projet de décret modifiant le Code Wallon de l'Action Sociale et de la Santé en matière d'Insertion sociale
17/04/2024	1537	Avant-projet de décret relatif à l'accueil de jour des personnes en difficultés sociales

Avis

Date	N°	Avis
08/05/2023	1538	Avant-projet de décret portant assentiment à l'accord de coopération modifiant l'accord de coopération relatif à l'équipement mis à disposition dans le cadre de la refondation de l'enseignement qualifiant et à la collaboration entre les centres de technologies avancées et les centres de compétence
08/05/2023	1539	Avant-projet de décret modifiant le décret du 4 avril 2019 relatif à la formation professionnelle individuelle
22/05/2023	1540	Avant-projet de décret neutralité carbone
05/06/2023	1541	Avant-projet de décret modifiant divers décrets relatifs à l'environnement (1 ^{ère} lecture)
05/06/2023	1542	Projet d'arrêté du Gouvernement wallon relatif à la démence et au financement dans les maisons de repos et maisons de repos et de soins
19/06/2023	1543	Projet d'arrêté du Gouvernement wallon relatif à la promotion de la santé, en ce compris la prévention
19/06/2023	1544	Avant-projet de décret relatif au transfert des centres de formation adaptés et au renforcement de l'offre de formation pour les personnes en situation de handicap
10/07/2023	1545	Projet d'arrêté du Gouvernement wallon relatif au financement des entreprises de travail adapté (ETA)
25/08/2023	1546	Avis sur l'avant-projet de décret relatif aux centres de planning familial et fédérations de centres de planning familial
04/09/2023	1547	Avant-projet de décret modifiant le décret du 4 décembre 2003 relatif à la création de l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique
04/09/2023	1548	Projet d'arrêté du Gouvernement wallon concernant les aides à l'internationalisation des entreprises
11/09/2023	1549	Réforme des dispositions relatives à l'intégration des personnes étrangères
11/09/2023	1550	Création du Conseil wallon du lutte contre le racisme
11/09/2023	1551	Projet d'arrêté relatif aux Missions régionales pour l'emploi
11/09/2023	1552	Avant-projet d'arrêté visant à réformer le financement des entreprises de titres-services et encadrant le coût des titres-services pour les utilisateurs
11/09/2023	1553	Avant-projet d'arrêté portant exécution du décret relatif aux Agences-conseil en économie sociale
11/09/2023	1554	Avant-projet d'arrêté relatif à l'admission au travail de travailleurs étrangers
25/09/2023	1555	Projet d'arrêté du Gouvernement wallon relatif au transfert des Centres de formation et d'insertion socio-professionnelle adaptés
25/09/2023	1556	Avant-projet de décret modifiant le décret du 8 février 2018 relatif à la gestion et au paiement des prestations familiales
25/09/2023	1557	Projet d'arrêté du Gouvernement wallon relatif à l'allocation pour l'aide aux personnes âgées (APA)
25/09/2023	1558	Avant-projet de décret relatif à l'octroi de subventions aux centres publics d'action sociale dans le cadre de la mise à l'emploi des bénéficiaires du droit à l'intégration sociale ou d'aide sociale équivalente (Réforme du dispositif "articles 60 et 61")
09/10/2023	1559	Projet d'arrêté du Gouvernement wallon relatif à la médecine préventive (programmes de dépistage du cancer)
09/10/2023	1560	Avant-projets de décret instaurant des tests de situation dans les politiques de l'emploi et de la formation

Avis

Date	N°	Avis
09/10/2023	1561	Avant-projet de décret relatif au Chèque-formation et au Crédit-Adaptation et l'avant-projet de décret réformant le congé-éducation payé (...)
13/11/2023	1562	Avant-projet de décret et le projet d'arrêté relatifs au Plan de cohésion sociale
20/11/2023	1564	Avant-projets de décret portant assentiment à l'accord de coopération entre la Communauté flamande, la Région flamande et la Région wallonne pour l'échange d'informations sur le marché du travail et la promotion de la mobilité interrégionale des chercheurs d'emploi
20/11/2023	1565	Avant-projet d'arrêté portant diverses modifications à l'arrêté du 21 juin 2007 portant exécution du décret du 14 décembre 2006 relatif à l'agrément et au subventionnement des initiatives de développement de l'emploi dans le secteur des services de proximité à finalité sociale, en abrégé: "I.D.E.S.S."
20/11/2023	1566	Avant-projet de décret relatif à l'accueil, à l'hébergement et à l'accompagnement des personnes en difficulté sociale
16/11/2023	1567	Avant-projet de décret modifiant le décret du 10 novembre 2004 instaurant un système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre, créant un Fonds wallon Kyoto et relatif aux mécanismes de flexibilité du Protocole de Kyoto, en vue de transposer partiellement les directives (UE) 2023/959 et 2023/958 du Parlement européen et du Conseil du 10 mai 2023 Projet d'arrêté du Gouvernement wallon modifiant diverses dispositions relatives au système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre, en vue de transposer partiellement les directives (UE) 2023/959 et 2023/958 du Parlement européen et du Conseil du 10 mai 2023
23/11/2023	1568	Réforme des aides spécifiques pour la production d'énergie renouvelable et l'amélioration de l'efficacité énergétique (1 ^{ère} lecture) Avant-projet de décret modifiant le décret du 11 mars 2004 relatif aux incitants régionaux destinés à favoriser la protection de l'environnement et l'utilisation durable de l'énergie.
23/11/2023	1569	Avant-projet de décret apportant diverses modifications en matière de primes à l'investissement (1 ^{ère} lecture) Dispositions modifiant le décret du 11 mars 2004 relatif aux incitants régionaux en faveur des petites ou moyennes entreprises Dispositions modifiant le décret du 11 mars 2004 relatif aux incitants régionaux en faveur des grandes entreprises.
27/11/2023	1570	Projet d'arrêté du Gouvernement wallon relatif au financement des infrastructures et des équipements des milieux d'accueil de la petite enfance
04/12/2023	1571	Avant-projet de décret-programme portant des mesures diverses en matière d'emploi, de formation, d'économie, (...) et sur l'avant-projet de décret-programme portant des mesures diverses pour les matières réglées en vertu de l'article 138 de la Constitution
04/12/2023	1572	Avant-projet de décret modifiant le décret du 18 janvier 2007 relatif au soutien et au développement des réseaux d'entreprises ou clusters (1 ^{ère} lecture) Avant-projet d'arrêté du Gouvernement wallon portant application du décret du 18 janvier 2007 relatif au soutien et au développement des réseaux d'entreprises ou clusters (1 ^{ère} lecture)
11/12/2023	1573	Avant-projet d'arrêté du Gouvernement wallon modifiant certaines dispositions du Code réglementaire wallon de l'Action sociale et de la Santé, relatives à l'allocation pour l'aide aux personnes âgées (APA)
18/12/2023	1574	Projet d'arrêté du Gouvernement wallon relatif au financement des entreprises de travail adapté (ETA)
18/12/2023	1575	Avant-projet de décret du Gouvernement wallon relatif au dispositif de lutte contre la maltraitance des aînés
18/12/2023	1576	Projet d'arrêté du Gouvernement wallon relatif à la santé mentale

Pôles thématiques

Le CESE Wallonie assure le secrétariat de 7 Pôles thématiques.

- Pôle Aménagement du territoire
- Pôle Energie
- Pôle Environnement
- Pôle Logement
- Pôle Mobilité
- Pôle Politique scientifique
- Pôle Ruralité

Les Pôles sont composés de membres issus des organisations représentatives des employeurs, des travailleurs, des associations environnementales ainsi que de représentants d'autres organisations qui apportent leur expertise dans les domaines traités (associations professionnelles, monde associatif, universités et hautes écoles, administration et organismes publics, pouvoirs locaux, consommateurs, ...).

Le secrétariat des Pôles est assuré par le personnel du CESE Wallonie. Les secrétaires de Commission organisent les réunions et les auditions, préparent les dossiers, rédigent les projets d'avis sur base des positions exprimées par les membres, rédigent les comptes-rendus, ... Les assistantes administratives complètent l'équipe et permettent, grâce à leur appui technique, la bonne organisation des travaux.

Les noms des Présidents et Vice-Présidents sont indiqués ainsi que ceux de secrétaires de Commission et des assistantes administratives (situation au 31/12/2023).

Le rapport d'activité du CESE Wallonie présente une synthèse des travaux menés en 2023 au sein des Pôles thématiques : les réunions organisées, les avis rendus, les auditions, les autres travaux et réflexions.

Chaque Pôle thématique rédige son propre rapport d'activité, plus détaillé, et disponible sur le site du CESE Wallonie.

Enfin, les avis rendus par les Pôles sont également disponibles sur le site internet du CESE Wallonie.

**Pour connaître les références
légales, missions et
composition des Pôles,
consultez la page du Pôle
concerné sur
www.cesewallonie.be**

Pôle Aménagement du territoire

Le Pôle Aménagement du territoire est l'organe régional qui exerce une compétence consultative générale en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme en Wallonie.

Présidence

Samüel SAELENS

Vice-Présidence

Thibaut CEDER

Pierre-Hugues CHARLIER

Secrétaires de Commission

Benoît BRASSINE

Anne-Catherine KLINKENBERG

Ingrid LUTTERI

Cynthia RAGOEN

Assistante administrative

Mireille BEGON

Réunions

En 2023, le Pôle Aménagement du territoire s'est réuni à 88 reprises dont :

- 40 réunions de la Section Aménagement régional (dont 6 en présentiel)
- 11 réunions de la Section Aménagement opérationnel (toutes en présentiel)
- 11 réunions du Bureau (toutes par visioconférence)
- 1 réunion de l'Assemblée générale (en présentiel)
- 25 réunions par visioconférence de groupes de travail ou séances de présentation, dont 23 conjointes avec d'autres Pôles

Avis

En 2023, le Pôle Aménagement du territoire a émis 118 avis qui se répartissent de la manière suivante :

- 62 avis relatifs à des demandes de permis soumises à études d'incidences sur l'environnement, dont 50 visaient des projets éoliens ;
- 45 avis sur des outils d'aménagement du territoire et d'urbanisme (révisions de plan de secteur, plans communaux d'aménagement, schéma de développement du territoire, schéma d'orientation local, revitalisation urbaine, rénovation urbaine) ;
- 7 avis relatifs à des programmes communaux de développement rural ;
- 1 avis sur un projet de création d'un parc naturel ;
- 1 avis sur les projets de plans de gestion par district hydrographique ;

- 2 avis relatifs à des réglementations wallonnes ou des matières de politique générale et transversale, à savoir :
 - Décret modifiant la loi sur la conservation de la nature du 12 juillet 1973, le Code wallon du développement territorial, le Code forestier, le Code de l'Environnement et le décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement
 - Avis complémentaire sur l'avant-projet de décret modifiant la loi sur la conservation de la nature

Auditions

Dans le cadre de ses travaux, le Pôle auditionne systématiquement tous les porteurs des projets pour lesquels son avis est sollicité. Certaines auditions ont été organisées conjointement avec d'autres Pôles et Commissions.

Le 1^{er} juin 2023, le projet de Schéma de Développement du Territoire (SDT) a été présenté aux Pôles Aménagement du territoire et Environnement et au CESE Wallonie par M. Michel DACHELET, Mme Claire VANSCHepDAEL, et M. Denis COCLE, représentants du Département de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme du SPW, MM. Yves HANIN, Alexandre LECLERCQ et Joachim DUPONT, Chercheurs à UCLouvain, M. Pierre-Yves ANCIEN, de la Stratec ainsi que MM. Olivier GRANVILLE, Guillaume MAUROY et Thomas LEROY du Cabinet du Ministre Willy BORSUS. Cette séance d'information s'est déroulée en visioconférence.

Pôle Aménagement du territoire

En savoir plus sur le
Pôle Aménagement du territoire



Le 6 juillet 2023, le Pôle a participé, en visioconférence, à une séance d'information conjointe avec les Pôles Environnement et Ruralité ainsi que la Commission Royale des Monuments, Sites et Fouilles (CRMSF) sur le projet de création du projet de Parc naturel "Cœur de Condroz" et de son rapport sur les incidences environnementales. Le projet a été présenté par M. Corentin FONTAINE, du Bureau Prospective Landscape Consulting, M. Christophe GILON, Président de l'Association du projet de Parc Naturel, Mme Valérie GRANDJEAN, Coordinatrice du GAL Condroz-Famenne et M. Xavier SOHET, Coordinateur du GAL Pays des Tiges et Chavées et M. François MIGEOTTE, Directeur général de la commune de Ohey et membre du Comité d'accompagnement du Parc.

Le 5 septembre 2023, dans le cadre de la consultation des Pôles Ruralité, Environnement et Aménagement du territoire sur la révision de la Loi sur la conservation de la nature, Mme Sandrine LIEGEOIS, Attachée au Cabinet de la Ministre Céline TELLIER a présenté, par visioconférence, l'avant-projet de décret modifiant plusieurs dispositions, dont en particulier la Loi sur la conservation de la nature du 12 juillet 1973.

Le 21 décembre 2023, les membres des Pôles Energie, Environnement et Aménagement du territoire, de la CRAEC, du Conseil du Tourisme et de la CRMSF ont entendu, en visioconférence, Mme Pauline DEHARRE et M. Sébastien KISS, représentants du Cabinet de la Ministre TELLIER, MM. Frédéric FILLEE, Daniel PACYNA et Sylvain ROQUET du SPW ARNE et Mme Sonya CHAOUI du SPW - Direction de la Promotion de l'Energie durable, sur le projet d'arrêté du Gouvernement wallon instituant la partie réglementaire du Code de la gestion des ressources du sous-sol.

Autres travaux et réflexions

Le 30 janvier 2023, Mme Valérie DEFER du Cabinet du Ministre Philippe HENRY a présenté la Pax Eolienica II aux membres des Pôles Environnement, Aménagement du territoire et Energie et de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles.

Au cours d'une séance de présentation conjointe organisée le 16 février 2023, les membres des Pôles Aménagement du territoire et Environnement ont entendu les représentants du Cabinet du Ministre Willy BORSUS, de l'UCLouvain et du Bureau Stratec sur l'état d'avancement du rapport sur les incidences environnementales (RIE) relatif à la révision du schéma de développement du territoire (SDT).

Lors de la réunion de la Section Aménagement régional du 7 février 2023, les représentants du gestionnaire du réseau de transport d'électricité ELIA, ont exposé leurs projets d'infrastructures, et notamment : la liaison Aubange-Esch, la ligne 380 kV St Amand-Tergnée et la Boucle du Hainaut.

Les membres de la Section Aménagement opérationnel ainsi que des Pôles Environnement et Energie ont également assisté à cette présentation.

A l'initiative du Pôle Energie et du CESE Wallonie, les représentants des deux principaux gestionnaires de réseaux de distribution d'électricité et de gaz ORES et RESA ont présenté leur Plan industriel à l'horizon 2050, notamment au regard des enjeux de la transition énergétique (accueil de la production décentralisée, développement de l'électromobilité, ...) et des investissements envisagés pour permettre aux réseaux d'y répondre. Cette séance d'information conjointe aux membres des Pôles Aménagement du territoire, Environnement et Energie s'est déroulée par visioconférence le 17 février 2023.

A l'occasion de l'Assemblée générale du Pôle Aménagement du territoire qui s'est tenue le 16 juin 2023 à Verviers, une visite de la vallée de la Vesdre était organisée. Les participants ont ainsi pu prendre connaissance du Schéma stratégique de réaménagement découlant des inondations de juillet 2021, des liens avec le projet de SDT et d'un projet de quartier durable à Dolhain. MM. Jacques TELLER et Joël PRIVOT, de la Team Vesdre ULiège, ont accompagné et guidé cette visite.

Le Pôle a également contribué à l'élaboration du Mémoire 2024-2029 du CESE Wallonie.

Pôle Energie

En savoir plus sur le [Pôle Energie](#)



Le Pôle Energie est un organe consultatif chargé de remettre des avis en matière de politique énergétique à la demande du Gouvernement, de l'Administration régionale de l'énergie, de la CWaPE ou d'initiative.

Présidence

Marianne DUQUESNE

Vice-Présidence

/

Secrétaires de Commission

Philippe COMPAGNIE
Fabienne DIDEBERG

Assistante administrative

Yasmine HIJAZI

Réunions

En 2023, le Pôle Energie s'est réuni à 29 reprises, à savoir les 11, 30 et 31 janvier, les 7, 10 et 17 février, les 14 et 31 mars, les 19 et 21 avril, les 9, 11 et 25 mai, les 14, 23 et 26 juin, les 5 et 13 juillet, les 7 et 18 septembre, les 5 et 24 octobre, les 8, 14, 16, 23 et 28 novembre, les 4 et 21 décembre.

Plusieurs réunions se sont tenues avec d'autres instances :

- les 11 et 31 janvier : réunions communes avec le Pôle Environnement, les groupes de travail SWDD et Bâtiment-Energie du CESE Wallonie), le 30 janvier (réunion commune avec le Pôle Aménagement du territoire, le Pôle Environnement et la CRMSF) ;
 - les 7 et 17 février : réunions communes avec le Pôle Aménagement du territoire et le Pôle Environnement ;
 - les 10 février et 16 novembre : réunions communes avec le Pôle Environnement ;
 - les 21 avril et 11 mai : réunions communes avec le Pôle Environnement et le GT Stratégie Développement durable du CESE Wallonie ;
 - le 25 mai : réunion commune avec le Pôle Mobilité ;
 - le 8 novembre : réunion commune avec le Pôle Environnement et la Commission EFPI du CESE Wallonie ;
 - les 14, 23 et 28 novembre : réunions communes avec le Pôle Logement ;
 - le 21 décembre : réunion commune avec le Pôle Aménagement du territoire, le Pôle Environnement, la CRAEC, le Conseil du tourisme et la CRMSF.
- ## Avis
- En 2023, le Pôle Energie a remis 20 avis sur les dossiers suivants :
- la modification des exigences pour les cogénérations biomasse ;
 - le Plan Air Climat Energie à l'horizon 2030 ;
 - le dispositif "AMUREBA" ;
 - les critères de durabilité de la biomasse et de réduction des gaz à effet de serre ;
 - la réforme des primes "habitations" ;
 - l'adaptation des réseaux électriques à la transition énergétique (avis d'initiative) ;
 - le décret "Neutralité carbone" ;
 - la sortie du gaz fossile ;
 - le décret modificatif portant sur le marché régional du gaz ;
 - le décret modificatif portant sur le marché régional de l'électricité ;
 - la fin du compteur qui tourne à l'envers ;
 - le développement d'un réseau de transport du CO2 ;
 - la mise en conformité du décret "PEB" et de son arrêté d'exécution avec le RGPD ;
 - les contreparties accordées dans le cadre des conventions carbone ;
 - la production éolienne en zone de loisirs ;
 - les conventions carbone ;
 - la neutralité carbone : participation citoyenne et soutien aux communes ;
 - la transposition de directives européennes pour deux secteurs relevant du système d'échange de quotas d'émission de l'Union Européenne ;
 - les exigences minimales de performances énergétiques du bâti résidentiel ;
 - l'arrêté relatif au gaz renouvelable et bas carbone.

Le Pôle a également contribué à l'élaboration du Mémoire 2024-2029 du CESE Wallonie.

Pôle Energie

Auditions

L'ensemble des projets soumis à consultation ont fait l'objet d'une présentation par les collaborateurs du Ministre Philippe HENRY ou des Ministres chargés du dossier.

En 2023, le Pôle a également entendu les experts suivants :

- Le 30 janvier :
 - Mme Valentine DEFER (Cabinet du Ministre Philippe HENRY) pour la présentation de la Pax Eolienica II.
- Le 7 février :
 - M. François DE HOE, M. Bertrand MONTAGNE et M. Maxime HABRAN pour les projets d'infrastructures d'ELIA.
- Le 10 février :
 - Mme Valérie PEVENAGE (SPW) pour la présentation du rapport public pour l'année 2020 des accords de branche de seconde génération. M. Jean-Benoît VERBEKE (Pirotech) et les représentants des fédérations ont apporté des précisions sur les résultats sectoriels.
- Le 17 février :
 - M. Frédéric LEFEVRE (ORES), M. Jean-Denis GHYSENS (RESA) et M. Simon LACHI (RESA) pour les plans industriels d'ORES et de RESA à l'horizon 2050.
- Le 9 mai :
 - M. Stéphane RENIER (CWaPE) a présenté le projet de méthodologie tarifaire 2025-2029.
- Le 25 mai :
 - M. Stéphane BOCQUE (FEBEG) pour l'état des lieux de l'électrification de la mobilité en Wallonie.

Dans le cadre des travaux du Pôle relatifs aux réseaux face à la transition énergétique :

- Le 19 avril :
 - M. Pascal VERMEULEN (CLIMACT) pour la présentation de l'étude "L'évolution de la distribution d'électricité sur le réseau d'ORES dans une trajectoire zéro émissions nettes en 2050".
- Le 23 juin :
 - M. Damien ERNST (ULiège) pour un échange sur les défis auxquels devront faire face les réseaux électriques.

Pôle Environnement

Le Pôle Environnement est un organe consultatif chargé de remettre des avis dans différentes matières relatives à l'environnement à la demande du Gouvernement, de l'Administration régionale, de Collèges communaux ou d'initiative.

Présidence

Agathe DEFOURNY

Première Vice-Présidence

Bernard DECOCK

Caroline DECOSTER

Vice-Présidence

Ann NACHTERGAELE

Stéphane ORLOFFE

Sylvie VERTONGEN

Secrétaires de Commission

Sébastien COOLS

Gérard FABRINETTI

Anne-Catherine KLINKENBERG

Séphanie LANGE

Ingrid LUTTERI

Cynthia RAGOEN

Frédéric ROUXHET

Assistantes administratives

Tonia BOUNAMEAU

Nabila TOUATI

Réunions

En 2023, le Pôle a organisé 110 réunions et a participé à 23 réunions externes.

Les réunions internes se répartissent comme suit :

- 7 réunions de l'Assemblée générale ;
- 30 réunions de l'Assemblée Evaluation des incidences sur l'environnement ;
- 30 réunions de l'Assemblée Politique générale ;
- 19 réunions de l'Assemblée Eau ;
- 8 réunions de l'Assemblée Déchets ;
- 5 réunions de l'Assemblée Sols ;
- 1 réunion d'Assemblées conjointes ;
- 10 réunions du Bureau ;
- 73 réunions relatives à la préparation des avis portant sur les demandes de permis et des dossiers d'aménagement du territoire soumis à évaluation environnementale.

Dans le cadre de ses travaux, le Pôle invite de manière quasi systématique les porteurs de projets et les auteurs des documents d'évaluation des incidences sur l'environnement pour lesquels son avis est sollicité.

Avis

Le Pôle a remis 143 avis :

- 116 avis relatifs à l'évaluation des incidences sur l'environnement ;
- 27 avis relatifs aux politiques de l'eau, des déchets, des sols, transversales et autres.

Avis relatifs à l'évaluation des incidences sur l'environnement

Les 116 avis relatifs à l'évaluation des incidences sont répartis entre les 3 grandes catégories qui suivent.

- 72 avis sur des projets soumis à étude d'incidences :
 - 16 projets liés à l'aménagement du territoire, à l'urbanisme, aux activités commerciales et de loisirs ;
 - 3 infrastructures ;
 - 4 carrières ;
 - 22 projets en matière d'énergie ;
 - 9 projets industriels ;
 - 1 projet en matière de gestion de l'eau ;
 - 5 projets avec des plans modificatifs ;
 - 12 projets en procédure de recours.
- 40 avis sur des procédures en matière d'aménagement :
 - 22 révisions de plans de secteur ;
 - 4 schémas de développement communal ;
 - 10 schémas d'orientation locaux ;
 - 2 plans communaux d'aménagement ;
 - 2 sites à réaménager.
- 4 avis sur des procédures en matière de plans et programmes infra-régionaux :
 - 2 parcs naturels ;
 - 1 schéma communal de développement du commerce ;
 - 1 plan urbain de mobilité.

Avis relatifs à la politique de l'eau

- Projets des troisièmes plans de gestion par district hydrographique 2022-2027 (PGDH 3)
- Stratégie intégrale sécheresse :
 - avant-projet de décret modifiant le livre II du Code de l'Environnement, constituant le Code de l'Eau, en ce qui concerne la gestion des épisodes de pénurie d'eau et de pénurie d'eau imminente (Première lecture).

Pôle Environnement

En savoir plus sur le [Pôle Environnement](#)



- projet d'arrêté relatif aux exigences minimales applicables à la réutilisation de l'eau et modifiant divers AGW. Première lecture
- Avant-projet de décret modifiant le Livre II du Code de l'Environnement, constituant le Code de l'Eau, en ce qui concerne la réalisation de certains travaux en lien avec les cours d'eau en vue d'atténuer les conséquences des cas de force majeure. Première lecture ;
- Projet d'arrêté :
 - modifiant divers arrêtés en ce qui concerne l'exploitation de systèmes ouverts en géothermie peu profonde (Première lecture) ;
 - relatif à l'optimisation de la gestion publique de l'assainissement autonome (Première lecture).
- Projets de contenu des rapports sur les incidences environnementales :
 - arrêté réglementant la circulation longitudinale sur et dans les cours d'eau non navigables ou non navigués ; arrêté déterminant les conditions intégrales et sectorielles relatives aux activités de location ou de mise à disposition d'embarcation de loisirs sur et dans les cours d'eau non navigables ou non navigués.
- 7 projets d'arrêté de délimitation des zones de prévention rapprochée et éloignée de prises d'eau souterraine potabilisable.
- Projet de modification de 17 plans d'assainissement par sous-bassin hydrographique.

Avis relatifs à la politique des déchets

- Avant-projet de décret portant assentiment à l'accord de coopération interrégional concernant le cadre de la responsabilité élargie des producteurs pour certains flux de déchets et pour les déchets sauvages :
 - avant son adoption en première lecture ;
 - après son adoption en première lecture.

- Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 3 avril 2014 relatif à l'agrément et à l'octroi de subventions aux associations sans but lucratif et aux sociétés à finalité sociale actives dans le secteur de la réutilisation et de la préparation en vue de la réutilisation (Première lecture).

Avis relatifs à d'autres politiques

- Projet de schéma de développement territorial.
- Projet de plan Air-Climat-Energie à l'horizon 2030 (PACE 2030).
- Projet de Stratégie biodiversité 360°.
- Avant-projets de décret :
 - modifiant divers décrets relatifs à l'environnement (Première lecture) ;
 - modifiant diverses législations en matière d'environnement, de nature, de forêt, de ruralité et de bien-être animal (Première lecture) ;
 - modifiant la loi du 12 juillet 1973 sur la conservation de la nature, le Code wallon de développement territorial, le Code forestier, le Code de l'Environnement et le décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement (Première lecture) ;
 - relatif à la neutralité carbone (Première lecture).
- Modification de la partie réglementaire du Livre Ier du Code de l'Environnement en ce qui concerne la délinquance environnementale. Première lecture

Avis d'initiative

- Avant-projet de décret relatif à la sécurité d'exploitation des barrages-réservoirs (1^{ère} lecture).

Le Pôle a également contribué à l'élaboration du Mémorandum 2024-2029 du CESE Wallonie.

Pôle Logement

Le Pôle Logement est un organe consultatif chargé de remettre des avis, de formuler des observations, des suggestions, des propositions ou des recommandations en matière de logement à la demande du Gouvernement wallon ou du Parlement wallon ou d'initiative.

Présidence

Omer LALOUX

Vice-Présidence

Virginie RICHIUSO

Secrétaires de Commission

Rudi CLAUDOT

Gérard FABRINETTI

Assistante administrative

Nabila TOUATI

Réunions

Le Pôle Logement s'est réuni en présentiel, en semi-présentiel ou en visioconférence à 10 reprises à savoir les 19 janvier, 28 mars, 25 avril, 30 mai, 27 juin, 21 août, 28 août, 18 septembre, 18 octobre et 24 octobre.

Le Pôle s'est également réuni :

- 3 fois conjointement avec le Pôle Energie : le 31 mars, les 23 et 28 novembre ;
- 1 fois conjointement avec la Commission régionale d'avis pour l'exploitation des carrières et l'Observatoire du commerce : le 13 juin

- 1 fois conjointement avec le Pôle Energie et la CRMSF : le 14 novembre.

Avis

Le Pôle Logement a rendu un avis sur les dossiers suivants :

- le projet d'arrêté modifiant l'arrêté du Gouvernement wallon du 4 avril 2019 instaurant un régime de primes pour la réalisation d'un audit, de ses rapports de suivi des travaux et des investissements économiques d'énergie et de rénovation d'un logement ;
- le projet d'arrêté modifiant l'arrêté du Gouvernement wallon du 4 avril 2019 relatif à l'audit logement ;
- le projet d'arrêté modifiant l'arrêté du Gouvernement wallon du 12 mai 2022 instaurant un régime d'aides accordées pour la réalisation d'investissements économeurs d'énergie et de rénovation d'un logement ;
- le projet d'arrêté ministériel modifiant l'arrêté ministériel du 27 mai 2019 visant à établir les principes de hiérarchisation des bouquets de travaux dans un audit logement ;
- le projet d'arrêté ministériel modifiant l'arrêté ministériel du 27 mai 2019 portant exécution de l'arrêté du Gouvernement wallon du 4 avril 2019 instaurant un régime de primes pour la réalisation d'un audit, de ses rapports de suivi des travaux et des investissements économiques d'énergie et de rénovation d'un logement ;
- le projet d'arrêté du Gouvernement wallon fixant les conditions de mise à disposition des logements visés à l'article 133, § 2 du Code wallon de l'habitation durable ;
- le projet d'arrêté du Gouvernement wallon fixant les conditions de mise en location des logements visés à l'article 132 du Code wallon de l'habitation durable ;

- le projet de décret modifiant le décret du 15 mars 2018 relatif au bail d'habitation et visant à insérer la grille indicative des loyers du logement étudiant ;
- le projet d'arrêté modifiant l'arrêté du Gouvernement wallon du 5 décembre 2008 relatif à la cession et à l'acquisition de droits réels d'un bien immobilier par une société de logement de service public ;
- le projet de décret modifiant le décret du 28 novembre 2013 relatif à la performance énergétique des bâtiments ;
- le projet d'arrêté modifiant l'arrêté du Gouvernement wallon du 15 mai 2014 portant exécution du décret du 28 novembre 2013 relatif à la performance énergétique des bâtiments ;
- le projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 6 septembre 2007 organisant la location des logements gérés par la Société wallonne du logement et par les Sociétés de logement de service public.

Le Pôle Logement a également rendu un avis conjoint avec le Pôle Energie concernant :

- le projet de décret relatif à la mise en place d'exigences minimales de performances énergétiques du bâti résidentiel en vue d'atteindre la neutralité carbone en 2050 ;
- le projet d'arrêté du Gouvernement wallon portant exécution du décret relatif à la mise en place d'exigences minimales de performances énergétiques du bâti résidentiel en vue d'atteindre la neutralité carbone en 2050.

Pôle Logement

Auditions

Le Pôle a organisé les auditions suivantes dans le cadre des demandes d'avis :

- le 31 mars : présentation par Mme Charlotte BERNARD du Cabinet du Ministre Christophe COLLIGNON et par M. Antoine WATELET du Cabinet du Ministre Philippe HENRY :
 - le projet d'arrêté modifiant l'arrêté du Gouvernement wallon du 4 avril 2019 instaurant un régime de primes pour la réalisation d'un audit, de ses rapports de suivi des travaux et des investissements économiseurs d'énergie et de rénovation d'un logement ;
 - le projet d'arrêté modifiant l'arrêté du Gouvernement wallon du 4 avril 2019 relatif à l'audit logement ;
 - le projet d'arrêté modifiant l'arrêté du Gouvernement wallon du 12 mai 2022 instaurant un régime d'aides accordées pour la réalisation d'investissements économiseurs d'énergie et de rénovation d'un logement ;
 - le projet d'arrêté ministériel modifiant l'arrêté ministériel du 27 mai 2019 visant à établir les principes de hiérarchisation des bouquets de travaux dans un audit logement ;
 - le projet d'arrêté ministériel modifiant l'arrêté ministériel du 27 mai 2019 portant exécution de l'arrêté du Gouvernement wallon du 4 avril 2019 instaurant un régime de primes pour la réalisation d'un audit, de ses rapports de suivi des travaux et des investissements économiseurs d'énergie et de rénovation d'un logement.
- le 30 mai : présentation du projet d'arrêté fixant les conditions de mise à disposition des logements visés à l'article 133, § 2 du Code wallon de l'habitation durable par Mmes Charlotte BERNARD et Delphine HERNALSTEEN du Cabinet du Ministre Christophe COLLIGNON.

- le 27 juin : présentation du projet d'arrêté fixant les conditions de mise en location des logements visés à l'article 132 du Code wallon de l'habitation durable par Mmes Charlotte BERNARD et Delphine HERNALSTEEN du Cabinet du Ministre Christophe COLLIGNON.
- le 21 août : Présentation par Mme Charlotte BERNARD et M. Julien CORNET du Cabinet du Ministre Christophe COLLIGNON :
 - le projet d'arrêté modifiant l'arrêté du Gouvernement wallon du 5 décembre 2008 relatif à la cession et à l'acquisition de droits réels d'un bien immobilier par une SLSP ;
 - le projet de décret modifiant le décret du 15 mars 2018 relatif au bail d'habitation visant à insérer la grille indicative des loyers ;
 - le projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 6 septembre 2007 organisant la location des logements gérés par la SWL ou par les SLSP.
- le 14 novembre : présentation par M. Antoine WATELET du Cabinet du Ministre Philippe HENRY :
 - présentation du projet de décret relatif à la mise en place d'exigences minimales de performances énergétiques du bâti résidentiel en vue d'atteindre la neutralité carbone en 2050 ;
 - présentation du projet d'arrêté du Gouvernement wallon portant exécution du décret relatif à la mise en place d'exigences minimales de performances énergétiques du bâti résidentiel en vue d'atteindre la neutralité carbone en 2050.

Par ailleurs, le Pôle a organisé les auditions suivantes afin d'enrichir sa réflexion sur la politique wallonne en matière de logement et d'habitat :

- le 28 mars : allocution de M. Christophe COLLIGNON, lors de la séance de renouvellement du Pôle.
- le 25 avril : présentation de l'étude intitulée "Loger à la bonne enseigne : pistes pour une meilleure politique

En savoir plus sur le Pôle Logement



du logement", par M. Philippe DEFEYT, économiste à l'Institut pour le développement durable et coauteur de l'étude.

- le 13 juin : présentation du projet de schéma de développement territorial par le SPW Territoire, Logement, Patrimoine, Energie, le Cabinet du Ministre Willy BORSUS, le CREAT et Stratec SA (conjointement avec l'Observatoire du commerce et la Commission régionale d'avis pour l'exploitation des carrières).

Autres travaux et réflexions

Le Pôle Logement a adopté les documents suivants :

- un bilan de la mandature précédente;
- une note de propositions d'auditions.

Par ailleurs, il a mené une réflexion sur la rénovation énergétique du parc locatif résidentiel et du parc des copropriétés. Cette réflexion s'inscrit complémentaiement à l'avis commun des conseils économiques et sociaux régionaux (CESE Wallonie-SERV-Brupartners) et du Conseil central de l'économie (CCE) adopté le 23 mars 2023.

Le Pôle a également contribué à l'élaboration du Mémoire 2024-2029 du CESE Wallonie.

Renouvellement

Le Pôle Logement a été renouvelé via deux arrêtés du Gouvernement wallon entrés en vigueur les 26 janvier et 16 février 2023. Les membres sont désignés pour une période de 5 ans.

Une séance d'installation du nouveau Pôle a eu lieu au Vertbois le 28 mars, en présence du Ministre wallon du Logement.

M. Omer LALOUEX a succédé à Mme Chantal BERTOUILLE à la Présidence du Pôle.

Pôle Mobilité

En savoir plus sur le [Pôle Mobilité](#)



Le Pôle Mobilité est un organe consultatif chargé de remettre des avis, de formuler des observations, des suggestions, des propositions ou des recommandations en matière de mobilité à la demande du Gouvernement wallon ou d'initiative.

Présidence
Serge ISTAS

Vice-Présidence
/

Secrétaires de Commission
Philippe COMPAGNIE
Charlotte TILMAN

Assistante administrative
Yasmine HIJAZI

Réunions

En 2023, le Pôle Mobilité s'est réuni à 5 reprises, à savoir les 10 janvier, 31 janvier, 25 mai (avec le Pôle Energie), 5 octobre et 6 octobre.

Avis

En 2023, le Pôle a rendu 4 avis sur les dossiers suivants :

- l'avant-projet de décret relatif aux services de transport individuel de personnes par route ;

- l'avant-projet de décret relatif à l'agrément et au subventionnement des partenaires en matière de mobilité durable, de sensibilisation et d'éducation à la sécurité routière ;
- le projet d'arrêté modifiant l'arrêté du Gouvernement wallon du 1^{er} octobre 2020 fixant les modalités d'octroi d'une subvention pour l'achat d'un vélo de service ;
- le projet d'arrêté du Gouvernement wallon portant exécution du décret relatif aux services de transport rémunéré de personnes par route au moyen de véhicules de petite capacité

Auditions

En 2023, le Pôle a entendu les experts suivants :

- Le 31 janvier :
 - M. Joachim ROMAIN du Cabinet du Ministre Philippe HENRY, accompagné de Mme Florence WATHELET du Cabinet de la Ministre Valérie DE BUE (sécurité routière), pour une présentation d'un avant-projet de décret sur l'agrément et le subventionnement des partenaires en matière de mobilité durable, de sensibilisation et d'éducation à la sécurité routière.
- Le 25 mai :
 - M. Stéphane BOCQUE, Communication Manager de la FEBEG (Fédération Belge des Entreprises Électriques et Gazières), lors d'une réunion élargie au Pôle Energie sur la question de l'électrification de la mobilité en Wallonie.

Le 5 octobre, le Pôle a également accueilli la Cellule ferroviaire du SPW, représentée par Mme Mélissa FRANCOIS et MM. Martin DIEBOLD, Stéphane NYSTEN et Fabrice PIAT, pour une présentation sur la mobilité ferroviaire des personnes en Wallonie.

Pôle Politique scientifique

En savoir plus sur le
[Pôle Politique scientifique](#)



Le Pôle Politique scientifique est un organe consultatif chargé de remettre des avis en matière de politique scientifique, de recherche et d'innovation à la demande du Gouvernement wallon ou d'initiative.

Présidence

Jean-François DELAIGLE

Vice-Présidence

Laure HOMERIN

Secrétaires de Commission

Fabienne DIDEBERG

Sylviane NIVELLE

Assistante administrative

Yasmine HIJAZI

Réunions

Le Pôle Politique scientifique a tenu 4 réunions en Assemblée : les 17 février, 16 juin, 20 octobre et 15 décembre.

Le Bureau du Pôle a tenu 4 réunions : les 24 mars, 26 mai, 15 septembre et 3 octobre.

Avis

Le Pôle a remis 3 avis sur les dossiers suivants :

- l'accès aux ressources génétiques et au partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation ;
- le renouvellement de la reconnaissance de l'ISSEP comme organisme de recherche ;
- la révision des critères d'agrément des centres de recherche.

Le Pôle a également préparé sa contribution au mémorandum 2024-2029 du CESE Wallonie.

Auditions

En 2023, le Pôle a entendu les experts suivants :

- Le 17 février
 - M. Michel DUMONT du Bureau fédéral du Plan pour la présentation des résultats du quatrième exercice d'évaluation de l'aide publique aux entreprises en faveur de la recherche et du développement en Belgique.
- Le 16 juin
 - Mme Catherine DATH, collaboratrice du Ministre Willy BORSUS, sur les données relatives aux moyens consacrés à la RDI en Wallonie.
- Le 15 décembre
 - M. Francisco SANTANA FERRA du NCP Wallonie pour les dernières statistiques disponibles relatives à la participation des acteurs wallons aux programmes de recherche européens.

Renouvellement

Le Pôle Politique scientifique a été renouvelé en février 2023. Les membres sont désignés pour une période de 5 ans.

M. Jean-François DELAIGLE a succédé à M. Jean-Christophe DEHALU à la Présidence du Pôle.

Pôle Ruralité

Le Pôle Ruralité est l'organe consultatif chargé, d'initiative ou à la demande du Gouvernement, de remettre des avis relatifs à la ruralité en général, mais également, par le biais de ses Sections thématiques, des avis techniques en matière d'agriculture, agro-alimentaire et alimentation, de chasse, de forêt et filière bois, de nature et de pêche.

Présidence

Philippe BLEROT - Section Nature
Bernard DECOCK - Section Agriculture, Agro-alimentaire et Alimentation
Benoît PETIT - Section Chasse
Frédéric PETIT - Section Forêt et Filière bois
Thierry THIELTGEN - Section Pêche

Secrétaires de Commission

Rudi CLAUDOT
Pierre-Jacques HEINE
Alain MAIRESSE
Dominique ROSENGARTEN

Assistante administrative

Frédérique BLANJEAN

Réunions

En 2023, le Pôle Ruralité s'est réuni en présentiel et en visioconférence à 38 reprises, selon la répartition suivante :

- 18 réunions de l'Assemblée décisionnelle Nature, dont 5 réunions de groupe de travail (sur le canevas-type de règlement communal basé sur l'article 58 quinquies de la loi sur la conservation de la nature du 12 juillet 1973) ;
- 2 réunions de l'Assemblée décisionnelle Agriculture, Agro-alimentaire et Alimentation ;
- 1 réunion de l'Assemblée décisionnelle Chasse ;
- 12 réunions de groupe de travail regroupant plusieurs Sections du Pôle ;
- 5 réunions de groupe de travail regroupant une ou plusieurs Sections du Pôle et organisées conjointement avec d'autres Pôles ou instances.

En raison de leur nature ou du caractère d'urgence, certains dossiers ont fait l'objet d'un traitement via consultation électronique. En 2023, le Pôle a mené 46 consultations électroniques, selon la répartition suivante :

- 2 consultations électroniques de l'Assemblée décisionnelle Chasse ;
- 44 consultations électroniques de l'Assemblée décisionnelle Nature.

Avis

En 2023, le Pôle a émis 494 avis qui se répartissent de la manière suivante :

- 3 avis ont été remis par le Pôle Ruralité, Section Agriculture, Agro-alimentaire et Alimentation, sur :
 - le projet de décret modifiant l'article 52 du 2 mai 2019 modifiant diverses législations en matière de bail à ferme ;

- le projet de décret modifiant le Chapitre IV du titre XI du Code wallon de l'Agriculture en vue de créer un outil de gestion centralisée des biens immobiliers agricoles publics ainsi qu'un droit de préférence sur lesdits biens au bénéfice de la Région wallonne ;
 - le projet de décret modifiant diverses législations en matière d'Environnement, de Nature, de Forêt, de Ruralité et de Bien-être Animal.
- 4 avis ont été remis par le Pôle Ruralité, Section Chasse, sur :
 - le projet d'arrêté du Gouvernement wallon modifiant l'arrêté du Gouvernement wallon du 4 mai 1995 relatif aux permis et licences de chasse en vue d'abandonner la reconnaissance de l'équivalence de l'examen de chasse français ;
 - le projet d'arrêté du Gouvernement wallon fixant les conditions de nourrissage du grand gibier ;
 - le projet d'arrêté du Gouvernement wallon modifiant l'arrêté du Gouvernement wallon relatif à la destruction du sanglier ;
 - le projet d'arrêté du Gouvernement wallon modifiant l'arrêté du Gouvernement wallon du 29 mai 2020 fixant les dates de l'ouverture, de la clôture et de la suspension de la chasse, du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2025, en vue de prolonger la chasse au petit cerf boisé, au cerf non-boisé et au sanglier, lors de l'année cynégétique 2023-2024.
- 481 avis ont été remis par le Pôle Ruralité, Section Nature :
 - 395 avis portaient sur des dossiers visant à déroger aux mesures de protection des espèces animales et/ou végétales pour différentes raisons (dont 326 avis relatifs à des mises à mort de corvidés, essentiellement pour prévenir des dommages aux cultures ou pour protéger la petite faune des plaines) ;

Pôle Ruralité

- 76 avis portaient sur des dossiers de mise sous statut de protection de sites (création, extension ou renouvellement d'agrément) ;
 - 52 réserves naturelles agréées (RNA) ;
 - 21 réserves naturelles domaniales (RND) ;
 - 3 cavités souterraines d'intérêt scientifique (CSIS).
 - 1 avis portait sur des subventions à accorder à une association agréée pour des achats de terrains destinés à être érigés en réserves naturelles agréées ;
 - 1 avis concernait deux propositions de modification à apporter à la procédure simplifiée relative au traitement des demandes visant à déroger aux mesures de protection des oiseaux (corvidés) pour motifs de protection de la petite faune des plaines et/ou de prévention de dégâts aux cultures ;
 - 1 avis portait sur la reconnaissance d'une association en tant que gestionnaire de réserve naturelle et entité agréée susceptible de bénéficier des subsides pour les travaux de gestion en RNA ;
 - 3 avis portaient sur l'auto-évaluation intermédiaire du plan de gestion de Parcs naturels ;
 - 1 avis concernait la poursuite du projet de renforcement de la population de tétras-Lyre dans les Hautes-Fagnes ;
 - 1 avis portait sur la proposition de boîte à outils destinée à accompagner les communes souhaitant se doter d'un règlement communal relatif à la protection des arbres et des haies ;
 - 1 avis portait sur un projet d'arrêté du Gouvernement wallon relatif à l'octroi de subventions pour la plantation d'une haie vive, d'un taillis linéaire, d'un verger et d'un alignement d'arbres ainsi que pour l'entretien des arbres têtards ;
 - 1 avis portait sur le projet de parc naturel "Cœur de Condroz" et son rapport sur les incidences environnementales (RIE). Cet avis a été remis conjointement avec les Pôles Environnement et Aménagement du territoire.
- 1 avis a été remis par le Pôle Ruralité, Section Pêche, sur le projet d'arrêté du Gouvernement wallon modifiant les arrêtés du Gouvernement wallon du 8 décembre 2016 relatifs aux conditions d'ouverture et aux modalités d'exercice de la pêche.
 - 1 avis a été remis par les 5 Sections du Pôle Ruralité, sur le projet d'arrêté du Gouvernement wallon modifiant la partie réglementaire du Livre 1^{er} du Code de l'Environnement.
 - 4 avis ont été remis conjointement à plusieurs structures du Pôle Ruralité, à savoir :
 - les Assemblées décisionnelles Agriculture, Agro-alimentaire et Alimentation, Nature et Pêche ont remis un avis conjoint, avec le Pôle Environnement, Assemblée Eau, sur le projet de décret modifiant le Livre II du Code de l'Environnement, constituant le Code de l'Eau, en ce qui concerne la réalisation de certains travaux en lien avec les cours d'eau en vue d'atténuer les conséquences des cas de force majeure ;
 - les Assemblées décisionnelles Agriculture, Agro-alimentaire et Alimentation, Forêt et Filière bois et Nature ont remis un avis conjoint sur le projet de stratégie Biodiversité 360° et son RIE ;
 - les Assemblées décisionnelles Agriculture, Agro-alimentaire et Alimentation, Forêt et Filière bois et Nature ont remis un avis conjoint sur un projet de décret modifiant la loi du 12 juillet 1973 sur la conservation de la nature, le Code wallon de développement territorial, le Code forestier, le Code de l'Environnement et le décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement ;
 - les Assemblées décisionnelles Pêche et Nature ont remis un avis conjoint, avec les Pôles Aménagement du territoire et Environnement ainsi que le Comité de contrôle de l'Eau, sur les troisièmes Plans de gestion par district hydrographique wallons (Cycle 2022 2027) -PGDH3.

Auditions

Dans le cadre de ses travaux, le Pôle Ruralité a reçu des invités venus éclairer les membres soit sur une question d'actualité, soit sur l'un ou l'autre dossier à l'ordre du jour. Certaines auditions ont été organisées conjointement avec d'autres Pôles (Aménagement du territoire, Environnement ...). En 2023, les membres du Pôle ont notamment entendu :

- Mme Audrey LAHOUSSE (Cabinet de la Ministre Céline TELLIER) et M. Samy AFELKAY (SPW-Direction des cours d'eau non-navigables) sur l'avant-projet de décret modifiant le Livre II du Code de l'Environnement, constituant le Code de l'Eau, en ce qui concerne la réalisation de certains travaux en lien avec les cours d'eau en vue d'atténuer les conséquences des cas de force majeure ;
- Mme Sophie ADAM (Cabinet de la Ministre Céline TELLIER) sur le projet de Stratégie Biodiversité 360° et de son RIE ainsi que sur l'avant-projet d'arrêté du Gouvernement wallon modifiant l'arrêté du Gouvernement wallon du 8 septembre 2016 relatif à l'octroi de subventions pour la plantation d'une haie vive, d'un taillis linéaire, d'un verger et d'un alignement d'arbres ainsi que pour l'entretien des arbres têtards ;
- M. Julien DELFOSSE, M. Corentin FONTAINE, M. Christophe GILON, Mme Valérie GRANDJEAN, M. Freddy LIXON, M. François MIGEOTTE et M. Xavier SOHET sur le projet de Parc naturel "Cœur de Condroz" et de son RIE ;
- Mme Stéphanie ZAROS et M. Tomy TCHATCHOU (DNEV) sur les Parcs nationaux de Wallonie et le processus ayant abouti à leur désignation ;
- Mme Sandrine LIEGEOIS (Cabinet de la Ministre Céline TELLIER) et M. Lionel WIBAIL (DEMNA) sur le projet de révision de la Loi sur la Conservation de la Nature ;

Pôle Ruralité

En savoir plus sur le [Pôle Ruralité](#)



- M. Marc DUFRENE (ULiège - Gembloux Agro-Bio Tech) sur la méthode de cartographie du réseau écologique ;
- M. Ludovic BOQUET (Cabinet de la Ministre Céline TELLIER) sur l'avant-projet d'AGW modifiant la partie réglementaire du Livre 1^{er} du Code de l'Environnement ;
- Mmes Camille de BUEGER et Pauline LEHARRE (Cabinet de la Ministre Céline TELLIER) sur l'avant-projet de décret modifiant diverses législations en matière d'Environnement, de Nature, de Forêt, de Ruralité et de Bien-être Animal ;
- M. Grégory MOTTE (DEMNA) sur l'état des populations de moules perlières et les mesures prises en faveur de l'espèce depuis 20 ans ;
- M. Julien PREUD'HOMME (Ardenne & Gaume), Mme Joëlle HUYSECOM (asbl NATAGORA) et M. Raphaël THUNUS (Patrimoine Nature asbl) sur des demandes d'avis concernant des agréments (créations/ extensions/renouvellements) de réserves naturelles ;
- Mme Charlotte DESCAMPS (DNEV) sur le niveau de reconnaissance des nouvelles aires protégées en Wallonie dans le cadre de l'objectif gouvernemental de 1.000 ha par an ;
- Mme Stéphanie ZAROS (DNEV) et M. Vincent SCAILLET (Aquascope de Virelles) sur la demande d'avis concernant l'extension avec renouvellement d'agrément de la réserve naturelle agréée de l'Etang de Virelles ;
- Mme Justine DEWILDE, M. Johann DELCOURT et M. Pascal PONCIN (ULiège) concernant la poursuite du projet de renforcement de la population de tétras-Lyre dans les Hautes-Fagnes ;
- Mme Gaëlle WARNANT et M. Corentin LAROY (DNEV) sur le bilan des dossiers visant à déroger aux mesures

de protection des espèces animales et végétales traitées durant l'année 2022 sur base des organigrammes décisionnels préalablement approuvé par le Pôle Ruralité ;

- MM. Pascal PERROTEY-DORIDANT (Fonds Départemental d'Indemnisation des Dégâts de Sangliers du Bas-Rhin), Pierre LUXEN (ingénieur agronome) et Alain LICOPPE (DEMNA) sur la gestion et la prévention des dégâts de sanglier.

Autres travaux et réflexions

Le Pôle a également contribué à l'élaboration du Mémoire 2024-2029 du CESE Wallonie.

Le Secrétariat du Pôle Ruralité a poursuivi les démarches initiées par le CESE Wallonie dans le cadre de la réforme du Pôle. Il a notamment rencontré les services du SPW en charge de la mise en œuvre de cette réforme, afin de répondre à leurs questions.

Conseils consultatifs

Le CESE Wallonie assure le secrétariat de plusieurs Conseils consultatifs.

- Comité de Contrôle de l'Eau
- Commission Régionale d'Avis pour l'Exploitation des Carrières (CRAEC)
- Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles (CRMSF)
- Conseil du Tourisme
- Conseil wallon de l'Economie sociale (CWES)
- Conseil wallon de l'Egalité entre Hommes et Femmes (CWEHF)
- Observatoire du Commerce

Les Conseils consultatifs sont composés de membres issus des organisations représentatives des employeurs, des travailleurs, des associations environnementales ainsi que de représentants d'autres organisations qui apportent leur expertise dans les domaines traités (associations professionnelles, monde associatif, universités et hautes écoles, Administration et organismes publics, pouvoirs locaux, consommateurs, ...).

Le secrétariat des Conseils consultatifs est assuré par le personnel du CESE Wallonie. Les secrétaires de Commission organisent les réunions et les auditions, préparent les dossiers, rédigent les projets d'avis sur base des positions exprimées par les membres, rédigent les comptes-rendus,... Les assistantes administratives complètent l'équipe et permettent, grâce à leur appui technique, la bonne organisation des travaux.

Les noms des Présidents et Vice-Présidents sont indiqués ainsi que ceux des secrétaires de Commission et des assistantes administratives (situation au 31/12/2023).

Le rapport d'activité du CESE Wallonie présente une synthèse des travaux menés en 2023 au sein des Conseils consultatifs : les réunions organisées, les avis rendus, les auditions, les autres travaux et réflexions.

Chaque Conseil consultatif rédige son propre rapport d'activité, plus détaillé et disponible sur le site internet du CESE Wallonie.

Les avis publics sont également disponibles sur www.cesewallonie.be

Pour connaître les références légales, missions et composition des Conseils consultatifs, consultez la page du Conseil concerné sur www.cesewallonie.be

Comité de Contrôle de l'Eau

Le Comité de Contrôle de l'Eau (CCEau) est l'organe d'avis sur la régulation régionale du prix de l'eau. Il contribue à la mise en place de la politique du coût-vérité de l'eau et à l'harmonisation des tarifs. Il a pour mission de veiller à ce que l'évolution du prix de l'eau soit orientée dans le sens de l'intérêt général et de la politique de l'eau en région wallonne.

Il réalise, d'initiative ou sur demande du Ministre ou de la SPGE, des études, rend des avis et formule des recommandations relatives à la politique des prix de l'eau.

Il assure l'application par les opérateurs du cycle anthropique de l'eau, de la structure tarifaire conformément au plan comptable et des conditions générales de la distribution publique de l'eau en Wallonie. Toute modification du prix de l'eau doit être obligatoirement soumise pour avis au Comité de Contrôle de l'Eau préalablement à toute autre formalité.

Présidence

Thibaut GEORGIN

Vice-Présidence

Reiner LANGER

Secrétaires de Commission

Philippe BOVEROUX

Séverine UHODA

Assistants administratives

Chiran FREROTTE

Coralie RIGO

Réunions

Au cours de l'année 2023, les membres du Comité de Contrôle de l'Eau se sont réunis à 9 reprises les 30 janvier, 27 mars, 22 mai, 19 juin, 4 septembre, 25 septembre, 16 octobre et 27 novembre et 18 décembre 2023. L'ensemble de ces réunions se sont tenues en visioconférence, sauf la réunion du 30 janvier qui s'est tenue en présentiel. Le Comité a également participé à des réunions conjointes en date des 25 janvier, 1^{er} février, 8 février, 15 février, 22 février, 23 et 24 février avec la Section Eau du Pôle Environnement, la Section Pêche et Nature du Pôle Ruralité et le Pôle Aménagement du territoire.

Les études et travaux en cours au niveau wallon ont fait l'objet d'un suivi au sein des réunions du Comité par le secrétariat qui le représentait.

Avis

Le Comité, après analyse par le secrétariat des données rentrées, remet un avis sur les demandes de modification tarifaire et la trajectoire à 5 ans introduite par les distributeurs.

Toute demande de modification tarifaire doit préalablement passer pour avis devant le Comité qui doit remettre celui-ci dans les 30 jours à compter de la date de rentrée du dossier complet par le distributeur. L'avis porte sur la dimension économique, à savoir le coût-vérité de distribution mais également sur les dimensions sociale et environnementale (respect des obligations légales émanant du Code de l'Eau) ainsi que sur la performance et la qualité du service.

Depuis le transfert de la compétence du fédéral vers le régional en matière de fixation du prix de l'eau, le Comité remet son avis au Ministre de l'Environnement ainsi qu'au Ministre de l'Economie régionaux.

Le secrétariat du Comité travaille en collaboration avec le SPW ARNE et le SPW EER dans l'objectif d'assurer une cohérence intrarégionale en matière de régulation du prix de l'eau.

Le secrétariat du Comité travaille sur des balises avec les autres acteurs de l'eau, le Cabinet du Ministre de l'Economie et le SPW EER, pour ce qui concerne la notion de régulation. Le Comité se base actuellement sur les indicateurs de performances relevant de caractères environnementaux, légaux, de gestion et prix, et comptables. Ces différents éléments sont indissociables dans la remise d'un avis cohérent.

Le Gouvernement wallon a souhaité prendre une position et a adopté une circulaire ayant pour objectif d'établir des balises sur la régulation du prix de l'eau. Les indicateurs cibles retenus sont similaires à ceux actuellement utilisés. Ils s'étendent au coût-vérité à l'assainissement. L'axe sectoriel est privilégié afin d'avoir une approche plus cohérente et globale du secteur de l'eau. La Wallonie aspire à mettre en place une politique de régulation active basée notamment sur une vision prospective pluriannuelle. Le Comité intégrait d'ores et déjà cette optique dans ses avis en demandant aux distributeurs une analyse prévisionnelle. La circulaire adoptée par le Gouvernement wallon en juillet 2017 demande à ce que tout dossier de demande de modification tarifaire soit accompagné de documents comptables, du plan financier à 5 ans et d'une proposition de trajectoire établie par l'opérateur.

On notera que certains services de distribution communaux ont un coût-vérité de distribution déterminé par leur plan comptable supérieur au coût-vérité de distribution appliqué. Ce constat s'explique notamment par la volonté politique des communes d'atteindre le coût-vérité de manière progressive. Relevons également que, dans certains cas, le Ministre de l'Economie n'a pas accordé totalement la hausse tarifaire demandée.

Comité de Contrôle de l'Eau

En savoir plus sur
le [Comité de Contrôle de l'Eau](#)



Le secrétariat est chargé de veiller à ce que les 48 distributeurs et les 4 producteurs d'eau en Wallonie lui transmettent les documents annuels imposés par le code de l'eau à savoir : la carte de visite – la facture de régularisation – les données légales nécessaires aux indicateurs – le plan comptable uniformisé de l'eau. Un rapport sur la situation des distributeurs et l'évolution du prix de l'eau est élaboré.

Avis relatifs à la politique de l'eau du Gouvernement wallon

- Respect des obligations légales en matière de transmission des données au Comité de Contrôle de l'eau par les distributeurs et les producteurs d'eau.
- Avis sur le rapport annuel 2022 du Fonds social de l'eau en région wallonne.
- Avis sur les Projets des troisièmes Plans de gestion par district hydrographique wallons (P.G.D.H III).

Auditions

La Comité a bénéficié, dans le cadre de ses travaux, de l'expertise de plusieurs acteurs ou décideurs de la politique de l'eau. Ces derniers lui ont présenté des exposés se rapportant aux dossiers sur lesquels son avis était sollicité ou à d'autres thématiques à propos desquelles il souhaitait réunir de l'information en vue d'alimenter ses travaux futurs. Ces présentations ont été suivies de séances de questions/réponses au cours desquelles le Comité a pu approfondir divers aspects des questions abordées.

- Le 27 mars : Mission gestion des fuites de la SWDE – Présentation par M. Jérémy ALBERT - Business Development & Innovation – Pôle Stratégie et Organisation SWDE

- Le 22 mai : Nouvelle trajectoire de prix adoptée en Flandre - Présentation par Mme Kathleen VAN DE MOORTELE
- Le 19 juin : Nouvelle trajectoire en région bruxelloise – Présentation par M. Francisco d'ARAGO SOARES (Conseiller tarifs - Brugel) et M. Pascal MYSELIN (Directeur - Brugel)
- Le 6 octobre : Rapport sur le Fonds social de l'eau 2022 de la SPGE – Présentation par Mme Laura IKER de la SPGE
- Le 16 octobre : Information sur les PFAS par M. Arnaud ROUELLE - SPW ARNE - Département Environnement et Eau - Direction des Eaux souterraines - Service du Contrôle de l'Eau

Autres travaux et réflexions

Etude concernant la mise à jour de l'outil plan comptable et sa vision prospective

L'objectif est d'apporter un support méthodologique et opérationnel en vue de développer un outil simple à destination des producteurs-distributeurs.

Cet outil sera à paramétrer dans le cadre de leur demande d'évolution tarifaire à soumettre au Comité de Contrôle de l'eau ainsi qu'au SPW Économie, Emploi, Recherche et au SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement.

Journées d'échange avec les trois régulateurs belges (VMM-BRUGEL-CCEau)

Le Comité a mandaté son attachée pour le représenter au sein du groupe de travail mis en place. L'objectif de ces journées d'échanges est de faire partager ses retours d'expériences, les résultats des études et de développer des comparaisons entre régions. La collaboration est toujours en cours et des réunions se tiennent régulièrement entre les différents régulateurs.

Commission Régionale d'Avis pour l'Exploitation des Carrières (CRAEC)

En savoir plus sur la [CRAEC](#)



La Commission Régionale d'Avis pour l'Exploitation des Carrières regroupe tous les acteurs concernés par le secteur carrier. Elle a pour principale mission d'informer le Gouvernement wallon de tous les aspects affectant, directement ou non, l'exploitation des carrières.

Présidence

Michel CALOZET

Vice-Présidence

Hélène ANCION

Secrétaires de Commission

Benoît BRASSINE

Sophie HANSON

Assistante administrative

Coralie RIGO

Réunions

En 2023, aucune assemblée plénière n'a été organisée ; les avis ont été validés par voie électronique. Par ailleurs, l'Assemblée a été invitée à participer à trois réunions de présentations en 2023.

Enfin, le Bureau de la CRAEC s'est réuni à 3 reprises.

Avis

La CRAEC a remis un avis sur le projet de Schéma de développement du territoire (SDT) et ce, sous l'angle de l'exploitation des ressources naturelles au sens large. N'ayant pas été saisie par le Gouvernement sur ce projet, elle a remis un avis d'initiative dans le cadre de l'enquête publique qui s'est tenue du 30 mai au 14 juillet 2023.

La CRAEC a également rendu un avis sur le projet de Stratégie Biodiversité 360°. Elle n'a pas été saisie par le Gouvernement wallon sur ce dossier mais compte tenu de l'implication du document sur les carrières, elle a décidé d'émettre un avis d'initiative dans le cadre de l'enquête publique qui s'est déroulée du 3 juillet 2023 au 2 octobre 2023.

Auditions

En 2023, la CRAEC a assisté à trois auditions :

- présentation du projet de Schéma de développement territorial lors d'une réunion commune avec l'Observatoire du Commerce et le Pôle Logement ;
- présentation du projet de Stratégie Biodiversité 360° par le Cabinet de la Ministre de l'Environnement ;
- présentation du projet d'arrêté instituant la partie réglementaire du code de la gestion des ressources du sous-sol par le Cabinet de la Ministre Céline TEL-LIER, le SPW ARNE et le SPW TLPE dans la perspective d'une remise d'avis en 2024, lors d'une réunion conjointe avec les Pôles Aménagement du territoire, Energie et Environnement.

La CRAEC a également contribué à l'élaboration du Mémoire 2024-2029 du CESE Wallonie.

Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles (CRMSF)

La Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles (CRMSF) est un organe consultatif du Ministre ayant la conservation du patrimoine dans ses attributions. Créée en 1835 par Léopold 1^{er}, la Commission royale des Monuments s'est adjoint une section des Sites en 1912, puis une section des Fouilles en 1989, année de la régionalisation du secteur du patrimoine.

Présidence

Robert TOLLET

Vice-Présidence

William ANCION *f.f.*

Fernand COLLIN

Jacques STEIN *f.f.*

Secrétaire permanente

Geneviève MOHAMED

Secrétaires de Commission

Carole CARPEAUX

Nathalie DEREYMAEKER

Assistantes administratives

Nadeige BURION

Marianne DI CATERINA

Nathalie RUWET

Réunions & avis

Deux assemblées générales ont été organisées, à savoir le 19 janvier et le 1^{er} juin.

Le Bureau s'est réuni à 6 reprises et a notamment suivi l'évolution des textes (décret et arrêté d'exécution) relatifs au futur Code du Patrimoine.

La section des Monuments s'est réunie à 23 reprises.

Elle a participé et délibéré sur 403 procédures de réunions de patrimoine.

Elle a examiné et délibéré sur :

- 453 demandes de permis d'urbanisme.
- 77 demandes de dispense de permis d'urbanisme.
- 13 dossiers de protection du patrimoine (inscription sur liste de sauvegarde, classement/déclassement et inscription ponctuelle sur la liste du patrimoine exceptionnel).

La section des Sites s'est réunie à 24 reprises.

Elle a participé et délibéré sur 296 procédures de réunions de patrimoine.

Elle a examiné et délibéré sur :

- 210 demandes de permis d'urbanisme.
- 24 demandes de permis pour l'installation d'éoliennes.
- 17 demandes d'avis sur des plans de gestion de réserves naturelles domaniales, des plans d'aménagement forestier ou des chartes paysagères de parcs naturels.
- 28 demandes de dispense de permis d'urbanisme.

- 6 dossiers de protection du patrimoine (inscription sur liste de sauvegarde, classement/déclassement et inscription ponctuelle sur la liste du patrimoine exceptionnel).

La section des Fouilles s'est réunie à 9 reprises (+ 3 consultations électroniques).

Elle a participé et délibéré sur 22 procédures de réunions de patrimoine.

Elle a examiné et délibéré sur :

- 9 demandes d'autorisation de fouilles.
- 11 demandes de permis d'urbanisme.
- 254 demandes d'autorisation et 251 demandes de renouvellement d'autorisation d'effectuer des prospections avec détecteurs de métaux impliquant prélèvement d'objets.

La CRMSF a également instruit 188 dossiers dont, après examen, l'impact sur le plan patrimonial a été jugé nul, notamment des biens repris à la carte archéologique.

Enfin, la Commission est représentée au sein du Comité wallon pour le Vitrail, dont elle gère le secrétariat. Ce Comité s'est réuni à 10 reprises et a rendu des avis sur 27 biens différents.

Publications & événements

La CRMSF a publié le 38^{ème} tome de son Bulletin : deux articles évoquent le patrimoine de Malmedy, l'un porte sur la sauvegarde du bâti ancien et l'autre sur les tanneries, derniers témoins de l'industrie du cuir. Le troisième article aborde l'activité de décorateur de Paul Jaspar. Ce sont enfin des reconversions de bâtiments patrimoniaux en hôtels qui sont présentées dans la dernière contribution.

Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles (CRMSF)

La CRMSF a poursuivi en 2023 son cycle de conférences ouvertes au public, en intégrant la possibilité de les organiser en mixte ou uniquement en visioconférence. Certaines d'entre elles ont été enregistrées, ce qui permet leur mise en ligne sur le site internet de la CRMSF, via la chaîne YouTube du CESE Wallonie. Le programme de 2023 était le suivant :

- Le jeudi 20 janvier, dans le cadre de l'Assemblée générale : "Un cercle immense à la Saline royale d'Arc-et-Senans. Un projet unique d'évolution d'un site Unesco en un îlot de biodiversité inspiré par la ville idéale de Claude-Nicolas LEDOUX" par M. Nicolas COMBES (Directeur général adjoint de la Saline royale d'Arc-et-Senans).
- Le jeudi 16 mars : "Architectures néogothiques en Wallonie : évolutions, significations et destins d'un patrimoine majeur (1790-1932)" par M. Thomas GRECK, architecte.
- Le jeudi 27 avril : "La contribution de l'analyse fonctionnelle à la compréhension du comportement des néandertaliens et des hommes modernes" par Mme Veerle ROTS, maître de recherche FNRS à l'ULiège (Département des sciences historiques - TraceoLab).
- Le jeudi 1^{er} juin, dans le cadre de l'Assemblée générale : "Restaurer Notre-Dame" par Monsieur Philippe VILLENEUVE, architecte en Chef des Monuments historiques.
- Le jeudi 8 août : "Une jeunesse pour et par le Patrimoine !" par M. Fernand COLLIN, préhistorien médiateur, directeur général du Préhistomuseum à Flémalle et vice-président de la section des Fouilles de la CRMSF.
- Le jeudi 16 novembre : "De Archaeologia electrica. L'ancienne Centrale électrique de la Société Anonyme des Carrières et de la Sucrierie P.J. WINCQZ" par M. Alberto SOLINIS-CARREIRA, architecte du patrimoine.

Enfin, le Centre d'Archives et de Documentation (CAD) a accueilli quelque 75 chercheurs. L'accueil de ces chercheurs a été organisé par le secrétariat de la CRMSF, en collaboration avec le service accueil du CESE Wallonie, malgré le fait que le CAD soit temporairement fermé.

Le rapport d'activité détaillé de la CRMSF est disponible via son site Internet www.crmsf.be.

En savoir plus sur la [CRMSF](#)



Conseil du Tourisme

En savoir plus sur
le [Conseil du Tourisme](#)



Le Conseil du Tourisme est l'organe consultatif chargé, d'initiative ou à la demande du Gouvernement, de remettre des avis sur toute matière relative à la politique touristique en général.

Présidence

Alain PETIT

Vice-Présidence

/

Secrétaires de Commission

Carole CARPEAUX

Dominique ROSENGARTEN

Assistante administrative

Frédérique BLANJEAN

Réunions

Durant l'année 2023, le Conseil du Tourisme s'est réuni à 3 reprises. Sur l'ensemble de ces réunions, le quorum (8) a toujours été atteint.

En plus de ces réunions, les membres du Conseil ont assisté, le 21 décembre 2023, à une présentation commune avec les Pôles Energie, Environnement et Aménagement du territoire, la Commission régionale d'avis pour l'exploitation des carrières (CRAEC) et la Commission Royale des Monuments, Sites et Fouilles (CRMSF). Cette présentation portait sur le projet d'arrêté du Gouvernement wallon instituant la partie réglementaire du Code de la gestion des ressources du sous-sol.

Avis

En 2023, le Conseil du Tourisme a émis 2 avis portant sur diverses demandes relatives à des réglementations wallonnes ou des matières de politique générale et transversale, à savoir sur :

- La note d'orientation portant la poursuite et le renforcement des mesures de gratuité scolaire en Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Le cadre de référence éolien et plus particulièrement à la zone de loisirs au plan de secteur dans ce cadre.

Dans la continuité de l'avis remis en 2022 sur l'avant-projet de décret portant réforme du Code wallon du Tourisme, le secrétariat du Conseil du Tourisme a été invité à contribuer à l'avis remis par le CESE Wallonie sur le même objet (avis n°1521).

De même, le Conseil du Tourisme a été sollicité par le CESE Wallonie pour contribuer à une remise d'avis relative à un projet de décret-programme portant des mesures diverses en diverses matières, et plus précisément sur les articles relatifs au tourisme (avis n°1571).

Autres travaux et réflexions

En février 2023, le secrétariat du Conseil du Tourisme a été invité à participer à une réunion dans le cadre du Plan de Relance pour la Wallonie visant la mise en œuvre, l'hébergement et l'exploitation d'une plateforme digitale informative et transactionnelle de type B2B à destination des acteurs du tourisme wallon.

A l'initiative du Commissariat général au Tourisme, le Conseil a initié une réflexion sur "L'emploi dans le secteur touristique wallon" et la problématique des pénuries dans certains métiers du secteur.

Le Secrétariat du Conseil a été invité à participer en tant qu'intervenant à la rencontre sectorielle Interbassins "HORECA – Tourisme – Culture" organisée au Bois du Cazier le 15 juin 2023 ;

Le Conseil du Tourisme a également entamé la rédaction d'un Mémoire relatif au tourisme, destiné au Gouvernement wallon qui prendra ses fonctions à l'issue des élections régionales du 9 juin 2024.

Conseil wallon de l'Economie sociale (CWES)

Le Conseil wallon de l'Economie sociale rend des avis au Gouvernement wallon sur toute matière relative à l'économie sociale ainsi que sur la mise en œuvre d'actions et de projets spécifiques. Il est également chargé d'élaborer un rapport d'évaluation annuel sur l'exécution annuel du décret.

Présidence

Denis MORRIER

Vice-Présidence

/

Secrétaire de Commission

Anne GUILLICK

Assistant administratif

Axel PAULIS

Réunions

Au cours de l'année 2023, le CWES s'est réuni à 8 reprises.

Avis

En 2023, le CWES a rendu les avis suivants :

- Avis n°41 sur le Plan de sortie de la pauvreté - Réforme du dispositif d'insertion à l'emploi "articles 60-61" – Avant-projet de décret relatif à l'octroi de subventions aux centres publics d'action sociale dans le cadre de la mise à l'emploi des bénéficiaires du droit à l'intégration sociale ou de l'aide sociale équivalente – Première lecture (adopté le 29 septembre 2023) ;
- Avis n°42 sur la Stratégie Alternatif'ES Wallonia - Réforme ACES : projet de décret relatif aux agences-conseil en économie sociale, deuxième lecture ; avant-projet d'arrêté portant exécution du décret relatif aux agences-conseil en économie sociale, première lecture (adopté le 20 septembre 2023) ;
- Avis n°43 sur les Recommandations du Conseil de l'Union européenne sur l'élaboration de conditions-cadres pour l'économie sociale (adopté le 29 septembre 2023) ;
- Avis n°44 sur le Projet d'arrêté du Gouvernement wallon modifiant l'arrêté du Gouvernement wallon du 3 avril 2014 relatif à l'agrément et à l'octroi de subventions aux associations sans but lucratif et aux sociétés à finalité sociale actives dans le secteur de la réutilisation et de la préparation en vue de la réutilisation. Première lecture (adopté le 24 octobre 2023) ;
- Avis n°45 sur la Révision du dispositif "I.D.E.S.S." - Projet d'arrêté du Gouvernement wallon portant diverses modifications à l'AGW du 21 juin 2007 portant exécution du décret du 14 décembre 2006 relatif à l'agrément et au subventionnement des initiatives de développement de l'emploi dans le secteur des services de proximité à finalité sociale, en abrégé : "I.D.E.S.S." - Première lecture (adopté le 30 novembre 2023).

Auditions

- Le 31 août :
 - Présentation par M. Erwin PIRSON, Conseiller Economie sociale, Cabinet de Christie MORREALE, de la Réforme ACES : projet de décret relatif aux agences-conseil en économie sociale, deuxième lecture ; avant-projet d'arrêté portant exécution du décret relatif aux agences-conseil en économie sociale, première lecture.
- Le 16 octobre :
 - Présentation par Mme Sandrine CHABOUD, du Département du Sol et des Déchets du SPW ARNE, en charge de la procédure d'agrément et des subventions liées aux tonnages de réutilisation, du projet d'AGW modifiant l'AGW du 3 avril 2014 relatif à l'agrément et à l'octroi de subventions aux associations sans but lucratif et aux sociétés à finalité sociale actives dans le secteur de la réutilisation et de la préparation en vue de la réutilisation

Conseil wallon de l'Economie sociale (CWES)

En savoir plus sur le [CWES](#)



Autres travaux

Les autres travaux du CWES ont porté sur les points suivants :

- Elaboration d'une note de synthèse concernant la participation des travailleurs à la gestion, en vue de la réalisation d'une enquête et d'une étude ;
- Courrier à la Ministre de l'Economie sociale concernant la réforme des agences-conseils.
- Mémoire du CWES pour l'économie sociale dans le cadre de la Déclaration de politique régionale 2024-2029.
- Participation à la préparation de la conférence interministérielle et d'experts sur l'économie sociale organisée les 12 et 13 février 2024 à Liège dans le cadre de la Présidence belge du Conseil de l'Union européenne en 2024 (via la désignation d'experts du CWES);
- Rapport d'évaluation 2022 du CWES.

Le Conseil a également contribué à l'élaboration du Mémoire 2024-2029 du CESE Wallonie.

Renouvellement

Le CWES a été renouvelé en juillet 2023 (arrêté du Gouvernement wallon du 20 juillet 2023). Les membres sont désignés pour une période de 5 ans.

M. Denis MORRIER a été désigné à la présidence du Pôle.

Conseil Wallon de l'Égalité entre Hommes et Femmes (CWEHF)

Le Conseil Wallon de l'Égalité entre Hommes et Femmes contribue à l'élimination de toute discrimination directe ou indirecte vis-à-vis des hommes et des femmes.

Présidence

Maryse HENDRIX

Vice-Présidence

Gaëlle DMEZ
Reine MARCELIS

Secrétaires de Commission

Zina COLINET
Thérèse VAN HOOFF

Assistant.e.s administratif.ve.s

Axel PAULIS
Nathalie RUWET

Réunions

Le CWEHF s'est réuni à 11 reprises en 2023.

Avis

En 2023, le Conseil a rendu 7 avis sur :

- l'avant-projet de décret portant assentiment à l'accord de coopération entre la Communauté française, la Région wallonne et la COCOF relatif à la généralisation de l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS) (Avis n°94 du 16 janvier 2023) ;

- le Plan Air-Climat-Energie (PACE) 2030 de la Wallonie (Avis n°95 du 20 janvier 2023) ;
- l'opportunité et l'impact de la ratification de la "Convention 190 de l'OIT relative à l'élimination de la violence et du harcèlement dans le monde du travail, adoptée à Genève le 21 juin 2019" (Avis n°96 du 3 avril 2023) ;
- la mise en œuvre du 1er Plan wallon de lutte contre le racisme 2023-2026 (Avis d'initiative n°97 du 19 juillet 2023) ;
- la mesure 2 du 1er Plan wallon de lutte contre le racisme 2023-2026. Création d'un Conseil Wallon de Lutte contre le Racisme (Avis n°98 du 22 août 2023) ;
- le Plan d'évaluation FSE+ Programme FSE+ 2021-2027 Wallonie-Bruxelles (Avis n°100 du 6 novembre 2023) ;
- la mesure 14 du Plan Wallon de Lutte contre le Racisme visant la mise en place de tests de situation dans le cadre des compétences de la Région wallonne en matière d'emploi (Avis n°99 du 9 novembre 2023).

Auditions

En fonction de ses priorités et de l'actualité, le CWEHF a auditionné une série d'expert.e.s afin de nourrir sa réflexion.

- Le 6 février :
 - Mme Isabelle CARLES, chargée de recherche à l'ULB (METICE) et M. Antoine FARCHAKH, chargé de projets wallon à l'AMA pour une présentation de l'étude : "l'Accueil, l'hébergement et l'accompagnement des victimes de violences conjugales et intrafamiliales : les enseignements de la crise sanitaire".

- Le 6 mars :
 - Mme Joëlle TETART, conseillère en innovation sociale sur la thématique du genre au CREDAL, pour un échange sur la manière dont le CREDAL pourrait intégrer l'avis n°93 du CWEHF dans ses projets.
- Le 15 mai :
 - Mme la Ministre Christie MORREALE, Ministre des Droits des femmes et sa conseillère Mme Thérèse LEGROS dans le cadre lors de la séance d'installation du CWEHF renouvelé.
- Le 3 juillet :
 - Mme Anaïs HENNE, Conseillère et M. Noël DES-SARD, Chef de Cabinet du Ministre-Président DI RUPO au sujet du suivi de l'intégration de la dimension de genre dans les 5 mesures prioritaires choisies par le CWEHF dans le Plan de relance.
- Le 4 décembre :
 - Mme Valérie XHONNEUX, Conseillère à la cellule climat du Cabinet du Ministre Philippe HENRY : échange sur les modalités de collecte de données relatives à la précarité énergétique et leur valorisation dans le cadre de la mise en œuvre du PACE 2030.

Travaux et réflexions

Le CWEHF a mené des réflexions sur plusieurs thématiques dont les impacts concernent directement la Wallonie : le décret validant l'accord de coopération entre les Gouvernements de la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Région wallonne et la Commission communautaire française relatif à la généralisation de l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuel ; la prise en compte de la dimension de genre dans les politiques de logement ; le Memorandum en vue des élections régionales, fédérales et européennes du 9 juin 2024. Dans le cadre de l'élaboration des avis relatifs

Conseil Wallon de l'Égalité entre Hommes et Femmes (CWEHF)

En savoir plus sur le [CWEHF](#)



à ces différentes thématiques, le CWEHF a auditionné des expert.e.s afin d'établir sa position, particulièrement sur la question du genre et du logement.

Dans le prolongement de l'avis relatif à la dimension de genre au sein des politiques de logement, le CWEHF, en collaboration avec le CESE Wallonie, a coordonné la réalisation de capsules vidéo, qui ont été présentées dans le cadre d'un webinaire "Mieux habiter en toute égalité", le 14 avril 2023. L'objectif de ces vidéos est de sensibiliser le pouvoir politique mais aussi le grand public à l'intérêt de mettre les femmes au cœur de la politique du logement. Dans le cadre de la promotion de ces capsules, des plaquettes et des affiches ont été réalisées et diffusées auprès de divers acteurs.

Groupe interdépartemental de coordination (GIC)

Afin d'aider les Cabinets à remplir leur fiche, le Cabinet de la Ministre Christie MORREALE a sollicité le CWEHF pour organiser plusieurs réunions bilatérales avec chaque Cabinet dans le courant du deuxième semestre 2023. Ces réunions avaient pour but d'élaborer des fiches en vue de la rédaction du rapport final d'évaluation du Plan genre.

Représentations externes

Fédération Wallonie-Bruxelles

Le CWEHF a été sollicité par la cellule "Genre et égalité" de la WBI (Wallonie-Bruxelles International) afin d'envisager des pistes de collaborations futures.

Consultations de la société civile pour des dossiers fédéraux et européens

Le CWEHF a participé à plusieurs consultations de la société civile, en présentiel ou par voie électronique :

- Consultations écrites des Comités de suivi du FEDER 2021-2027 et du FSE+ 2021-2027, concernant respectivement le programme opérationnel FEDER "Wallonie 2021-2027" et le programme opérationnel FSE+ 2021-2027 Wallonie Bruxelles ;
- CSW67 : la première réunion fut consacrée à la préparation du dialogue portant sur "Innovation et changements technologiques et éducation à l'ère numérique pour parvenir à l'égalité de genre et à l'autonomisation de toutes les femmes et les filles". La deuxième réunion fut une présentation des débats qui ont eu lieu à la session de mars ainsi que les décisions qui ont été prises ;
- EPU3 : consultation de la société civile pour déterminer les priorités à inscrire dans le nouveau plan d'action ;
- GT "Women in Digital", en vue de développer des outils et des actions de sensibilisation et de promotion du secteur numérique auprès du public féminin.

Autres sollicitations

- 3^{ème} stratégie wallonne de développement durable : consultation écrite sur 2 fiches relatives à la promotion des métiers de transition et d'avenir ainsi que sur les dispositifs de la participation citoyenne ;
- Projet "Genre et logement" : sollicitation du CREDAL pour un échange sur de possibles solutions d'habitations innovantes pour les femmes en situation de précarité ;

- Plan stratégique de la PAC 2023-2027 : sollicitation d'OXFAM pour un échange sur les possibilités d'intégrer la question de genre au sein du Comité de suivi ;
- Plan territorial wallon pour une transition juste- projet BOLSTER : sollicitation du Smart City Institute de HEC Liège pour recueillir l'avis du CWEHF et participer au GT visant à mettre en avant les besoins sociaux dans le cadre d'une transition écologique de la Wallonie (Province de Hainaut en particulier) ;
- Convention d'Istanbul : sollicitation de l'Université de St Louis pour un avis sur le projet de guide pratique sur l'état des lieux de l'application de la Convention d'Istanbul en Belgique, à destination du monde politique et judiciaire.

Renouvellement

Le CWEHF a été renouvelé en mai 2023 ; les membres ont été désignés pour une durée de 5 ans.

Mme Maryse HENDRIX a succédé à Mme Gaëlle DENEZ à la présidence.

Une séance officielle d'installation du CWEHF renouvelé a été organisée le 15 mai 2023, en présence de la Ministre wallonne des Droits des femmes.

Observatoire du commerce

En savoir plus sur
[l'Observatoire du Commerce](#)



L'Observatoire du commerce exerce une compétence consultative générale en matière de commerce en Wallonie. Composé de membres et d'experts sectoriels (environnement urbain, protection du consommateur, politique sociale et mobilité durable), l'Observatoire du commerce remet des avis variés, tant sur des projets très concrets d'implantations commerciales que sur des schémas locaux ou régionaux, ainsi que sur des projets de décret et d'arrêté.

Présidence

Jean JUNGLING

Vice-Présidence

Bernadette MERENNE

Secrétaires de Commission

Sophie HANSON

Benoît BRASSINE

Assistante administrative

Coralie RIGO

Réunions

L'Observatoire s'est réuni à 27 reprises en visioconférence.

Avis

En 2023, l'Observatoire du commerce a remis 123 avis. 120 de ces avis étaient relatifs à des projets individuels (demandes de permis d'implantation commerciale ou de permis intégré). Il a remis un avis sur le projet de schéma communal de développement commercial de Fléron et du rapport sur les incidences environnementales qui l'accompagne. Enfin, il a également remis un avis d'initiative sur le projet de révision du Schéma de développement du territoire (SDT).

Auditions

Dans le cadre des demandes concernant les projets individuels mais aussi des projets de schéma communaux de développement commercial et du rapport sur les incidences qui l'accompagne, l'Observatoire auditionne les demandeurs ainsi que les communes. En 2023, il y a eu 102 auditions réparties sur les 27 réunions pour ce qui a trait aux dossiers individuels. Il y a eu une audition dans le cadre de l'examen du projet schéma communal de développement commercial de Fléron et cinq pour le projet SDT.

Autres travaux

L'Observatoire du commerce a également été auditionné par le Parlement wallon dans le cadre de la réforme du Code du développement territorial intégrant les implantations commerciales à l'aménagement du territoire.

Enfin, l'Observatoire remis un rapport motivé sur l'évolution du Schéma régional de développement commercial comme le prévoyait la réglementation en vigueur.

Commissions d'agrément

Le CESE Wallonie assure le secrétariat de plusieurs Commissions d'agrément dans le domaine de l'économie sociale, de l'emploi et de la formation.

- Commission consultative des centres d'insertion socioprofessionnelle
- Commission Chèques
- Commission Congé-éducation payé
- Commission consultative et d'agrément des entreprises d'économie sociale
- Commission consultative et de concertation en matière de placement
- Commission consultative et d'agrément des entreprises Titres-services
- Commission consultative Fonds de Formation Titres-Services
- Commission PMTIC

Les Commissions d'agrément sont composées de membres issus des organisations représentatives des employeurs, des travailleurs, des associations environnementales ainsi que de représentants d'autres organisations qui apportent leur expertise dans les domaines traités (associations professionnelles, monde associatif, universités et hautes écoles, Administration et organismes publics, pouvoirs locaux, consommateurs, ...).

Le Secrétariat des Commissions d'agrément est assuré par le personnel du CESE Wallonie. Les secrétaires de Commission organisent les réunions et les auditions, préparent les dossiers, rédigent les projets d'avis sur base des positions exprimées par les membres, rédigent les comptes-rendus,... Les assistantes administratives complètent l'équipe et permettent, grâce à leur appui technique, la bonne organisation des travaux.

Les noms des Présidents et Vice-Présidents sont indiqués ainsi que ceux des secrétaires de Commission et des assistantes administratives (situation au 31/12/2023).

Le rapport d'activité du CESE Wallonie présente une synthèse des travaux menés en 2023 au sein des Conseils consultatifs : les réunions organisées, les avis rendus, les auditions, les autres travaux et réflexions.

Chaque Conseil consultatif rédige son propre rapport d'activité, plus détaillé et disponible sur le site internet du CESE Wallonie.

Pour connaître les références légales, missions et composition des Commissions d'agrément, consultez la page de la Commission concernée sur www.cesewallonie.be

Commission consultative des centres d'insertion socio-professionnelle (CISP)

La Commission CISP a pour principale mission de remettre au Ministre de la Formation un avis motivé sur l'octroi ou le renouvellement d'agrément d'un centre d'insertion socio-professionnelle ou d'une filière lorsque son avis est sollicité par l'Administration ainsi que sur la suspension ou le retrait d'agrément d'une filière ou d'un centre lorsque le dossier est jugé "problématique". Elle remet également un avis motivé sur les demandes de transfert de filières entre centres agréés.

Présidence

Frédéric CLERBAUX

Vice-Présidence

Jérôme THIRY

Secrétaire de Commission

Claude GONTIER
Zina COLINET

Assistante administrative

Martine DRIESSEN

En savoir plus sur la [Commission CISP](#)



La Commission s'est réunie à 2 reprises en 2023¹.

Avis

Au cours de l'année 2023, la Commission CISP a rendu 4 avis :

- 1 avis défavorable à une nouvelle demande d'agrément ;
- 3 avis favorables² à une demande de renouvellement d'agrément.

Auditions

La Commission a procédé à l'audition de deux opérateurs dans le cadre de leur dossier de renouvellement d'agrément.

Travaux et réflexions

En 2023, les travaux de la Commission CISP ont essentiellement porté sur :

- l'examen des 4 dossiers d'opérateurs qui lui ont été soumis par l'Administration : 1 demande d'agrément et 3 demandes de renouvellement d'agrément ;
- l'approbation du rapport d'activités 2022 de la Commission CISP ;
- le suivi des avis rendus par la Commission ;
- des informations diverses : information sur l'agrément de nouvelles filières pour les opérateurs existants, remplacement de certains membres de la Commission, renouvellement intégral de la Commission CISP en 2024, ...

¹ Une de ces deux réunions s'est tenue en visioconférence.

² Deux avis favorables portent sur une reconduction de 6 ans et une sur une durée limitée à 2 ans.

Commission Chèques

La Commission Chèques est chargée principalement de rendre des avis motivés sur l'agrément, la suspension, le refus ou le retrait d'agrément des opérateurs de formation ou des formations en matière de chèques-formation, lorsque son avis est sollicité par l'Administration. Elle propose ensuite au Gouvernement wallon un nombre forfaitaire d'heures susceptibles d'être financées par le chèque-formation dans le cadre de la formation à distance. En matière de chèques-crédation, la Commission est également chargée de rendre des avis motivés lorsque son avis est sollicité par l'Administration.

Présidence

Jérôme THIRY

Vice-Présidence

Arnaud LE GRELLE

Secrétaires de Commission

Claude GONTIER

Florence LEDIEU

Assistante administrative

Laurie PRESTI

En savoir plus sur
la [Commission Chèques](#)



La Commission s'est réunie à 11 reprises en 2023.

Avis

Au cours de l'année 2023, la Commission a rendu 39 avis dans le cadre du dispositif chèques-formation.

L'avis de la Commission n'a pas été sollicité sur des dossiers introduits par des opérateurs dans le cadre du dispositif chèques-crédation.

Parmi les 39 avis rendus dans le cadre du dispositif chèques-formation :

- 33 avis concernent 98 formations proposées à l'agrément ou au renouvellement d'agrément par des opérateurs de formation. Parmi ces 98 formations, 25 ont reçu un avis favorable, 70 un avis défavorable et 3 un avis reporté¹.
- 3 avis concernent une proposition de retrait d'agrément comme opérateur de formation pour le dispositif Chèques-formation.
- 1 avis concerne un recours introduit par un opérateur de formation pour le dispositif chèques-formation à l'encontre de la décision de retrait de son agrément.
- 1 avis concerne une proposition de suspension d'agrément comme opérateur de formation pour le dispositif chèques-formation.
- 1 avis a consisté à solliciter la Ministre sur une question de statut d'un opérateur au regard d'une législation spécifique.

Auditions

Au cours de l'année 2023, la Commission a procédé à l'audition d'un opérateur chèques-formation dans le cadre de son dossier de recours introduit.

¹ Parmi les 3 formations qui ont fait l'objet d'un avis reporté sur leur agrément, deux formations ont été traitées en 2024 et une formation a été retirée de l'agrément par l'opérateur de formation concerné.

La Commission n'a procédé à aucune audition d'opérateurs chèques-crédation dans le cadre de l'examen de dossiers d'agrément.

En outre, dans le cadre de ses réflexions sur le dispositif chèques-formation, la Commission a entendu Mme HONOREZ, Experte en charge de la cellule qualité au sein de l'IFAPME, sur la norme ISO 21001 : 2018.

Travaux et réflexions

En 2023, les travaux de la Commission Chèques ont essentiellement porté sur :

- L'examen des dossiers des opérateurs chèques-formation qui lui ont été soumis par l'Administration (Direction de la Formation Professionnelle au sein du Département de l'Emploi et de la Formation Professionnelle - SPW Economie, Emploi, Recherche).
- L'examen des modules de formation à distance (proposition pour chaque domaine de formation faisant l'objet d'une demande d'agrément d'un nombre forfaitaire d'heures susceptibles d'être financées par le dispositif chèque-formation).
- Une réflexion sur la certification ISO 21001 : 2018. La Commission Chèques s'est montrée favorable à l'intégration de cette norme parmi les certifications permettant aux opérateurs chèques-formation d'être dispensés de la procédure d'audit. Ces réflexions ont été formulées à l'attention du CESE Wallonie qui dispose de missions générales d'avis, de suivi et d'évaluation sur le dispositif mais également d'une mission plus particulière d'avis sur les certifications (permettant aux opérateurs de formation d'être dispensés de la procédure d'audit du chèque-formation).
- Une information sur le suivi de certains dossiers chèques-formation par l'Administration.
- La rédaction de son rapport d'activités pour l'année 2022.

Commission Congé-éducation payé (CEP)

La Commission d'agrément Congé-éducation payé (CEP) est principalement chargée de se prononcer, par décision motivée, sur l'agrément, le retrait ou la suspension d'agrément de certaines catégories de formations générales et professionnelles. Elle a également d'autres rôles, comme le suivi de l'évolution de la situation budgétaire de la réglementation CEP.

Présidence

Mélanie EVRARD *f.f.*

Vice-Présidence

/

Secrétaire de Commission

Florence LEDIEU

Assistante administrative

Laurie PRESTI

La Commission s'est réunie à 5 reprises en 2023.

Avis

Au cours de l'année 2023, la Commission a rendu 90 décisions d'agrément pour 90 modules de formations dans le cadre du dispositif CEP. Ces décisions sont les suivantes :

- 24 décisions favorables¹ et 44 décisions défavorables à l'octroi de modules de formations dans le cadre du CEP organisés par des opérateurs de formation.
- 22 décisions favorables² au renouvellement d'agrément de modules de formations dans le cadre du CEP organisés par des opérateurs de formation.

La Commission s'est ensuite prononcée sur 92 rapports d'évaluation relatifs à des formations déjà agréées pour des opérateurs de formation en vue de leur amélioration.

Sur demande d'opérateurs de formation et au regard de cas spécifiques, la Commission a enfin procédé au réexamen de certains dossiers d'opérateurs de formation.

Auditions

Au cours de l'année 2023, la Commission n'a pas auditionné d'opérateur de formation dans le cadre de l'examen de son dossier.

Travaux et réflexions

En 2023, les travaux de la Commission Congé-éducation payé ont essentiellement porté sur :

- L'examen des formations présentées à l'agrément ou au renouvellement d'agrément dans le cadre du dispositif.
- L'examen de dossiers d'opérateurs pour suspicions de fraudes dans le cadre du dispositif.
- La rédaction de son rapport d'activité pour l'année 2022.
- La mise à jour d'un tableau de bord des décisions rendues sur les dossiers d'agrément et de renouvellement d'agrément.
- La mise à jour de la jurisprudence relative aux décisions prises sur les dossiers examinés dans le cadre du dispositif.

En savoir plus sur la [Commission CEP](#)



¹ Pour tout ou partie de la formation proposée à l'agrément.

² Idem.

Commission consultative et d'agrément des entreprises d'économie sociale (COMES)

La Commission consultative et d'agrément des entreprises d'économie sociale est constituée en application de l'article 6 du décret relatif à l'économie sociale du 20 novembre 2008. Elle rend des avis relatifs à trois dispositifs particuliers de l'économie sociale : les entreprises d'insertion, les initiatives de développement de l'emploi dans le secteur des services de proximité à finalité sociale (IDESS) et les agences-conseils.

Présidence

Frédéric CLERBAUX

Vice-Présidence

Bénédicte SOHET

Secrétaire de Commission

Anne GUILLICK

Assistant administratif

Axel PAULIS

En savoir plus sur la [COMES](#)



La COMES s'est réunie à 13 reprises en 2023.

Avis

Au cours de l'année 2023, la Commission a rendu les avis suivants :

- Dispositif entreprises d'insertion : 19 avis dont :
 - 1 avis relatif à la validation d'un critère pour la subvention "Mise en œuvre des principes de l'économie sociale, année 2021" ;
 - 8 avis relatifs à la validation d'un critère pour la subvention "Mise en œuvre des principes de l'économie sociale, année 2022" ;
 - 2 avis favorables à un renouvellement d'agrément pour quatre ans ;
 - 5 avis relatifs à une nouvelle demande d'agrément (deux ans) ou assimilé (demande de renouvellement dont le dossier est arrivé en retard) ;
 - 1 avis favorable à une proposition de retrait d'agrément et de récupération de subventions ;
 - 1 avis favorable à une proposition de levée de suspension d'agrément ;
 - 1 avis sur une proposition de suspension d'agrément.
- Dispositif "IDESS" : 51 avis dont :
 - 4 avis favorables à une demande d'agrément (deux ans) ;
 - 1 avis favorable à une demande modificative d'agrément (deux ans) ;
 - 37 avis favorables à une demande de renouvellement d'agrément (quatre ans) ;
 - 7 avis favorables à une extension d'agrément ;
 - 1 avis favorable à une demande de diminution d'activité ;
 - 1 avis favorable à une demande de subvention pour frais de fonctionnement (véhicule adapté).

- Dispositif Agences-conseils : 15 avis dont :
 - 6 avis portant sur l'approbation d'un rapport d'activités 2021 ;
 - 6 avis portant sur l'octroi de la subvention de base 2022 et de l'avance 2023 ;
 - 1 avis défavorable à une demande d'agrément (trois ans) ;
 - 1 avis favorable à une demande d'agrément (trois ans) ;
 - 1 avis favorable à un renouvellement d'agrément (trois ans).

Auditions

Le système des auditions a été maintenu dans le contexte de toute nouvelle demande d'agrément et d'avis de suspension ou de retrait d'agrément, ou encore d'avis impactant le montant des subventions, de manière à permettre aux porteurs de projet, le cas échéant, de faire valoir leurs éléments de défense. Le souhait de la Commission est d'appréhender de façon systématique, actualisée et globale le statut des EI avant de procéder à un renouvellement d'agrément à durée indéterminée. La majorité des EI ont actuellement un agrément à durée indéterminée.

En 2023, la COMES a tenu 14 auditions, dont 8 auditions dans le cadre du dispositif "Entreprises d'insertion", 2 auditions dans le cadre du dispositif "IDESS", 2 auditions dans le cadre du dispositif "Agences-conseils" et deux auditions des services de l'Inspection économique et sociale du SPW-EER dans le cadre d'infractions au dispositif entreprises d'insertion.

¹ Ne sont pas comptés dans les avis les approbations de rapports d'activités 2021 (31 RA).

Commission consultative et de concertation en matière de placement (COPLA)

La Commission consultative et de concertation en matière de placement (COPLA) est chargée de rendre des avis motivés au Gouvernement wallon sur l'agrément, la suspension ou le retrait de l'agrément des agences de travail intérimaire ainsi que sur la suspension ou le retrait d'enregistrement des agences de placement. Elle peut également se prononcer sur toutes les questions relatives au placement en général ou au travail intérimaire.

Présidence

Laurent STAS DE RICHELLE

Vice-Présidence

Giuseppe PAGANO

Secrétaires de Commission

Frédérique DEBRULE

Nathalie DELBRASSINNE

Assistante administrative

Frédérique BLANJEAN

En 2023, la COPLA s'est réunie à 7 reprises.

Avis

Au cours de l'année 2023, la Commission a rendu les 77 avis suivants :

- 13 avis favorables relatifs à des demandes d'agrément pour le service de travail intérimaire, pour une durée de 2 ans ;
- 1 avis favorable relatif à une demande de renouvellement d'agrément pour le service de travail intérimaire, pour une durée indéterminée ;
- 57 avis favorables relatifs à des retraits d'enregistrement ;
- 1 avis favorable relatif à un retrait d'agrément ;
- 5 avis favorables relatifs à des retraits de dispense d'agrément.

Auditions

En 2023, la Commission a envoyé 97 convocations à des auditions. Toutes les convocations n'ont pas donné lieu à des auditions effectives en raison du fait que certaines agences ne s'y sont pas présentées ou ont fourni les informations demandées dans l'intervalle.

Au cours de l'année, il y a eu 13 auditions de représentants d'agences, dans le cadre de demandes d'agrément, afin d'obtenir des compléments d'informations sur les projets envisagés par celles-ci.

Travaux et réflexions

La Commission a rédigé le rapport d'activités 2022 relatif à ses activités et l'a ensuite transmis aux Gouvernement et Parlement wallons.

Au cours de l'année 2023, comme les années précédentes, la Commission a accordé une attention toute particulière à des agences présentant un endettement important vis-à-vis de l'ONSS ou du Fonds social pour les intérimaires, à celles – belges ou étrangères – procédant à de la mise à disposition de travailleurs intérimaires sans disposer d'un agrément ou d'un enregistrement notamment dans le secteur de l'aviation ou encore à celles soupçonnées de poursuivre leurs activités malgré la perte d'une dispense d'agrément.

Elle a aussi régulièrement rempli une de ses missions dans le cadre du suivi des plans de paiement obtenus par des entreprises agréées auprès de leurs créanciers ou du suivi d'entreprises qui avaient une dette importante non couverte par un plan d'apurement afin d'obtenir les explications nécessaires et d'autoriser ou non la poursuite des activités des agences concernées.

En 2023, les membres de la Commission ont continué à mener une réflexion sur la qualité des services d'outplacement prestés par certaines agences de placement enregistrées, en vue de proposer des pistes d'amélioration (en s'inspirant éventuellement des mesures déjà prises en Flandre). En particulier, un groupe de travail a été constitué au sein des organisations syndicales ; celui-ci s'est réuni à 2 reprises et entend poursuivre ses travaux.

Par ailleurs, afin de disposer de plus d'outils encore pour remplir correctement sa mission de surveillance du fonctionnement du marché de placement, la Commission a poursuivi sa collaboration régulière avec les secrétariats des Commissions d'agrément des autres régions du pays ainsi qu'avec le Fonds social pour les intérimaires. A cet égard, elle continue d'interroger les agences belges ou

En savoir plus sur la [COPLA](#)



Commission consultative et de concertation en matière de placement (COPLA)

étrangères n'ayant pas eu d'activité d'intérim ou d'autres services de placement en Belgique pendant 4 trimestres consécutifs sur leurs intentions au niveau d'éventuelles prestations de services de placement sur le territoire belge à l'avenir. Une collaboration a également été mise en place afin d'identifier les agences étrangères qui complètent des déclarations LIMOSA et introduisent des déclarations trimestrielles auprès du Fonds mais qui ne sont agréées dans aucune région du pays. Pour les agences concernées, il est prévu qu'un courrier d'avertissement leur soit adressé par l'Administration.

La collaboration avec les services de l'Inspection sociale régionale s'est également poursuivie en 2023.

En outre, la Commission a procédé à l'examen et à l'analyse des rapports d'activités 2021 des agences de placement agréées et enregistrées pour les services d'outplacement, de placement d'artistes et de travail intérimaire.

Elle a par ailleurs pris connaissance de l'avant-projet de décret instaurant des tests de discrimination dans la politique de l'emploi dans la mesure où les agences de placement agréées et les agences de placement enregistrées sont visées par cette réforme. L'avis (non consensuel) relatif à cet avant-projet de décret, rédigé par la Commission EFE du CESE Wallonie, a retenu toute son attention.

Enfin, la Commission a été interrogée par la Commission flamande d'agrément sur l'interprétation de l'obligation d'obtenir un agrément pour une agence de travail intérimaire. La Flandre considère que les activités de travail temporaire constituent un tout indivisible (une agence d'intérim agréée ne peut donc pas confier la sélection de ses intérimaires à un partenaire non agréé ; c'est ce que l'on appelle "l'interdiction de franchise"). Cette région du pays est en effet particulièrement exposée à l'importation massive de main-d'œuvre étrangère. C'est moins le cas en Wallonie ; néanmoins, la Commission a poursuivi sa réflexion sur cette question sur base d'une analyse juridique réalisée par l'Administration.

Chambre de concertation

La Chambre de concertation s'est réunie une fois durant l'année 2023. Au cours de cette réunion, elle a travaillé sur le point suivant :

- "Le travail intérimaire résident en Wallonie – Aperçu statistique au travers des données recueillies auprès de la BCSS et du FOREM (données 2021 et évolutions entre 2012 et 2021)" : présentation du rapport par le FOREM.

La Chambre de concertation a également rédigé son rapport d'activités 2022 et l'a ensuite transmis aux Gouvernement et Parlement wallons.

Commission consultative d'agrément des entreprises Titres-services (ETS)

La Commission consultative d'agrément des entreprises Titres-services est chargée de remettre un avis concernant l'octroi ou le retrait d'agrément des entreprises Titres-services.

Présidence

Sébastien DUPANLOUP

Vice-Présidence

/

Secrétaires de Commission

Claude GONTIER

Anne GUILLICK

Assistante administrative

Martine DRIESSEN

En savoir plus sur la
**Commission consultative d'agrément
des Entreprises Titres-services**



En 2023, la Commission s'est réunie à 11 reprises¹.

Avis

Au cours de l'année 2023, la Commission a rendu 16 avis portant sur les dossiers suivants :

- 11 dossiers de demande d'agrément ou d'extension d'agrément. Tous ont reçu un avis favorable.
- 5 dossiers concernant des entreprises en infraction au regard de la législation titres-services. La Commission a rendu :
 - 1 avis favorable au maintien de l'agrément ;
 - 2 avis favorables au retrait avec sursis de l'agrément ;
 - 1 avis favorable au retrait immédiat de l'agrément ;
 - 1 avis favorable à la levée de retrait avec sursis de l'agrément. En effet, une entreprise qui avait, en 2022, fait l'objet d'un retrait d'agrément avec sursis, a été invitée à se mettre en ordre avec la législation titres-services endéans les 4 mois suivant la notification de cette décision. Après examen des pièces produites par cette entreprise pour se mettre en conformité, la Commission s'est prononcée en faveur de la levée du sursis et donc du maintien de son agrément.

Auditions

La Commission a procédé à l'audition des représentants de 15 entreprises dans le cadre de leur demande d'agrément ou dans le cadre d'une procédure de retrait d'agrément. A noter que les entreprises ayant introduit une demande d'agrément et les entreprises concernées par une procédure de retrait d'agrément sont systématiquement conviées à une audition auprès de la Commission².

La Commission a également entendu :

- M. Renaud DE BRYUN, chef de Direction du Contrôle du Bien-être au travail de Namur pour une présentation du rapport résultant de la campagne d'inspection qui a eu lieu dans le secteur des titres-services en 2022 ;
- Mme Laetitia PIFFET, responsable du service des amendes administratives du SPW EER, qui a présenté son service.

Travaux et réflexions

En 2023, les travaux de la Commission ETS ont essentiellement porté sur :

- L'examen des 18 dossiers³ d'agrément, d'infraction ou de levée de retrait avec sursis, qui lui ont été soumis par l'administration.
- La modification du Règlement d'ordre intérieur de la Commission ETS afin de l'adapter à certaines évolutions (visioconférences, changement de nom du CESE Wallonie, changements informatiques, ...).
- Une présentation de la campagne d'inspection 2022 réalisée par le Contrôle du bien-être au travail dans le secteur des titres-services.
- Une présentation des missions et du fonctionnement du service des amendes administratives du SPW EER.
- L'approbation du rapport d'activités 2022 de la Commission ETS.
- Le suivi des avis rendus par la Commission.
- La conciliation des règles de publicité administrative avec celle de la confidentialité des travaux de la Commission.

Commission consultative d'agrément des entreprises Titres-services (ETS)

- Des informations et échanges sur différents sujets :
 - la prime mobilité pour les aides ménagères ;
 - l'application de frais supplémentaires par les entreprises titres-services ;
 - la mise à disposition des entreprises, de la convention type "entreprise-utilisateur" ;
 - l'état d'avancement du marché public pour l'émetteur de chèques ;
 - les impacts, pour les aide-ménagères, des retraits d'agrément ;
 - le suivi accordé à la note de réflexion de la Commission sur l'activité de repassage en titres-services ;
 - la récolte des données relatives à l'obligation des 19 heures/semaine ;
 - l'état d'avancement de l'adoption d'un arrêté du Gouvernement wallon visant à réformer le financement des entreprises TS et à encadrer le coût pour les utilisateurs⁴ ;
 - les débats du Parlement wallon sur les titres-services. La Commission de l'emploi, de l'action sociale et de la santé du Parlement de Wallonie a en effet auditionné, durant l'année 2023, les auteurs du rapport d'évaluation du dispositif titres-services pour la période 2018-2020 (IDEA Consult) ainsi que plusieurs autres acteurs du secteur (organisations patronales et syndicales) ;
 - les communications adressées aux entreprises et aux clients par l'émetteur de chèques dans le cadre des nouvelles dispositions réglementaires entrant en vigueur au 1^{er} janvier 2024 (augmentation du prix du TS, interdiction de facturer des frais complémentaires).

¹ 4 réunions de la Commission ont eu lieu en visioconférence.

² La différence entre le nombre d'avis rendus (16) et le nombre d'entreprises auditionnées (15) est due à l'avis favorable à la levée du retrait avec sursis, pour lequel il n'y a pas eu de nouvelle audition avant la remise d'avis.

³ Le nombre de dossiers examinés peut différer du nombre d'avis rendus, sachant que l'avis de la Commission peut être sollicité en décembre d'une année et l'avis être adopté en janvier de l'année suivante (pour cause de report de dossier ou de validation électronique à opérer). En 2023, la Commission a été consultée sur 18 dossiers et a formellement rendu 16 avis.

⁴ Cf. AGW du 1^{er} décembre 2023 modifiant l'arrêté royal du 12 décembre 2001 concernant les titres-services, et visant à réformer le financement des entreprises de titres-services et à encadrer le coût des titres-services pour les utilisateurs (M.B. 12 décembre 2023).

Commission consultative Fonds de Formation Titres-services (FFTS)

La Commission consultative Fonds de Formation Titres-services (FFTS) est chargée de remettre un avis sur les demandes d'approbation de formations visant à former les travailleurs ayant conclu un contrat de travail titres-services. Les modules de formation peuvent être organisés par les entreprises titres-services elles-mêmes ou par des prestataires de formation externes. Pour être approuvées par la Région et faire l'objet d'une subvention, ces formations doivent :

- soit être en lien avec la fonction exercée par le travailleur titres-services (ergonomie, organisation efficace, sécurité, hygiène, ...) ;
- soit poursuivre un objectif de spécialisation ou de mobilité professionnelle du travailleur au sein du secteur des titres-services.

Présidence

Florence GILBERT DE CAUWER

Vice-Présidence

/

Secrétaires de Commission

Claude GONTIER
Florence LEDIEU

Assistante administrative

Martine DRIESSEN

En savoir plus sur la
[Commission consultative Fonds de Formation Titres-services](#)



En 2023, la Commission s'est réunie à 11 reprises¹.

Avis

Au cours de l'année 2023, la Commission FFTS a rendu 221 avis sur des demandes d'approbation de formation :

- 80 avis concernant des demandes introduites par des entreprises agréées titres-services : 61 avis favorables, 13 avis défavorables et 6 avis divisés.
- 141 avis concernant des demandes introduites par des prestataires de formation externes : 122 avis favorables, 14 avis défavorables et 5 avis divisés.

Travaux et réflexions

En 2023, les travaux de la Commission FFTS ont essentiellement porté sur :

- La remise d'avis sur les demandes d'approbation de formations qui lui ont été soumises par l'administration (221 demandes reçues en 2023).
- La modification du Règlement d'ordre intérieur de la Commission FFTS afin de l'adapter à certaines évolutions (visioconférences, changement de nom du CESE Wallonie, changements informatiques, ...).
- Une présentation, par l'administration, de l'utilisation du portail "Mon Espace" par les entreprises et prestataires souhaitant introduire une demande de reconnaissance de formation ainsi que de la plateforme de gestion des dossiers FFTS du SPW.
- La présentation, par le FOREM, des données chiffrées relatives à l'utilisation du Fonds en 2021 et 2022.
- La présentation, par le FOREM, des premiers résultats de la mesure "Aide au permis de conduire" pour les aide-ménagères TS, pour les éditions 2021, 2022 et 2023.

¹ Environ la moitié des réunions de la Commission se sont tenues en visioconférence.

- L'approbation du rapport d'activités 2022 de la Commission FFTS.
- Le suivi des avis rendus par la Commission.
- Le suivi du tableau de jurisprudence des refus.
- Des points d'informations divers : timing pour l'envoi des "feuilles jaunes" aux entreprises TS (courrier les informant du budget à leur disposition dans le cadre du FFTS), modification de l'accès à la plate-forme informatique du CESE Wallonie permettant le partage des documents, possibilité d'introduire des demandes d'approbation en allemand, actualisation de la DPDM (Déclaration de protection des données pour les membres), procédure en cas de changement de forme juridique d'un prestataire, subsistance de demandes de remboursement pour des formations "périmées" (les formations étant dorénavant reconnues pour une durée limitée à 10 ans).

Commission PMTIC

Plan mobilisateur des Technologies de l'Information et de la Communication

La Commission PMTIC a pour principale mission de remettre des avis en matière d'octroi, de suspension et de retrait d'agrément des opérateurs de formation PMTIC, de répartir les quotas d'heures de formation entre les opérateurs et, plus globalement, de superviser le dispositif PMTIC.

Le Plan mobilisateur des technologies de l'information et de la communication mis en œuvre par le Gouvernement wallon en 2005 (après une expérience pilote de 2002 à 2004), est un dispositif destiné à sensibiliser et à former aux TIC le public des demandeurs d'emploi et les bénéficiaires du revenu d'intégration ou de l'aide sociale qui ne sont pas ou peu familiarisés à ces technologies et qui souhaitent s'y former.

Présidence

Jérôme THIRY

Vice-Présidence

Jacques SPELKENS

Secrétaires de Commission

Claude GONTIER

Anne GUILLICK

Assistant administratif

Axel PAULIS

En 2023, la Commission s'est réunie à 5 reprises.

Les travaux de la Commission ont porté sur :

- L'octroi des heures complémentaires à consommer en 2023 par les opérateurs de formation ;
- L'octroi d'heures à consommer en 2024 par les opérateurs de formation ;
- Échanges sur le nouveau dispositif de formation de base au numérique ;
- Auditions des opérateurs faisant l'objet d'une proposition de refus d'agrément dans le cadre de la mesure DIGISTART.

Avis

Au cours de l'année 2023, la Commission PMTIC a rendu 6 avis :

- 1 avis relatif à la proposition d'octroi d'heures supplémentaires pour 2023 à un opérateur de formation ;
- 1 avis relatif à la proposition de répartition, pour l'année 2024, d'heures de formation entre opérateurs de formation (187.162 heures à répartir entre 82 opérateurs) ;
- 1 avis relatif à la proposition de non-octroi d'agrément d'un candidat opérateur à la mesure DIGISTART, suite à un désistement ;
- 2 avis relatifs à la proposition d'octroi d'agrément de candidats opérateurs, sur base du réexamen de la qualité pédagogique de leur dossier de candidature ;
- 1 avis relatif à une proposition de refus d'agrément d'un candidat opérateur, sur base de la qualité pédagogique insuffisante du dossier.

En savoir plus sur
la [Commission PMTIC](#)



Centre de Documentation

Responsable

Jean-Claude PIRLOT

Le Centre de Documentation traite l'information et rassemble des documents ayant trait essentiellement à la politique régionale wallonne, à l'économie, aux matières sociales et environnementales. Il rejoint les préoccupations du CESE Wallonie (matières étudiées au sein des différentes instances : Commissions internes, Pôles, Conseils consultatifs et Commissions d'agrément).

Composition du fonds documentaire

- 5.000 monographies (livres, brochures, rapports, etc.);
- 60 périodiques courants ;
- journaux : le CESE Wallonie est abonné à une dizaine de quotidiens (en version papier et numérique). Les quotidiens ne sont pas conservés.

Exploitation du fonds documentaire du CESE Wallonie et des sources externes

Revue des acquisitions

Une revue des acquisitions reprenant les titres et tables des matières des documents réceptionnés est réalisée. Cette revue des acquisitions peut être consultée sur la plateforme partagée Teams du CESE Wallonie.

Recherches d'informations

Le Centre de Documentation assure la veille documentaire et pratique la diffusion sélective de l'information. Il exploite son propre fonds documentaire et ses sources d'information en ligne.

Le Centre de Documentation est principalement à la disposition du personnel du CESE Wallonie mais il est aussi accessible au public, sur rendez-vous.

Fournitures de documents primaires

Le Centre de Documentation se charge d'obtenir, pour le personnel, des monographies, des articles de périodique. Par ailleurs, le service est membre de l'ABD (Association belge de Documentation) et du réseau IMPALA (système de commande électronique de documents).

Base de données bibliographiques

Le Centre de Documentation réalise une base de données comprenant les références bibliographiques d'une sélection de documents acquis. D'autre part, un relevé trimestriel des études et rapports publiés par d'autres institutions est établi.

Presse

La presse est dépouillée quotidiennement; une revue de presse est diffusée par voie électronique et le Centre de Documentation fournit des articles de presse soit d'initiative, soit à la demande.

Communication

Responsable - Rédactrice en chef de la revue Wallonie :

Nathalie BLANCHART

Graphiste - Assistante administrative :

Nathalie HOUNJE

Les publications, l'organisation d'événements, la communication digitale et les relations extérieures constituent les principaux axes du travail du Service Communication. Outre la communication externe, le Service assure également le suivi des actions de communication interne.

Le Service Communication est sous la responsabilité du Secrétaire général.

Communication externe

Publications

Revue Wallonie

La revue Wallonie est imprimée en 1.000 exemplaires et diffusée auprès des membres de l'ensemble des instances du CESE Wallonie, des acteurs du monde politique, économique et de l'administration, à la presse...Elle est également disponible en version PDF sur le site internet, dès la parution.

Au niveau de la structure, les rubriques "Invité" et "Dossier" permettent de développer les thématiques abordées lors des événements du Conseil (voir ci-après) ; la rubrique "Actus" présente les principaux travaux du CESE Wallonie tandis que les "Livres" proposent une sélection d'ouvrages et d'études du Centre de Documentation.

La rédaction et la mise en page sont assurées en interne.



Rapport d'activité 2022



Le rapport d'activité est élaboré sur base des contributions de l'ensemble des collaborateurs du CESE Wallonie. La mise en page, la rédaction de plusieurs parties et la coordination sont assurées par le Service Communication.

Ce rapport constitue la synthèse de l'ensemble de travaux menés par le CESE Wallonie et les instances de la fonction consultative regroupées au Conseil.

Une version imprimée du rapport d'activité est envoyée aux Parlement et au Gouvernement de Wallonie. Une diffusion par voie électronique est assurée auprès des membres de l'ensemble des instances du CESE Wallonie, des acteurs du monde politique, économique et de l'administration, à la presse. Celle-ci a eu lieu le 6 juin 2022.

Plaquette anniversaire "40 ans du Conseil"



Une plaquette "anniversaire" a été éditée à l'occasion du 40ème anniversaire du Conseil, retraçant son histoire depuis sa création en 1983.

Elle a été distribuée le 26 juin 2023 lors de la soirée festive d'anniversaire ainsi que le 13 octobre 2023 lors du séminaire organisé dans le cadre des 40 ans.

Communication

Événements

■ Séminaire thématique sur la ruralité



Un cycle de webinaires/séminaire sur la ruralité avait été lancé en 2022. Le 9 juin 2023, le séminaire de clôture de ce cycle a été organisé au Vertbois et était intitulé "Vivre la ruralité : comment l'imaginer ?".

Plusieurs spécialistes et expert.e.s en matière de logement, de mobilité, d'aménagement du territoire, de transcommunalité sont intervenus lors de la matinée, pour faire part de leurs analyses et des résultats de leurs recherches. La vision européenne du développement rural a également été abordée tandis que les conclusions ont été données par la Ministre wallonne de l'Environnement et de la Ruralité.

Le dossier du numéro 156 de la revue Wallonie (septembre) a été consacré au suivi de ce séminaire.

■ Séminaire 40 ans du Conseil



Dans le cadre du 40^{ème} anniversaire du Conseil, un séminaire intitulé "Actions passées, enjeux présents et défis futurs" a eu lieu le 13 octobre 2023 (voir page 12). L'objectif était de dresser une rétrospective et les perspectives de travail pour le CESE Wallonie, en mettant en évidence la force du Conseil en tant qu'organisme central de la fonction consultative.

De nombreuses questions en lien avec la fonction consultative et la concertation ont été débattues : les transformations du Conseil depuis 1983, la manière dont la fonction consultative s'exerce concrètement, les atouts de celle-ci et les points d'amélioration, la participation citoyenne, les processus de consultation et de concertation, les compétences de la Fédération Wallonie-Bruxelles, les liens avec le Parlement de Wallonie, le renforcement de la fonction consultative, ...

Près de 130 personnes ont participé à ce séminaire.

Le dossier du numéro 157 de la revue Wallonie (décembre) a été consacré au suivi de ce séminaire.

■ Webinaires/séminaires spécifiques

Des webinaires ou séminaires spécifiques peuvent être organisés, à l'initiative du Conseil et de ses Commissions internes, de Pôles ou de Conseils consultatifs.

En 2023, les événements suivants ont été organisés :

24 mars

Séminaire "E-commerce : opportunité ou menace ?"



Un séminaire consacré à l'e-commerce, organisé par le CESE Wallonie et l'Observatoire du commerce, a eu lieu aux Moulins de Beez, le vendredi 24 mars 2023.

La matinée a été organisée en deux temps. Tout d'abord, des experts en matière d'e-commerce (responsables de l'Agence du Numérique, de Retis, de Comeos et du FOREM) ont présenté, à travers les derniers chiffres disponibles, l'état des lieux en Wallonie ainsi que l'impact de l'e-commerce sur l'emploi et la formation. Ensuite, des témoignages d'entreprises et de commerçants ont permis de découvrir des expériences de terrain.

Environ 80 personnes ont participé à cet événement.

Le dossier du numéro 155 de la revue Wallonie (avril) a été consacré au suivi de ce séminaire.

Communication

14 avril

Webinaire "Mieux habiter en toute égalité"



Le CWEHF (voir page 61) a décidé de se pencher sur la thématique "Genre et logement" et a organisé un webinaire en avril. Lors de cet événement en ligne, trois capsules vidéo illustrant l'intérêt concret d'intégrer la dimension genre dans la réflexion des politiques urbanistiques et de logement ont été présentées. Leur diffusion a été complétée par les interventions de Thérèse LEGROS (conseillère à la Cellule Droits des femmes du Cabinet de la Ministre Christie MORREALE), Nicolas BERNARD (professeur à l'Université Saint-Louis Bruxelles), David PRAILE (coordinateur du Rassemblement wallon pour le droit à l'habitat - asbl), Chloé SALEMBIER (professeure à l'UCLouvain) et Gaëlle DOMEZ (présidente du CWEHF).

Plus de 80 personnes ont assisté à ce webinaire.

Web'Actus du Conseil

Outre les séminaires/webinaires thématiques ou spécifiques, des Web'Actus sont organisés de manière régulière. Les principes sont les suivants : un orateur/une oratrice, sujet d'actualité, organisé de 13h à 14h, exposé de 25-30 minutes et 25-30 minutes de débat avec les participants au direct. Chaque Web'Actu est enregistré et peut être visionné ultérieurement. L'animation est assurée par la responsable du service Communication.

En 2023, quatre Web'Actus ont eu lieu :

- 13/03: Fabienne COLLARD – Mutations du secteur automobile
 - 69 participants
 - 11 personnes ont visionné l'enregistrement
- 13/06: Delphine MISONNE – La responsabilité de tous à l'égard de l'environnement.
 - 51 participants
 - 8 personnes ont visionné l'enregistrement
- 21/09 : Xavier DEGRAUX – Comment les partis politiques utilisent-ils les réseaux sociaux ?
 - 63 participants
 - 12 personnes ont visionné l'enregistrement
- 14/12 : Philippe COUCKE – La culture des données dans le secteur des soins
 - 34 participants
 - 13 personnes ont visionné l'enregistrement

Les interviews des intervenant.es. des Web'Actus sont publiées dans la rubrique "L'Invité" de la revue Wallonie.

Journées du Patrimoine

Dans le cadre des Journées du patrimoine, le Vertbois a ouvert ses portes au public le week-end des 9 et 10 septembre. Environ 550 personnes qui ont (re)découvert le Vertbois et son histoire.

Pour la première fois, un jeu de piste a été proposé : tout au long du parcours, des énigmes ont permis d'en savoir plus sur l'histoire du bâtiment et son utilisation actuelle. Ce jeu a été élaboré en interne. Les visites guidées accompagnées par les guides d'Art&Fact ont également été organisées.

Le vendredi 8 septembre, ce sont les élèves de 6^{ème} primaire de l'école Saint-Paul ainsi que les élèves de 5^{ème} et 6^{ème} secondaire de l'athénée Liège I qui ont pu bénéficier d'une visite guidée privée pour découvrir leur bâtiment voisin. Au total, 130 élèves et professeurs ont participé à ces visites.

Les journées du patrimoine sont organisées par le service Communication, en collaboration avec le secrétariat de la CRMSF.



Communication

Communication digitale

Site internet

Actualisation

Le site internet a été actualisé de manière régulière en fonction des nouveaux événements, publications ou articles.

Articles

En 2023, 4 articles ont été publiés sur le site et relayés via les réseaux sociaux sur les thèmes suivants : le Laboratoire de Recherche des Monuments historiques (LRMH), la productivité en Wallonie, la démographie wallonne ou encore la restauration de Notre-Dame de Paris.



Réseaux sociaux

La communication sur les trois réseaux sociaux a été poursuivie, notamment sur LinkedIn.



Newsletter externe

La newsletter externe "La lettre du Conseil" continue à être diffusée de manière régulière. En 2023, 3 newsletters ont été envoyées.



Communication des avis

Afin de renforcer la visibilité des avis, une newsletter "Avis", distincte de la newsletter externe, est diffusée depuis 2021. En 2023, 4 newsletters "avis" ont été diffusées.

Communication

Presse

Le Service Communication est chargé des relations avec la presse, qui se traduisent par l'envoi de communiqués, l'organisation de conférences de presse, la diffusion des publications, ainsi que les réponses aux demandes ponctuelles des journalistes par rapport aux sujets d'actualité.

En 2023, trois communiqués de presse ont été diffusés :

- 22 février : sur l'avis d'initiative "Sortie du sans-abrisme"
- 20 juin : sur la désignation de Pierre-Frédéric NYST en tant que Président du CESE Wallonie
- 1^{er} septembre : sur l'ouverture du Vertbois dans le cadre des journées du patrimoine.

Les publications, newsletters, invitations aux événements sont également envoyées à la presse.

Communication interne

En matière de communication interne, l'année 2023 a été marquée par la poursuite de l'implémentation de la suite Office 365 et les adaptations en termes d'organisation du travail.

Un changement a également eu lieu au sein du Collège de direction (voir en page 11).

Newsletter

Trois numéros de la newsletter interne "Conseil & Vous" ont été diffusés au personnel en 2023.

Événements

Pour la fête du personnel, une activité "aventure immersive" suivi d'un repas et d'une après-midi jeux de société ont été organisés le 13 janvier chez Orbis.

Le 2 juin, une équipe de 15 personnes a participé au jogging ELA organisé au Liège Science Park.

Plusieurs membres du personnel ont également participé à la soirée festive du 26 juin organisée à l'occasion des 40 ans du Conseil (voir en page 12).

Rapport d'activités 2023

Editeur responsable

Luc SIMAR
Rue du Vertbois, 13c
4000 LIEGE

Rédaction des textes

Services du CESE Wallonie

Coordination

Service Communication
Nathalie BLANCHART

Mise en page

Service Communication
Nathalie HOUNJE

Photographies

Valentine NULENS
CESE Wallonie